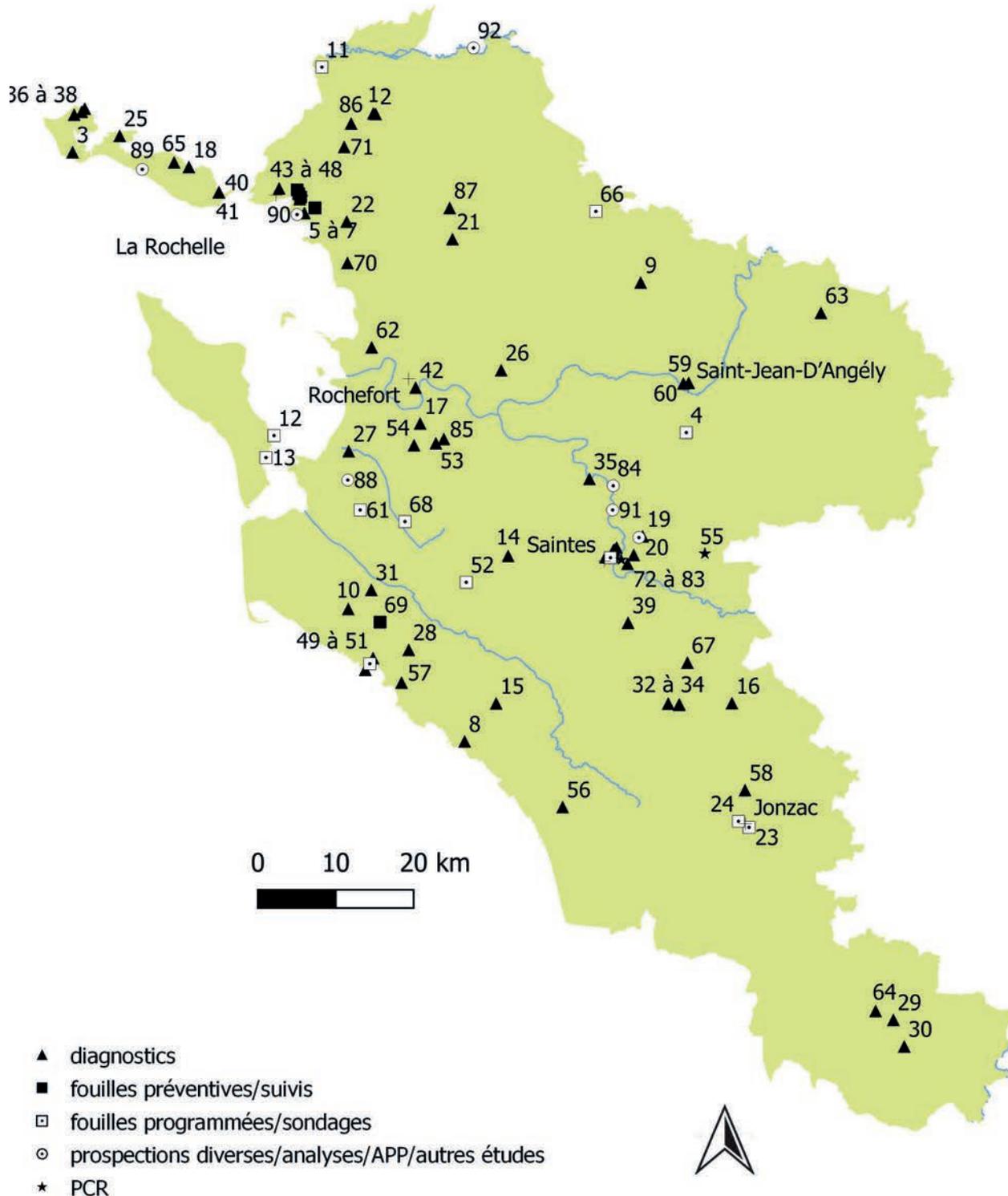


NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



N°						N°	P.
207487	ANDILLY	Rue des Groies	GIRAUD Pierre	COL	OPD	1	80
207671	ANDILLY	Rue du Grand Moulin	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	2	80
207461	ARS-EN-RÉ	14 venelle de la Petite Grange	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	3	81
208069	ASNIÈRES-LA-GIRAUD	Pas Loubat	SURMELY Frédéric	MCC	SD	4	81
207115	AYTRÉ	Bongraine	GIRAUD Pierre	COL	OPD	5	83
207116	AYTRÉ	Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles	FOUÉRRÉ Pierrick	COL	FP	6	84
207624	AYTRÉ	Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles	GIRAUD Pierre	COL	FP	7	87
207527	BARZAN	Le Fâ	ROBIN Karine	COL	OPD	8	89
207681	BERNAY-SAINT-MARTIN	Malveau	BRUNIE David	INRAP	OPD	9	89
207699	BREUILLET	Route de la Grange	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	10	90
207531	CHARRON	Abbaye de la Grâce-Notre-Dame	FILLONNEAU Julien	BEN	FPR	11	90
207599	CHATEAU-D'OLÉRON (LE)	La Citadelle	GISSINGER Bastien	COL	SD	12	91
DRASSM	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	Ors estran	SOLER Ludovic	COL	FPR	13	94
207670	CORME-ROYAL	Rue des Cormiers	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	14	95
207517	COZES	Boulevard de Bonnes Nouvelles	SOLER Ludovic	COL	OPD	15	95
207645	ÉCHEBRUNE	Abords de l'église Saint-Pierre	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	16	95
207498	ÉCHILLAIS	4 place de Verdun	GISSINGER Bastien	COL	OPD	17	96
207672	FLOTTE (LA)	5 cours Eugène Chauffour	AUBRY Théo	COL	OPD	18	97
207489	FONTCOUVERTE	Rue du Bourg	GIRAUD Pierre	COL	OPD	19	99
207501	FONTCOUVERTE	Les Arcs	MAILHE Vincent	INRAP	AET	20	99
207573	FORGES	Rue des Terres de l'Auvergne	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	21	99
207420	JARNE (LA)	Centre bourg	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	22	100
207313	JONZAC	Chez-Pinaud	RENDU William	CNRS	FPR	23	101
207601	JONZAC	Place du Marché, parvis de l'église Saint-Gervais Saint-Protais	MAUREL Léopold	MCC	FPR	24	104
207566	LOIX	13 rue des Sacristains	LOEUILL Pascal	INRAP	OPD	25	104
207488	LUSSANT	5 rue du Fournil	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	26	105
207663	MARENNES	Hiers-Brouage, La Halles aux Vivres	GISSINGER Bastien	COL	OPD	27	105
207608	MÉDIS	Rue des Alouettes	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	28	107
207665	MONTGUYON	Place de la Paix	ROBIN Karine	COL	OPD	29	107
207701	MONTGUYON	Trouillaud	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	30	108
207543	MORNAC-SUR-SEUDRE	12 rue du Prieuré	VACHER Catherine	INRAP	OPD	31	108
207634	PONS	9 cours Alsace-Lorraine	VACHER Catherine	INRAP	OPD	32	109
207466	PONS	Les Isamberts, phase 1	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	33	109
207464	PONS	Les Isamberts, phase 2	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	34	109
207658	PORT-D'ENVAUX	Centre bourg	AUBRY Théo	COL	OPD	35	110
207446	PORTES-EN-RÉ (LES)	Allée des Peupliers	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	36	112
207542	PORTES-EN-RÉ (LES)	Rue du Petit Bec, rue de la Rivière	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	37	113
207609	PORTES-EN-RÉ (LES)	2 route de la Grande Plante	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	38	113
207503	PRÉGUILLAC	La Paquellerie II	GISSINGER Bastien	COL	OPD	39	114
207428	RIVEDOUX-PLAGE	121 rue des Palmes	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	40	114
207556	RIVEDOUX-PLAGE	135 rue des Palmes	GIRAUD Pierre	COL	OPD	41	114
207569	ROCHEFORT	18-20 rue de la République	NIBODEAU Jean-Paul	INRAP	OPD	42	115
207588	ROCHELLE (LA)	204 avenue Carnot	GISSINGER Bastien	COL	OPD	43	115
207677	ROCHELLE (LA)	Place Pierre Sémard, boulevard Joffre	GISSINGER Bastien	COL	OPD	44	116
207622	ROCHELLE (LA)	Cité administrative Duperré	GISSINGER Bastien	COL	OPD	45	116
207584	ROCHELLE (LA)	5 rue du Bastion Saint-Nicolas	BARBIER Emmanuel	INRAP	FP	46	117
207200	ROCHELLE (LA)	Quais Duperré et Maubec, Durand et Place Barentin	BOLLE Annie	INRAP	FP	47	118
207664	ROCHELLE (LA)	6 rue Albert 1 ^{er}	DREILLARD Camille	EP	FP	48	123
207409	ROYAN	93 bis Boulevard Georges Clémenceau	ROBIN Karine	COL	OPD	49	124
207597	ROYAN	Fort du Chay	AUBRY Théo	COL	OPD	50	124
207600	ROYAN	Rue du champ des oiseaux, abri Perpigna	AUBRY Théo	COL	FPR	51	126
207575	SABLONCEAUX	L'Abbaye	MASSON Juliette	CNRS	FPR	52	129
207641	SAINT-AGNANT	La Queue de l'Oiseau, phase 2	AUBRY Théo	COL	OPD	53	129
207678	SAINT-AGNANT	Avenue du Canal de la Bridoire	SOLER Ludovic	COL	OPD	54	130
207048	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CREVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	55	132
207702	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE	Église Saint-Fortunat	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	56	132
207516	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	Rue Anatole Lucas	VACHER Catherine	INRAP	OPD	57	133
207545	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	ZAE aéroport Jonzac-Neulles, tranche 2	ROBIN Karine	COL	OPD	58	134
207479	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	22-24 rue de la Tour ronde, rue du Palais	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	59	134
207700	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	24 rue des Trois frères Gautreau	LOEUILL Pascal	INRAP	OPD	60	135
207625	SAINT-JUST-LUZAC	Prise de Fergon	DUPRAT Philippe	BEN	SD	61	135
207550	SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	Les Gabauderies	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	62	136
207642	SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE	Église Saint-Brice	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	63	137
207484	SAINT-MARTIN-D'ARY	Église Saint-Martin	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	64	137
207535	SAINT-MARTIN-DE-RÉ	La Grande Croix	GIRAUD Pierre	COL	OPD	65	138
207309	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Bourg Nord	RICHARD Lucile	COL	FPR	66	138
207562	SAINT-SEURIN-DE-PALENNE	Rue de la Seugne et rue des 3 Noyers	GIRAUD Pierre	COL	OPD	67	140
207057	SAINT-SORNIN	Broue	NORMAND Éric	MCC	FPR	68	141
207644	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	58-60 route de Saint-Palais	BISCARRAT Louise	EP	FP	69	144
207698	SAINT-VIVIEN	Parc d'activité des Bonnevaux	GIRAUD Pierre	COL	OPD	70	145
207595	SAINT-XANDRE	Château de la Sauzaie	VACHER Catherine	INRAP	OPD	71	146
207463	SAINTE	1 rue du Bois Taillis	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	72	147
207496	SAINTE	24 cours Genêt	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	73	147
207514	SAINTE	4 cours Genêt	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	74	147
207549	SAINTE	55 rue du petit village	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	75	148
207548	SAINTE	87 rue de la Boule	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	76	148
207643	SAINTE	136 rue de la Boule	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	77	148
207483	SAINTE	Boulevard Ambroise Paré	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	78	148
207627	SAINTE	rue de l'Abattoir	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	79	149
207490	SAINTE	Rue du Lycée Agricole	ROBIN Karine	COL	OPD	80	149
207577	SAINTE	L'amphithéâtre	GISSINGER Bastien	COL	FPR	81	151
207617	SAINTE	La Prée Basse, fleuve Charente	CAYRE Morgane	EP	PRT	82	153
207330	SAINTE	Église et ancien prieuré Saint Eutrope	GENSBEITEL Christian	CNRS	PCR	83	154
207533	TAILLEBOURG	La Garenne du château	RENAULT-GARBARSI Juliette	BEN	PRD	84	154
207467	TRIZAY	L'Abbaye	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	85	156
207486	VILLEDoux	Rue des Loges	GIRAUD Pierre	COL	OPD	86	156
207526	VIRSON	Rue Auguste Gouineau	VACHER Catherine	INRAP	OPD	87	158

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

ANDILLY Rue des Groies

Quatre tranchées ont été réalisées par une équipe du service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime lors de ce diagnostic. Le terrain présente un pendage assez important et le substrat calcaire apparaît seulement entre 15 et 30 cm de profondeur. Des colluvions limoneuses sont présents dans les bas de pentes et comblent par endroit des irrégularités du toit calcaire.

Ces derniers comprennent de très rares mobiliers de l'époque médiévale ou Moderne (fragments de

tuile, clou, morceau de fer à cheval). Aucun indice d'occupation n'a été observé dans les sondages (absence d'artefact, de charbons de bois, de nodules de terre chauffées et de pierres rubéfiées). Les seules structures archéologiques attestées sont des sections de quatre fossés très arasés. Certains d'entre eux étaient probablement encore en usage au XXe siècle.

Giraud Pierre

Protohistoire,
Âge du Fer

ANDILLY Rue du Grand Moulin

Le diagnostic réalisé sur les 30 303 m² du futur lotissement de la rue du Grand Moulin à Andilly a permis de mettre en évidence des fossés de parcellaire, des carrières et des traces d'occupation protohistorique. Ces dernières regroupent trois structures qui ont livré de petit ensemble de mobilier. Les éléments céramiques présents, en l'absence de source de pollution à proximité telle qu'une structure protohistorique riche en mobilier, restent significatifs pour dater les deux fossés et l'angle de l'enclos identifié.

Si l'apport de ces aménagements peut apparaître limité au vu de leur pauvreté en mobilier, ils en présentent un intérêt certain en raison du contexte de leur découverte. En effet, nous nous trouvons à moins de 200 m du site gaulois fouillé en 2012 et 2013 dont l'occupation s'étendait de La Tène C2 à D2b. Même si les structures de notre diagnostic ne sont pas encore à ce jour correctement calées chronologiquement, elles

sont à considérer comme contemporaines de cette occupation et apparaissent donc comme des structures annexes, mais d'une certaine importance au regard de la puissance des fossés de l'angle de l'enclos reconnu, 2,40 m à l'ouverture pour une profondeur de 1,40 m par rapport à notre niveau de décapage et 1,80 m par rapport au niveau de terre végétale actuel.

L'angle d'enclos identifié présente donc comme caractéristique un creusement conséquent dans sa partie sud-ouest, mais, plus au nord, sur le côté ouest, après une potentielle ouverture orientée vers celle des enclos de l'occupation de la rue Saint-Nicolas, le fossé est à peine marqué et n'entame le substrat que sur une vingtaine de centimètres. Un décapage extensif permettrait de comprendre l'organisation réelle de cet aménagement. S'agit-il d'une structure particulière ou d'un enclos en cours de construction comme nous l'avions envisagé dans un cas similaire, mais sur un

enclos de gabarit beaucoup plus important à Saint-Laurent-de-la-Prée, avec des différences de profondeur de fossés passant de 3,70 m à 0,90 m par rapport au niveau de terre végétale ? Si l'hypothèse d'un fossé en cours de creusement était établie, sa fouille permettrait de documenter pour la première fois les méthodes de creusement utilisées et potentiellement d'observer les premiers aménagements mis en place en partie interne.

Enfin, une intervention plus poussée permettrait de documenter les activités en périphérie d'un établissement rural de La Tène, sur une vaste langue de terre qui s'avancait vers l'ancien golfe des Pictons et où les occupations protohistoriques présentaient une densité particulièrement importante.

Vacher Stéphane

Moyen Âge,
Époque moderne

ARS-EN-RÉ

14 Venelle de la petite grange

Un diagnostic archéologique a été réalisé au 14 venelle de la Petite Grange (parcelle AB0036) du 12 au 14 janvier 2021. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur la parcelle de 241 m² au total s'est avéré positif. Les deux sondages ouverts sur la parcelle AB 0036 représentent environ 19 % de la surface globale, soit près de 46 m². Ils témoignent de la présence de nombreuses sépultures, dont les niveaux d'apparition se situent entre 1 et 1,3 m sous le niveau de circulation actuel. Elles sont creusées directement dans le rocher calcaire. Dans la tranchée TR-01, elles sont fermées d'un couvercle constitué de

plusieurs dalles calcaires non maçonnées. L'ensemble des structures de cette tranchée semble intact. Concernant, la tranchée TR-02, où les couvercles n'ont pas été dégagés, aucun indice ne semble présager d'une perturbation survenue postérieurement à l'abandon de la parcelle comme cimetière. Le changement de vocation de la parcelle s'opère durant le XVIII^e siècle.

La présence de ces sépultures, hors de l'emprise connue du cimetière, ainsi que la découverte survenue dans les années 1980 à proximité, interrogent sur le développement du cimetière et son évolution dans l'espace durant la période couverte par le Moyen Âge et l'époque moderne.

Kirschenbilder Benoît

Paléolithique

ASNIÈRES-LA-GIRAUD

Pas Loubat

Le site est localisé en bordure d'un petit cours d'eau, à 33 m d'altitude. Il a été découvert fortuitement en 2020 par G. Giovanni qui a vu des pièces en silex dans un tas de déblais provenant de travaux de drainage réalisés il y a plus de 10 ans. Après signalement auprès de la DRAC, un tri a été effectué, permettant de récupérer plus de 2000 pièces lithiques et osseuses. Une première étude a été réalisée, avec l'autorisation et le soutien du service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine-Pôle de Poitiers. Elle a été conduite par M. Hays, N. Naudinot et F. Surmely, pour l'industrie lithique et A. Chevallier pour la faune.

■ Industrie lithique

Compte tenu du contexte (série issue de déblais), l'étude a été limitée à une reconnaissance préliminaire, réalisée sur la moitié environ du débitage et la totalité

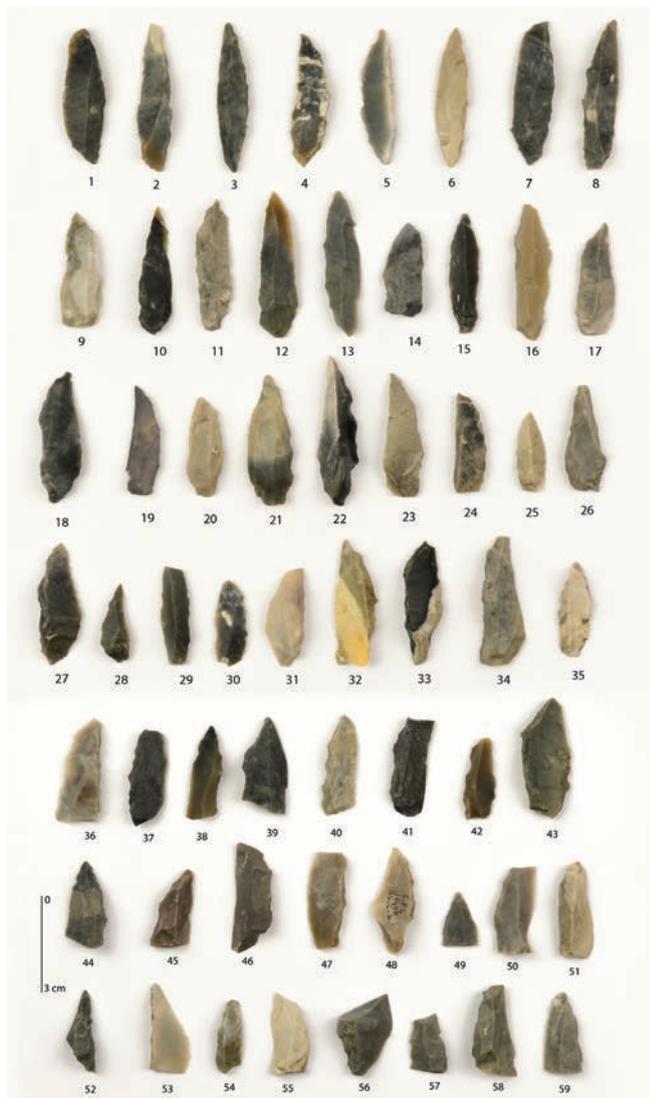
des nucléus et des outils, sans remontage. Les matières premières sont constituées exclusivement de silex créacés. Leur type d'exploitation traduit une provenance assez proche.

Le débitage a été orienté vers la production d'éclats allongés et de courtes lames, avec une mise en forme réduite. Le débitage a été réalisé par percussion directe à la pierre, très majoritairement de façon unipolaire. Les préparations au détachement sont très sommaires, souvent totalement inexistantes (talon lisse), y compris pour les lames. L'outillage est représenté par 180 pièces. Il est composé principalement de pointes à dos (42 %) et de grattoirs (28 %), mais la proportion de pointes à dos est certainement plus forte en réalité, du fait d'un nombre important (n=26) de fragments de pièces à dos de type indéterminable. Les pointes à dos se répartissent en 4 bipointes, 58 monpointes,

13 fragments de type indéterminé et une ébauche. Les monopointes dominant très largement, mais il est à noter que presque un tiers d'entre elles présente une base rétrécie. Les grattoirs forment le second groupe de l'outillage (n=50). Presque tous sont aménagés sur des éclats, parfois semi-corticaux. Une proportion importante correspond au type « unguiforme ». Les autres outils ont une place marginale.

La série lithique est très homogène. L'ensemble de ses caractéristiques permet de l'attribuer à l'Azilien récent, avec comme occupations de référence, celles du niveau 3 de Bois-Ragot, des Pinelles, de Chalognes (Naudinot et al., 2019) et surtout des Gargailles à Lempdes (Pasty, 2020). Les références régionales sont difficiles à trouver, car l'Azilien récent est très mal connu en Charente-Maritime.

L'étude tracéologique a été conduite sur une sélection de 100 artefacts de divers types (outils, supports bruts présentant ou non des traces apparentes...).



Asnières-la-Giraud, Pas Loubat, pointes à dos n° 1 à n° 59. 3 à 6 : bipointes. 2, 7, 8, 13, 18, 20, 22, 27, 31, 35, 55 et 57 : monopointes à base rétrécie. 33 : monopointe à base pédonculée. 1, 2, 9, 10, 11, 12, 13, 14 à 17, 19, 21, 23 à 26, 29, 31, 32, 34, 37, 40, 41, 47, 50, 56 et 57 : monopointes. 36, 38, 42, 44, 45, 48, 54, et 59 : pointes à dos de type indéterminé. 39, 43, 46, 49, 51 à 53, 58 : fragments de pièces à dos de type indéterminable. 30 : ébauche de pointe (Cliché : F. Surmely)

41 % des pièces peuvent être interprétées comme utilisées ou portant une trace liée à leur usage ou fabrication (emmanchement...). Ce sont les grattoirs qui présentent le plus fort taux d'utilisation, et les pointes à dos le plus faible. Ces deux groupes d'outils sont liés à des activités spécialisées, l'utilisation comme projectile pour les pointes à dos et le travail des peaux fraîches pour les grattoirs, ce qui est habituel dans les sites de cette période.

■ La faune

La série faunique s'élève à 450 restes. La variété des espèces et des éléments anatomiques représentés plaide en faveur d'une bonne conservation de l'ensemble. Les surfaces osseuses sont néanmoins particulièrement altérées et il y a eu une importante fragmentation due aux conditions de mise au jour. Au moins 7 espèces ont été identifiées. Cela constitue un ensemble cohérent, qui correspond bien à ce que l'on connaît par ailleurs dans l'Azilien (Chevallier, 2015) et pour lequel rien ne laisse supposer un mélange avec des éléments plus récents. Le cerf (*Cervus elaphus*) et le cheval (*Equus caballus*) dominant. S'y ajoutent quelques restes de bovinés (probablement l'aurochs), de chevreuil, de sanglier et d'un petit équidé (*Equus cf. hydruntinus*). Un léporidé (*Lepus ou Oryctolagus*) est représenté par un tarsien. Chaque espèce pourrait n'être représentée que par un seul individu, à l'exception des bovinés pour lequel on en compte au moins deux. Tous les segments anatomiques sont représentés, à l'exception du rachis et des côtes. Une cinquantaine de restes conserve la trace d'une exposition plus ou moins prolongée au feu.

■ Autres vestiges

Aucun objet d'art et de parure, ni aucun élément d'industrie osseuse n'a été retrouvé dans le mobilier qui a été recueilli sur le tas de déblais.

■ Datation

5 essais de datation 14C sur collagène ont été réalisés et ont échoué, du fait de la mauvaise conservation du collagène.

Perspectives

En accord avec le SRA, des sondages devraient être effectués en 2023 pour évaluer l'importance, le degré de conservation et l'éventuelle stratification du site archéologique et enrichir nos connaissances sur la présence azilienne.

Surmely Frédéric

- Chevallier, 2015
- Chevallier A. : *Chasse et traitement des mammifères durant le Magdalénien et l'Azilien dans le Sud-Ouest de la France. La place particulière du Cerf*, thèse de doctorat de l'université de Paris I -Panthéon-Sorbonne, 2015, 743 p.
- Naudinot et al., 2019
- Naudinot N., Fagnart J.-P., Langlais M., Mevel L. Et Valentin B. : « Les dernières sociétés du Tardiglaciaire et des tout débuts de l'Holocène en France. Bilan d'une trentaine d'années de recherche. » *Gallia Préhistoire*, 59, 2019, p. 5-45.
- Pasty, 2020
- Pasty J.-F. : *Le site azilien des Gargailles à Lempdes*. Clermont-Ferrand, ed. Presses universitaires Blaise Pascal (coll. Terra Mater), 2020, 173 p.

AYTRÉ Bongraine

Le diagnostic d'Aytré Bongraine « Eco-quartier », dont la surface globale dépasse 13,5 hectares a été réalisé par une équipe du service archéologie départementale sur quatre secteurs distincts, parfois distants de plusieurs centaines de mètres. Les recherches du secteurs 1 à 3 ont permis de mettre au jour uniquement des vestiges de bâtiments démolis récemment, quelques fossés parcellaires, une voirie non datée et des trous de plantation d'arbres. Le secteur 4, ancien site des dépôts des chemins de fer, à proximité de la villa viticole fouillé en 2004 par l'INRAP, d'une surface de 13 hectares a concentré l'essentiel des investigations.

Les conditions de l'intervention archéologique dans le secteur 4 sortaient de l'ordinaire en raison des nombreuses structures du site ferroviaire, dont des réseaux, et de la présence d'une couche de mâchefer et parfois de remblais de démolition pouvant dépasser ponctuellement 3 m d'épaisseurs. Au total 64 tranchées ont été réalisées dont 55 dans le secteur 4 et au total 309 faits archéologiques ont été enregistrés. Plusieurs occurrences archéologiques ont été découvertes dans le secteur 4, les structures leur appartenant sont généralement observables directement sous la couche de mâchefer et/ou sous les niveaux de remblais ou de sédiments remaniés par les aménagements du site ferroviaire (de 20 cm à 1 m de profondeur).

Des vestiges d'occupations protohistoriques ont été mis au jour essentiellement sur la moitié est de l'emprise du secteur 4. Un habitat, probablement du



Aytré, Bongraine : Trou de poteau protohistorique avec calage
(Cliché : Pierre Giraud)

premier âge du Fer, est implanté dans cette zone et sans doute en partie dans l'emprise du diagnostic réalisé en 2003. Il réunit des vestiges immobiliers et mobiliers caractéristiques d'une occupation domestique avec des structures linéaires (tranchées de palissade), des bâtiments sur poteaux et quelques fosses notamment



Aytré, Bongraine : Abri de la Seconde Guerre mondiale (Cliché :Théo Aubry)

d'extraction d'argile carbonatée. Cette implantation possiblement attribuable au premier âge du Fer est potentiellement de même forme que les quelques habitats ruraux de cette période, fouillés partiellement dans la région, comme celui de Dompierre-sur-Mer « Les Drouillards » (Maitay 2014) ou encore des « Grands Champs » à Longèves (Vacher, 2019). Plus à l'ouest, des regroupements de structures, dont certaines contiennent du mobilier protohistorique, ont été observées. Il s'agit également de fosses notamment d'extraction, de petites structures linéaires, de quelques trous de poteaux mais également d'un four. L'attribution chronologique précise de ces vestiges n'a pu être établie. Parmi ces vestiges, une des fosses partiellement fouillées, comblée en partie avec des blocs calcaires renferme des ossements probablement humains. Cette probable sépulture pourrait être placée au cœur d'un enclos fossoyé.

Un habitat gaulois à enclos a également été repéré. On peut estimer à environ 2 000 m² la surface de l'enclos d'habitat concernée par le projet de l'éco-quartier de Bongraine. Le fossé délimitant l'installation rurale gauloise est de taille imposante puis qu'il atteint 3 m de largeur et près de 1,70 m de profondeur. Son aspect, ses dimensions sont proches de ceux des fossés d'enclos des établissements ruraux de cette partie de la Charente-Maritime mis au jour à Andilly « rue Saint-Nicolas » (Vacher 2015), ou encore à Villedoux « Rue des Loges » (Giraud, 2021).

Les vestiges relativement arasés de ce qui semble être un enclos palissadé trapézoïdal ont aussi été identifiés. Son angle nord-est a été observé et nous pouvons estimer la surface de son aire interne à plus de 3 000 m². La fonction et la chronologie de cet enclos restent difficiles à restituer en l'absence de mobilier en nombre conséquent et de la faible quantité d'aménagements conservés dans l'aire close.

Un édifice en béton formant un Z est implanté dans la partie Nord-Ouest de la parcelle. Il s'agit du dernier abri anti-aérien de la Seconde Guerre mondiale, construit entre 1937 et 1944, observable dans ce quartier. Ce type d'abri servait lors des alertes aux bombardements, pour abriter le personnel présent sur la gare de triage.

Giraud Pierre et Aubry Théo

- Maitay 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Vacher 2015
- Vacher 2015 : *Andilly, Saint-Nicolas*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 2015, 296 p.
- Vacher 2019
- Vacher 2019 : *Longèves, rue des Grands Champs*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 338 p.
- Giraud 2021
- Giraud P. : *Villedoux, rue des Loges*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, Département de la Charente-Maritime, 2021, 124p.

Néolithique, La Tène finale,
Antiquité

AYTRÉ

Avenue Simone Veil, quartier Cottés Mailles

Ce site a été fouillé de juillet à novembre 2021, par une équipe INRAP/Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime. Il a été découvert lors d'un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement d'une liaison routière et cycliste par la communauté d'agglomération de La Rochelle. Il est localisé, au nord du département de la Charente-Maritime, à Aytré, commune voisine de celle de La Rochelle. Il est situé sur un bas plateau calcaire délimité au nord par la vallée de la Moulinette et à l'ouest par les marais de Tasdon, longtemps exploités pour la production de sel. Une des grandes difficultés de cette fouille a été la lecture des vestiges conservés à moins de 30 cm de profondeur, dans un substrat composé de calcaire fracturé lors des dernières glaciations et parsemé de milliers de trous de plantation de vignes.

■ **Présentation générale**

Plus de 1330 structures ont pu être documentées, sur une surface décapée d'un peu plus de 1,8 hectares.

Outre l'enceinte du Néolithique étudiée par Pierrick Fouéré (INRAP), elles appartiennent pour une grande majorité à un vaste site probablement occupé du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C. Le site est délimité à l'ouest par un fossé de taille relativement modeste (1,5 m de largeur pour 1 m de profondeur). Aucune structure n'est implantée à moins de 35 m de cette limite. La partie étudiée de ce site semble correspondre au secteur résidentiel de cet habitat groupé. En effet, l'essentiel des vestiges appartiennent à des bâtiments. Des structures linéaires étroites, conservées le plus souvent sur moins de 10 cm de profondeur, compartimentent des espaces. Certains de ces fossés et/ou tranchées de palissade ne contiennent que du mobilier de la fin de la période gauloise. Un chemin à fossés bordiers et au tracé sinueux, encore fréquenté à l'époque Antique coupe l'emprise de la fouille vers son centre. Onze puits ont également été identifiés, ils sont répartis sur la totalité des espaces comprenant des bâtiments.



Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottés mailles, plan général simplifié du site (DAO : P. Fouéré)

■ Un enclos du II^e siècle av. J.-C.

Un enclos de La Tène finale, ouvert vers l'ouest est implanté à l'est de l'emprise. Sa façade, son entrée sont situées côté est. Nous avons pu identifier deux phases d'aménagement datées du courant de la seconde moitié du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. J.-C. Les limites de l'enclos ont été décalées, par les occupants, d'une douzaine de mètres vers le nord. La limite est, côté façade, correspond à un fossé ouvert à profil en « V » pouvant atteindre près de 4 m de largeur pour une profondeur de plus de 1,80 m. Par contre, la limite nord de l'enclos est, dans un premier temps une tranchée puis un fossé de taille assez modeste pour la seconde phase. La palissade de la première phase a été démontée puis la tranchée a en partie été comblée par des sédiments contenant de très nombreux rejets domestiques. Près de 3600 fragments de poterie et 1200 fragments d'ossement d'animaux en proviennent ainsi que du mobilier en métal dont des monnaies (potins), fibules et éléments de parure. Parmi les trous de poteaux et tranchées de sablières basses implantés dans la surface enclose, le plan d'un grand bâtiment à abside semble se dessiner.

■ Les bâtiments

La très grande majorité des structures identifiées appartiennent à de très nombreux bâtiments de factures différentes, probablement plus d'une cinquantaine. Nous attribuons à une des phases anciennes de l'occupation une série de bâtiments, probablement à parois projetées de plan carré, constitués de quatre poteaux porteurs. Les habitations les plus récentes du site pourraient notamment être représentées par des structures comprenant deux tranchées parallèles distantes de 4 à 5 m. Nous constatons, au regard des recoupements de structures, que certains bâtiments, plusieurs fois réaménagés, ont pu perdurer pendant toute l'occupation du site.

■ Les Puits

Les puits, au nombre de onze, sont de deux types : sept possèdent un profil en entonnoir et ont une ouverture de grand diamètre (jusqu'à 3,50 m) et quatre puits plus étroits sont dits à margelle. Ceux du deuxième type ont probablement été forés à l'époque Antique. L'un des puits à profil en entonnoir exploré sur 2 m de profondeur, comprend un cuvelage en pierre dans sa partie supérieure, conservé sur près de 50 cm de hauteur. Les deux puits, de chacun des types identifiés, entièrement fouillés par la cellule spécialisée de l'Inrap (CISAP), mesurent 13,5 et 14,5 m de profondeur. Ils contiennent peu de matière organique conservée en raison de l'importante fluctuation de la nappe depuis leur fermeture. Ces deux puits pourraient avoir été comblés dans le courant de la deuxième moitié du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle ap. J.-C.



Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottés mailles, puits à margelle

■ **Le mobilier**

Le mobilier exhumé des différentes structures est plutôt varié et relativement abondant (céramique, faune, verre, métal, lignite, objets en os, ...). Pour la période laténienne, la très grande majorité des artefacts et écofacts sont issus de la portion d'enclos mis au jour à l'ouest de l'emprise. C'est dans ce comblement de la tranchée de palissade que provient l'ébauche d'une tête de statue en calcaire. Pour la période Antique, près de 8500 tessons de poterie et 1200 tessons de récipients en verre ont été exhumés, des différentes structures dont des deux puits fouillés. Le mobilier en métal antique comprend quelques fibules, une bague et même une clochette en alliage cuivreux et des fragments d'objets en fer. Plus d'une vingtaine de monnaies ont également été mises au jour, la plus récente pourrait être attribuée à l'époque de Caligula (37- 41).

■ **Une ébauche d'une tête Sculptée**

Un fragment de sculpture, d'une dizaine de centimètres de hauteur, provient du niveau supérieur

de comblement de la tranchée de palissade de la phase 1 de l'enclos de La Tène D1. Elle y a donc été placée lors du démontage de la palissade ou bien elle se trouvait déjà parmi les pierres de calage de cette dernière. Il s'agit d'une œuvre inachevée, restée à l'état d'ébauche. Grâce à une photogrammétrie de précision réalisée par Pierre Botreau (Service Archéologie du Département de la Charente-Maritime), nous pouvons faire de premières observations quant aux techniques utilisées par le sculpteur. Les deux tiers du bloc calcaire ont seulement été dégrossis pour une première mise en forme de la tête. Le Nez et le menton, le sourcil et l'œil droit ainsi que l'oreille droite sont ébauchés. On observe également une partie du cou et peut-être l'amorce d'un torque. On note que les formes ont d'abord été obtenues par enlèvement d'éclats. De fins traits gravés semblent avoir servi d'esquisses préliminaires avant la mise en forme et des traces d'abrasement (lissage) sont également visibles sur certaines surfaces.

■ **Conclusion**

Les premières images obtenues de la prospection géophysique réalisée dans les parcelles attenantes par



0 10cm

Aytré, avenue Simone Veil, quartier Cottes mailles, vue coté gauche d'une ébauche de tête sculptée

Vivien Mathé (Université de La Rochelle) montre que le site mis au jour ici à Aytré est très vaste : il mesure probablement plusieurs dizaines d'hectares. Seule la limite ouest de cet habitat groupé est connue, il s'étend au-delà de l'extrémité est de l'emprise fouillée, situé à plus de 350 m du fossé d'enceinte observé. Ce site intègre plusieurs systèmes d'enclos qui pourraient délimiter des quartiers à vocations distinctes. La

question de sa période de fondation repose notamment sur l'intégration ou non de l'enclos de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. dans ce vaste habitat groupé. L'abandon du site pourrait s'amorcer dès le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. avec l'implantation d'une installation tournée vers la production viticole.

Giraud Pierre

Néolithique

AYTRÉ

Avenue Simone Veil, quartier Cottes Mailles

La découverte de la portion d'un fossé segmenté néolithique était plutôt inattendue sur l'emprise de la fouille. La structure, repérée lors du diagnostic, n'avait clairement pas pu être identifiée à ce titre, ni datée en raison du manque de mobilier et des fortes perturbations dues à la présence de carrières antiques. Ce n'est qu'à l'issue du décapage que son architecture a pu être révélée, en particulier avec la présence d'une palissade doublant le fossé sur son bord occidental (cf. fig.). Il rappelait ainsi fortement celui fouillé 1,5 km plus à l'ouest en 2019 sur le même tracé de l'avenue Simone Veil, daté de la fin du Ve millénaire (Néolithique moyen II). La distance entre les deux sites interdisait cependant de les relier dans une même enceinte, qui aurait été hors normes par rapport à celles connues, et incitait plutôt à en faire un nouveau site. La découverte en surface de deux armatures foliacées ajoutait à cette distinction et suggérait plutôt un ensemble du Néolithique final.

Le fossé et sa palissade qui traversaient l'emprise du nord au sud sur une cinquantaine de mètres ont pu être fouillés intégralement avec une équipe de trois à quatre archéologues. Une première moitié a dû être traitée rapidement, en une semaine, le terrain devant être libéré pour l'aménagement de la route, la moitié sud a été traitée en deux semaines. Compte tenu des délais et des moyens, la fouille a été réalisée essentiellement à la minipelle mécanique par passes fines, en prenant soin de relever régulièrement des sections.

Le fossé s'est révélé beaucoup plus complexe que celui fouillé à l'ouest du tracé en 2019, à la fois par son histoire mais également en raison des fortes perturbations causées par les recreusements plus récents qui ont oblitéré une bonne partie de sa morphologie au nord (fossés, carrières...). La fouille a pu cependant montrer que nous étions en présence de deux segments de fossé, l'un presque complet d'une trentaine de mètres de longueur, l'autre au nord reconnu sur une quinzaine de mètres, très affecté par

les perturbations plus récentes. Ils sont séparés par une interruption sans doute de plus de quatre mètres, formant une entrée marquée aussi dans la palissade. Malheureusement, cette surface a été totalement détruite par une carrière antique, empêchant toute observation d'éventuels aménagements annexes tels que des trous de poteaux ou des tranchées de palissade. L'histoire de ce fossé montre clairement deux phases :

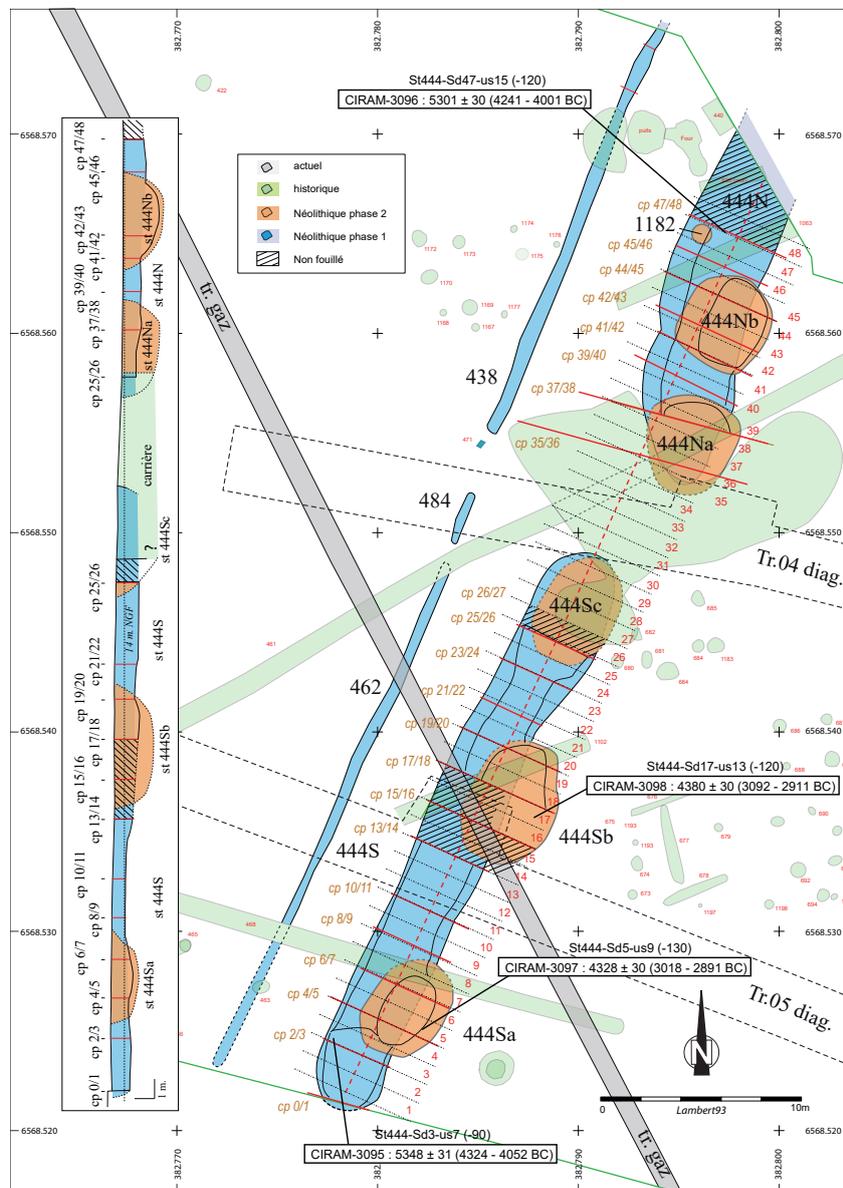
- la première voit le creusement des deux segments sur une largeur d'environ 3 à 4 mètres et une profondeur conservée sous le décapage de l'ordre d'un mètre. Les segments ont été ensuite comblés par des colluvionnements limono-graveleux à cailloux et blocs en provenance des deux bords, donnant un profil globalement symétrique au comblement. Ces apports sont cependant localement légèrement plus importants en provenance du bord occidental et pourraient témoigner de l'existence d'un talus au niveau de la palissade. Très peu de mobilier a été découvert pour cette phase, les niveaux à proximité de l'entrée où sont classiquement rejetés les dépotoirs ayant été détruits par la carrière. En revanche l'extrémité du segment sud, au contact d'une autre interruption, a livré quelques éléments céramique et lithique incontestablement datés du Néolithique moyen, dont un fragment de coupe-à-socle. Cette attribution est confortée par deux dates 14C obtenues sur des charbons prélevés dans la couche de base du fossé, comparables à celles obtenues en 2019 à l'ouest du tracé et plaçant cette première occupation dans le dernier quart du Ve millénaire (cf fig.). Le reste du mobilier est très indigent, réduit à quelques coquilles marines, sans faune vertébrée conservée.

- la deuxième phase voit le recreusement partiel du comblement et un surcreusement du bord oriental par une série de cinq grandes fosses d'environ 4 m de largeur pour 5 à 6 m de longueur, reprenant le tracé des précédents segments. Elles sont également un peu plus profondes, surcreusant le fond calcaire sur

50 cm en moyenne. Le comblement, marqué par des alternances d'éboulis à blocs calcaires avec des niveaux plus limono-argileux, montre, lui aussi, un profil symétrique, peu riche en mobilier. Toutefois les rares vestiges céramiques, dont des anses nasiformes, et les deux armatures foliacées suggéraient que ces fosses avaient été creusées au Néolithique final, où prend place régionalement la culture arténacienne. Cela a été confirmé par deux dates 14C sur charbons, eux aussi prélevés à la base des creusements, les attribuant au début du III^e millénaire (cf. fig.).

La fouille de ce fossé a soulevé par conséquent de nouvelles interrogations sur l'occupation néolithique du plateau des Cottes Mailles. Tout d'abord, son rattachement avec le fossé d'enceinte fouillé plus à l'ouest trouvait des arguments de contemporanéité mais son éloignement freinait à le relier dans un même ensemble architectural, même s'il offrait un heureux retour recherché tout au long du tracé routier afin de compléter un plan d'enceinte. Celle des Quatre

Chevaliers sur la commune de Périgny fouillée il y a une quinzaine d'années par L. Soler (CG 17) n'est guère plus éloignée vers le nord. La question a été résolue grâce aux prospections géomagnétiques de V. Mathé (LIENSs, Univ. de La Rochelle) qui a pu démontrer qu'il s'agissait effectivement d'une vaste enceinte quadrangulaire de plus de 90 ha, adossée au marais de Tasdon. Cet ensemble architectural monumental est à notre connaissance le plus vaste enclos fossoyé connu pour le Néolithique sur le territoire national. L'occupation du Néolithique final pose à son tour problème. Manifestement, l'aménagement visait à réutiliser tout ou partie de l'enceinte en reprenant son tracé plus d'un millénaire plus tard. Si les fossés étaient en grande partie comblés, on peut supposer que les élévations du talus qui devait le border étaient encore être visibles, guidant le tracé de l'enceinte. De telles reprises ont déjà été observées pour les fossés néolithiques, à Diconche à Saintes par exemple ou des fossés segmentés creusés au Néolithique



Aytré, avenue Simone Veil, plan du fossé néo avec dates

final reprenaient une enceinte peu-richardienne. Les grandes fosses peuvent alors être interprétées comme des carrières, plus qu'une enceinte segmentée proprement dite, permettant la réfection de l'élévation du talus. Se pose alors la question de la continuité de la structure et de l'étendue de l'occupation du Néolithique final. Sur le reste de l'emprise routière, les témoignages de cette période sont très ténus. La reprise du fossé segmenté sur la partie fouillée à l'ouest n'existe pas et les vestiges se limitent à un petit bâtiment sur six poteaux et une armature foliacée

découverte en contexte protohistorique. Les relevés géomagnétiques ne sont pas suffisamment explicites pour distinguer les recreusements dans le tracé des fossés segmentés et on ignore comment se poursuivent ces reprises. L'occupation arténacienne du site reste donc à préciser ; des éléments de réponse sont sans doute encore à découvrir sur le reste du plateau des Cottés Mailles.

Fouéré Pierrick

Second Âge du Fer,
Antiquité

BARZAN

Le Fâ

Étude pour l'évolution du système d'assainissement du musée et site du Fâ

Le diagnostic réalisé en préalable à l'étude concernant le système d'assainissement autonome du site archéologique du Fâ a permis de vérifier la présence de niveaux d'occupation de La Tène Finale et de l'Antiquité.

Dans la parcelle de la Palisse au sud-est, les niveaux d'occupation observés sont à rapprocher des observations faites par Cécile Travers lors de son intervention sur l'esplanade. Il se rapportent au niveau végétalisé qui a accueilli une surface enherbée. Aucune structure singulière n'a été observée ici.

La stratigraphie demeure donc relativement simple avec la succession de deux niveaux possiblement liés aux phases d'occupation de l'esplanade (Us 103 et 102) et un niveau d'abandon (Us 101).

La parcelle des Abeilles au nord-ouest se révèle plus riche. Au moins deux structures en creux (fossés) et des niveaux de circulations et d'occupation sont présents à une faible altimétrie. Malgré l'étroitesse des tranchées, le mobilier recueilli y est abondant et permet une attribution à La Tène Finale.

Les observations faites ici viennent compléter celles réalisées en 2014 (K. Robin) sur la même parcelle. L'extension de l'occupation protohistorique, identifiée à l'emplacement du sanctuaire, a été reconnue sur une vingtaine de m² à l'extrémité sud-est de la parcelle. Trois portions de fossés, St 1, St 2 et St 4 (2014), attestent d'une occupation, dans ce secteur du site, probablement de La Tène D2 ou de la période augustéenne. Les structures sont relativement arasées mais le comblement détritique, riche en mobilier (céramique, faune, coquillages, charbons) est peut-être à mettre en relation avec de l'habitat.

Même si l'orientation des tronçons de fossés mis au jour par cette opération divergent de ceux identifiés en 2014, St. 2 pourrait s'inscrire dans un maillage orthonormé avec le tronçon St1 de 2014.

La présence de telles structures ici vient ainsi confirmer l'extension de l'occupation de La Tène finale au nord-ouest de l'enclos fossoyé/sanctuaire antique.

Robin Karine

BERNAY-SAINT-MARTIN

Malveau

Suite à la demande de permis d'aménager par la EARL Fougère pour la construction d'un bassin tampon une opération de diagnostic représentant une superficie de 2 021 m², s'est déroulée au mois de

novembre 2021. Deux fossés parcellaires ont été mis au jour. Aucun vestige mobilier n'a été découvert.

Brunie David

BREUILLET

Route de la Grange

Le projet d'aménagement de quatre maisons individuelles, route de la Grange est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe en limite sud du bourg de la commune, sur un petit promontoire, en limite d'un versant.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 24 au 26 novembre 2021, par deux

archéologues de l'INRAP, sous la forme de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 10 à 15 m.

Dans la partie occidentale de l'emprise, trois fosses ont été mises au jour. Elles semblent correspondre à des dépôts de dépouille d'équidés, datant probablement du XXe siècle.

Audé Valérie

CHARRON

Abbaye de la Grâce-Notre-Dame

L'Abbaye de la Grâce-Notre-Dame de Charron est une abbaye cistercienne fille de la Grâce-Dieu de Benon. Elle a été fondée par Richard Cœur de Lion, probablement en 1190, cependant il est très probable qu'un établissement plus ancien existe. L'ancienne abbaye a été séparée en deux propriétés distinctes au cours du XVIIIe siècle. L'aile est, sur laquelle s'est déroulée l'opération archéologique présente quelques éléments architecturaux datant du dernier état de l'abbaye (fig.1). Ces éléments ont été observés mais de

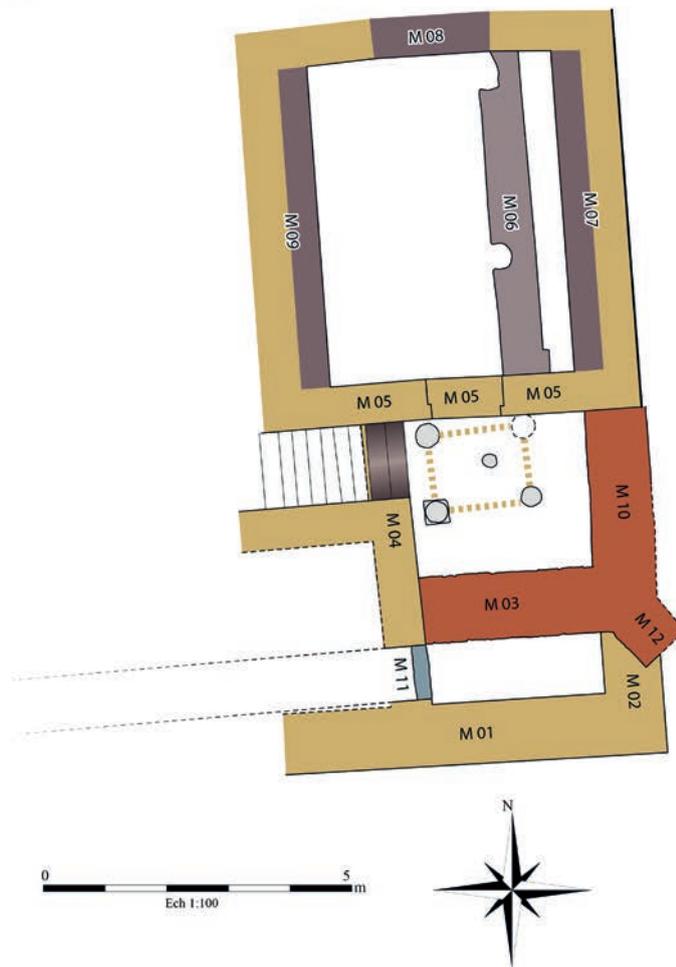


Charron, abbaye de la Grâce-Notre-Dame, fig.1 : Vue de la façade ouest de l'aile est, avec vue sur deux arcades bouchées appartenant au dernier état de l'abbaye. Au fond une arcade plus ancienne se devine (Cliché : J. Fillonneau)

lourds travaux de restaurations ne permettent pas de faire d'analyse du bâti, ni de prélever des échantillons de charbon. Deux arcades sont encore visibles, mais les traces d'une troisième ont été observées. Une moulure de couronnement est visible et un état antérieur est observable derrière les buissons, une demi arcature est encore présente. Du côté intérieur rien n'a pu être observé car il s'agit d'une ancienne étable.

L'opération de cette année 2021 comprenait la fouille complète du secteur 1 afin d'affiner la datation des structures, ainsi que la fouille de la moitié orientale du secteur 2. Une grande opération de relevé topographique a également été réalisée par les topographes du SAD17. Cela a permis de dresser un plan complet des vestiges de la cave mais également des pièces du rez-de-chaussée. Certains murs mis au jour entre 2020 et 2021 datent très certainement du premier état, ou du moins de la reconstruction découlant de la charte de Richard Cœur de Lion. Il s'agit des murs M3, M10 et M12 (fig.2). De nombreuses couches du secteur 1 ont livré du mobilier datant permettant d'affiner la chronologie de ce secteur. En revanche dans le secteur 2 les couches ayant été grandement brassées, le mobilier est souvent multi-période. Mais la fouille a permis de comprendre l'articulation des maçonneries et d'expliquer les évolutions de cet espace.

Fillonneau Julien



Charron, abbaye de la Grâce-Notre-Dame, fig. 2 : Plan phasé de la cave de l'abbaye (Relevé et DAO C. Gay, P. Botreau Et J. Fillonneau, 2021)

Bas Moyen Âge,
Temps modernes

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON La Citadelle

Bâtie à partir de 1630 à la demande du cardinal de Richelieu par l'ingénieur d'Argencourt pour protéger les côtes charentaises, la Citadelle de l'île d'Oléron a été plusieurs fois agrandie et remaniée aux XVIIe et XVIIIe siècles – notamment par Vauban en 1690. Érigée en lieu et place du supposé château fort médiéval, connu par les sources dès le XIe siècle, elle voit sa surface originelle de 6,5 ha doubler en quelques décennies.

En 2019, les premières investigations menées en parallèle d'une étude documentaire complète ont consisté en des prospections géophysiques (Géocarta)

qui ont révélé plusieurs anomalies en sous-sol, certaines liées à la citadelle, d'autres antérieures.

La campagne 2020 s'est ensuite attachée à l'étude du sous-sol de l'ouvrage à cornes construit sur ordre de Vauban et oblitérant une partie du bourg médiéval, ainsi qu'à la demi-lune royale, ouvrage défendant le pont et la porte royale datant des toutes premières années de la citadelle. Les sondages ont permis d'avancer sur de nombreuses questions concernant les origines et les évolutions de l'organisation spatiale et des aménagements de la citadelle actuelle. Ils ont concerné une superficie accessible d'environ 15 000 m².



Le Château-d'Oléron, la citadelle, vue générale de la Citadelle, avec sondages en cours (cliché : D. Abit)

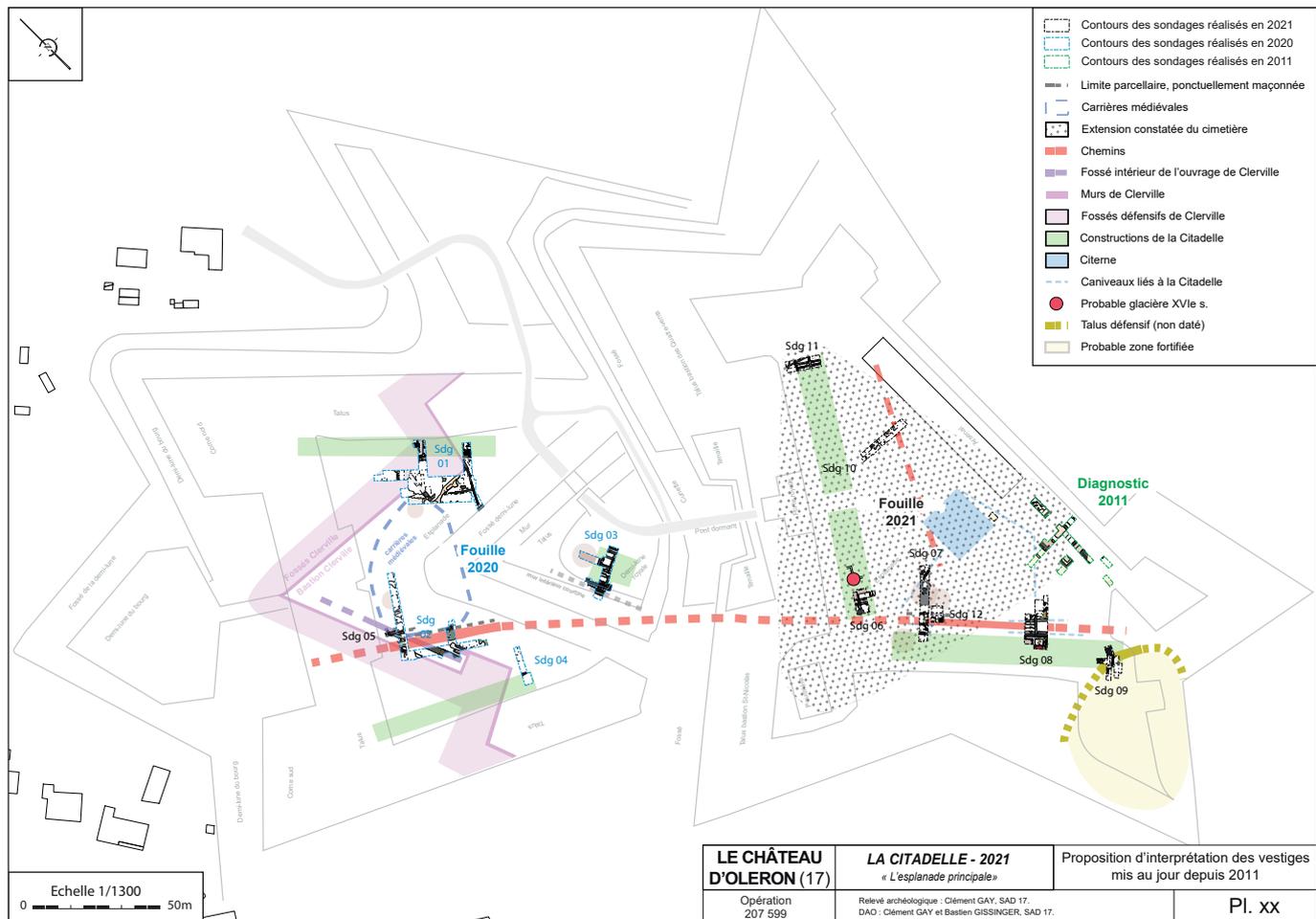
Les questions géomorphologiques ont été traitées en premier lieu, afin de connaître la nature et l'aspect général des terrains sur lesquels l'homme s'est installé, la manière dont il les a domestiqués, modelés, utilisés.

En 2021, le travail a été similaire, cette fois sur l'esplanade principale de la Citadelle, où l'on s'attendait à découvrir des restes du site fortifié médiéval tant attendu.

Ce qui semble le plus caractériser la fouille de cette année est au final un cimetière, utilisé au moins entre les XIe et XVe siècles. Il occupe les deux tiers nord de

l'emprise. Dans la partie sud, un mur marque une limite parcellaire nette et coupe des fosses pas antérieures à la fin du Moyen Âge. La construction borde un chemin est/ouest, mal conservé, dont ne subsistent que des ornières et quelques restes de revêtement en calcaire. Il semble assez probable qu'il s'agisse de la continuité d'un chemin observé en 2020 sous l'ouvrage à cornes. La datation est cohérente, l'ensemble remontant à la fin du XVe siècle et continuant d'être utilisé au XVIe siècle et potentiellement jusqu'au début du XVIIe siècle, avant la construction de la Citadelle. Ce chemin relie le bourg et la pointe calcaire, avancée naturelle reprise pour y installer le bastion de la Brèche.

C'est à cet emplacement que les restes d'une structure très érodée, mais apparemment d'ampleur, ont été identifiés. Un mélange de blocs, de sable et d'argile recouvre un substrat calcaire taillé, grossièrement mais indéniablement travaillé. En l'état, la structure ayant été repérée dans les espaces modernes bâtis sans possibilité d'extension des fenêtres d'exploration, il est difficile de dire s'il s'agit de l'extrême fond d'un radier de fondation, ou, plus vraisemblablement d'après nous, de la base d'un talus défensif. Cette structure amorce un arrondi qui semble isoler cette éminence rocheuse naturelle, située en bord de mer. L'emplacement semble idéal pour une structure défensive, mais les éléments datant manquent cruellement pour replacer



Le Château-d'Oléron, la citadelle, plan général des vestiges de la Citadelle, état 2021 (DAO : C. Gay, B. Gissingier)



Le Château-d'Oléron, la citadelle, les sépultures en coffres de la tranchée 07 (cliché : B. Gissinger)

cette structure d'au moins 4 m de largeur dans un contexte précis.

L'ensemble des structures évoquées jusque-là a fait l'objet de nivellements importants, parfois de destructions quasi totales, pour permettre l'installation de la Citadelle à partir de 1627-1628. De ces travaux titanesques subsistent peu d'éléments, à l'inverse des énormes remblais observés par endroits en 2020. Les terrassements importants liés aux travaux de préparation et de construction ont manifestement ôté une bonne épaisseur de la stratigraphie présente sur le site antérieur, ne laissant subsister que certains éléments profonds (base du talus, sépultures, fondations).

Des casernements ont été observés dans cinq des sept sondages, connus par un grand nombre de documents. L'exploration a été l'occasion de vérifier leur état de conservation, notamment fortement impacté par les bombardements de 1945 et les nivellements et destructions qui en ont découlé. La mise en œuvre des matériaux et la nature des revêtements de sol ont pu être appréhendés et décrits. De même, plusieurs des sondages permettent d'illustrer la présence des volées d'escaliers permettant l'accès aux étages.

Enfin, les niveaux de circulation extérieurs ont été appréhendés, de même que le réseau de caniveaux permettant de récupérer les eaux de pluie et d'alimenter la citerne carrée présente devant l'arsenal et construite vraisemblablement autour de 1675.

Cette seconde campagne de fouille sur la Citadelle a permis de comprendre, malgré les difficultés liées à la très mauvaise conservation des vestiges antérieurs à la période moderne, l'organisation générale de cette zone de près d'1 ha au cours du Moyen Âge. Les nivellements importants ont probablement fait disparaître nombre d'éléments importants. Une troisième campagne prévue pour 2022 permettra peut-être de combler certaines interrogations notamment liées à la datation du système défensif observé.

Gissinger Bastien



Le Château-d'Oléron, la citadelle, les casernements de la tranchée 08 en vue zénithale (cliché : D. Abit)

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON Ors Estran

Cette deuxième campagne de fouille d'un programme triennal aura permis d'achever l'exploration d'une portion de l'enceinte mise en évidence en 2018 s'étendant à la fois sur terre et sur l'estran. Outre la présence de vestiges mobiliers reflétant des rejets du quotidien dans les fossés (faune, lithique, céramique), il ressort de cette opération une possible utilisation de la zone dédiée au funéraire. Ce point soulève la question des pratiques en cours dans ce domaine parmi les populations du Néolithique récent. Ces dernières étant particulièrement mal définies dans tout l'ouest de la France, le site d'Ors acquiert ainsi une nouvelle facette à son intérêt.

En revanche, les éléments initialement recherchés sont particulièrement pauvres. Certes, l'abondance en mobilier permet de renouveler quantitativement et qualitativement les données matérielles du Néolithique récent II et de la culture de Peu-Richard, mais les aménagements pouvant aider à comprendre la structuration interne de l'enceinte font encore défaut. Les espoirs suscités par les découvertes effectuées sur le site par M. Rouvreau durant les années 1967 et 1968 se sont réduits suite à l'analyse de ses archives

de fouilles retrouvées en 2020 et leur confrontation au terrain. Les structures en pierres mises au jour par l'équipe Rouvreau et conservées en élévation sont aujourd'hui rendues inaccessibles et/ou détruites par les aménagements littoraux et les fouilles clandestines. En revanche, l'analyse des archives permet de réinterpréter partiellement certains aménagements identifiés alors, et de mieux localiser l'ensemble des interventions anciennes et leurs découvertes, ce qui permet de les intégrer à la compréhension du site.

Les prospections géophysiques effectuées in situ et les analyses paléo-environnementales destinées à comprendre la formation des marais aux alentours ont été poursuivies. Ces données permettent de mieux appréhender le paysage dans lequel s'inscrivent l'enceinte et le monument antérieur présent sur le site (dolmen d'Ors). De manière plus générale, ces données participent à définir les mécanismes de l'évolution du trait de côte et à mieux appréhender les choix d'implantation des occupations humaines dans un territoire alors très différent de l'actuel.

Soler Ludovic



Le Château-D'Oléron, Ors estran, zone du site accessible uniquement à marée basse. Vue générale de la fouille, (cliché drone : A. Briand).

Haut Moyen Âge,
Néolithique

CORME-ROYAL Rue des Cormiers

Le diagnostic réalisé sur la parcelle OH 1318 de Corme-Royal n'a pas permis la caractérisation d'indice de site archéologique significatif. On notera cependant les traces d'un potentiel chemin ancien et des fossés parcellaires qui s'y rattachaient ainsi que quelques fragments de céramique du haut Moyen Âge. Notons

aussi un petit ensemble de pièces lithiques en silex qui signent une fréquentation du site certainement au Néolithique.

Vacher Stéphane

Protohistoire

COZES Boulevard de Bonnes Nouvelles

La commune de Cozes et celles limitrophes sont particulièrement riches en vestiges archéologiques. Sur le seul territoire de Cozes, vingt-neuf occupations sont enregistrées dans la base Patriarche au moment de cette opération. Il s'agit de vestiges mis au jour lors d'interventions archéologiques mais aussi de nombreuses découvertes par prospections aériennes effectuées principalement par J. Dassié dans les années 1960-70. La grande majorité des sites recensés concerne le Néolithique (enceintes) et la Protohistoire (enclos). Dans ce secteur, au sud du bourg ancien de Cozes pas moins de six opérations archéologiques ont été menées : 4 diagnostics et 2 fouilles.

Cette opération concerne 1,6 hectares encore non aménagés et situés au centre de cette série (Vallet 2003, Vacher 2012, Rousseau 2014, Audé 2019, Vacher 2019 et Audé en cours).

Sur l'emprise même de cette opération, est enregistré dans la base Patriarche le site 17 131 008 créé à partir d'un cliché réalisé lors d'un survol aérien par J. Dassié. Il convient de noter que les informations enregistrées sont erronées : la présence d'enclos circulaires supposés correspond à des irrégularités

naturelles en sous-sol. Ce que l'on peut nettement observés sur des clichés aériens de l'IGN plus récents et ce que les tranchées de diagnostic permettent de constater. En revanche, cette opération permet de recenser la présence d'un long fossé rectiligne attribuable à la Protohistoire au sens large, au lieu-dit La Grande Herbaude-Est avec des coordonnées quelque peu différentes de celle enregistrées précédemment pour ce site. Relativement érodé, la fonction du fossé n'est pas définie et l'attribution chronologique basées uniquement sur deux petits tessons de céramique sans élément de forme ou de décor.

Ainsi, malgré une position topographique favorable (légère éminence entre deux talwegs), malgré un fort potentiel archéologique (nombreux vestiges reconnus sur les parcelles attenante), malgré un maillage dense des tranchées de sondage (espacement de 10 m), très peu de vestiges furent mis au jour sur l'emprise du projet. Il aura pu être identifié quatre fossés de type parcellaire, un long fossé attribuable, sans guère de plus précision, à la Protohistoire ainsi que deux probables petites fosses de plantation.

Soler Ludovic

Moyen Âge,
Période récente

ÉCHEBRUNE Abords de l'église Saint-Pierre

Le projet de restauration des abords de l'église Saint-Pierre a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée à plusieurs sections autour et au pied de l'église Saint-Pierre.

L'intervention s'est concentrée sur une partie de l'esplanade enherbée qui se développe au sud de l'édifice et qui surplombe ce dernier d'environ 2,30 m de hauteur. Deux sondages ont été ouverts au pied

du mur gouttereau sud, un troisième en façade et deux autres au nord, un au chevet et un autre au pied de la nef. Une dernière tranchée devait être ouverte dans la petite parcelle pentue située entre le parvis de l'église et la rue des Chardons, située à une trentaine de mètres en contrebas à l'ouest. Malheureusement, la pelle mécanique n'a pas pu accéder à ce terrain en raison de la présence d'arbres aux branches trop basses côté parvis et d'un dénivelé abrupt beaucoup trop important côté des Chardons. Enfin, considérant

le très mauvais état de conservation du haut mur qui sépare l'esplanade enherbée du mur sud de l'église, les tranchées qui y ont été ouvertes n'ont pas été implantées contre son parement sud, contrairement à ce qui avait été planifié. Aucun risque, autant pour le personnel que pour la construction, ne devait être pris. Il semble ici très important de signaler que les travaux à venir à proximité de cette maçonnerie devront absolument prendre en compte son état très instable : un mouvement du sol a été constaté au début du décapage mécanique, qui a alors été décalé un peu plus au sud.

L'opération a révélé la présence de sépultures médiévales, voire modernes, au nord et au sud de la nef. De fait, l'étendue du cimetière est aujourd'hui un peu mieux connue ; l'archéologie vient ainsi confirmer l'information transmise par le cadastre napoléonien dressé en 1813 selon laquelle le cimetière entourait toute l'église encore au début du XIXe siècle, à l'exception du chevet.

Les tombes découvertes prennent pour la plupart la forme de fosses sépulcrales creusées directement dans le substrat calcaire, pour certaines dotées d'alvéole céphalique. Certaines d'entre elles possédaient encore des dalles de coffre ou de couverture, prouvant que l'architecture funéraire pouvait être composite. Au moins une tombe d'époque moderne a aussi été fouillée au pied du mur gouttereau sud. En façade, un dallage fait de pierres issues de la carrière voisine d'Avy a été dégagé à quelques centimètres sous le sol de circulation actuel en goudron. D'après les informations

glanées auprès des habitants du village et grâce aux photographies anciennes, il appert que ce sol assez ancien était encore visible au milieu du XXe siècle.

Les sondages ouverts le long du flanc nord du bâtiment religieux ont révélé d'une part que sa partie romane avait été fondée au XIIe siècle directement sur le toit calcaire, aplani à cet effet. D'autre part, la reconstruction du chevet à l'époque gothique s'est faite selon une technique différente, avec des fondations bien plus profondes : le calcaire est à cet endroit profondément entaillé.

En outre, les vestiges de constructions, certaines bâties à partir de spolia, ont été mis au jour au pied du chevet gothique. Leur fonction reste indéterminée et leur implantation, désaxée par rapport au bâtiment religieux, interroge. Enfin, les trois sondages ouverts au sud du mur de soutènement de l'ancien cimetière n'ont pas livré d'information capitale : le terrain est ici fait, sur au moins 1,50 m de profondeur, de remblai constitué essentiellement de terres de cimetière brassées, renfermant un très grand nombre d'ossements humains déconnectés et brisés. Cela résulte peut-être de perturbations imputables au déplacement du cimetière au tout début du XXe siècle.

L'opération archéologique a réveillé une infime partie de l'histoire très complexe de l'église Saint-Pierre et de ses abords. Considérant les innombrables reprises, modifications, ajouts et retraits qu'a subi l'église, il était attendu que les sondages apportent plus de réponses.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,
Temps modernes

ÉCHILLAIS 4 Place de Verdun

Cette petite opération n'a nécessité que trois jours de travail sur place. L'ouverture n'a pas été très importante en raison de la faible superficie et de la nécessité de stocker les terres extraites.

Deux tranchées ont été ouvertes. La première, au nord de l'église, traverse toute la longueur du jardin ouest du presbytère. Elle a été élargie pour permettre une exploration en profondeur dans des conditions de sécurité adéquates.

La structure principale, coupant au moins un niveau de préparation de sol appartenant ainsi à un aménagement antérieur, est constituée d'un mur épais d'environ 1 m. Installé sur le rocher, il adopte une orientation nord-est/sud-ouest et rejoint apparemment le chevet de l'église antérieure, découvert dans le chœur actuel. Ce mur est précédé d'un creusement large, probable fossé dont la largeur excédait la limite de fouille est. Il était ainsi large d'au moins 5 m, mais peu profond (environ 2 m). Des blocs appartenant à son comblement inférieur viennent s'appuyer contre

la base du mur, qui se trouve dès lors assimilable à un rempart. Un très gros bloc calcaire, de la même dimension que la largeur du « rempart », pouvait éventuellement se rapporter à un bloc de boutisse.

Un système fortifié n'était jusque-là connu que par l'existence de représentations tardives, notamment une porte d'enceinte et quelques sources lacunaires.

Le comblement de ce fossé a servi d'encaissant à l'installation de plusieurs tombes en coffre de pierres pour l'essentiel, mais aussi en cercueils.

À l'ouest du mur, on note la présence de maçonneries, souvent grossières s'agissant de blocs de soubassements. Deux gros moignons de maçonneries, perpendiculaires l'un à l'autre et donc restituées comme fonctionnant potentiellement de pair, appartenaient à une construction. Il ne s'agit pas de murs de clôtures. Ces fondations sont posées sur un niveau de sol marqué par la présence de grosses dalles calcaires.



Echillais, place de Verdun, vue générale de la tranchée 01, longeant l'église, et des vestiges médiévaux, notamment de sépultures (Cliché : B. Gissingier).

Les sédiments alentours, scellant ces ensembles, sont là encore percés de sépultures dont le rare mobilier qui a pu leur être rapporté indiquait une datation pas antérieure au XIVe siècle.

Toutes ces sépultures affleurent sous la terre végétale actuelle et présentent des individus en décubitus dorsal, tête à l'ouest.



Echillais, place de Verdun, le mur d'enceinte, précédé à gauche par un fossé dans le comblement duquel on aperçoit des sépultures (Cliché : B. Gissingier).

Avant d'être un cimetière, à partir du XIVe siècle, cette zone fut donc probablement une zone castrale, englobant l'église ou mitoyenne de celle-ci.

Deux phases d'inhumation sont mises en évidence, même si l'orientation reste fixe dans le temps. Les tombes des XIe-XIIe siècles, en coffres de pierres, sont suivies d'inhumations en contenants périssables à la fin du Moyen Âge et au cours de la période moderne.

La seconde tranchée, bordant l'angle sud-est du presbytère, a permis de mettre au jour une partie de bâtiment médiéval ou moderne, démolis durant l'époque moderne et surmonté d'un niveau de circulation des XVIIIe-XIXe siècles. Cette zone a fait l'objet d'une fouille en 2022.

Il faut conclure à une occupation importante de type potentiellement castrale au nord de l'église, investie peu à peu par les inhumations au cours de deux périodes distinctes, et d'une occupation civile ou religieuse au nord-est de l'église actuelle.

Gissingier Bastien

Antiquité, Moyen Âge,
Période récente

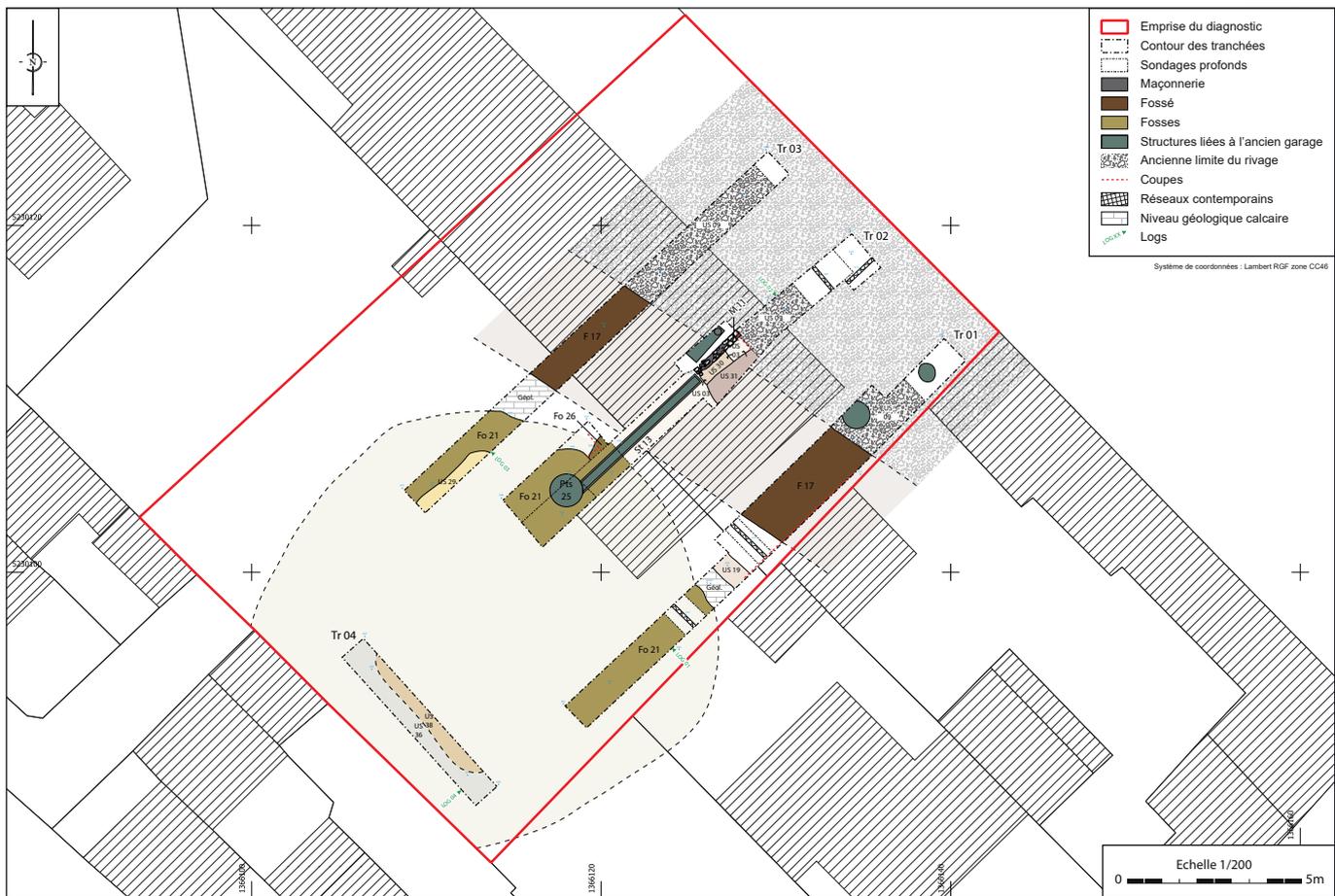
LA FLOTTE

5 Cours Eugène Chauffour

Le diagnostic réalisé en novembre 2021 à l'emplacement de l'ancien garage automobile au 5 cours Eugène Chauffour sur la commune de La Flotte a permis d'explorer les abords immédiats du site dit « des thermes de la Clavette ». Cette opération archéologique a été l'occasion de compléter les informations recueillies lors des fouilles des thermes, réalisées en 1985 et 1994 sur les parcelles voisines. Malheureusement, la présence de l'ancien garage automobile construit à la fin des années 1950, a

profondément marqué le sous-sol de l'emprise prescrite. De nombreux réseaux et des cuves liées à l'activité du garage ont lourdement impacté les vestiges plus anciens.

Cependant, l'ancien cordon dunaire disparu lors des travaux de réalisation du cours Eugène Chauffour au milieu du XIXe siècle a pu être étudié. Il a été repéré sur un axe nord-ouest/sud-est sur l'extrémité nord de l'emprise. Il se matérialise sous la forme d'un amoncellement de petits galets de calcaire, fortement



La Flotte, Cours Eugène Chauffour, plan de l'opération archéologique (DAO : Aubry T., Gay C. et Botreau P.)

usés et roulés par la mer, mélangés à de la malacofaune marine. Trois structures en creux ainsi que la première assise d'un mur en moellons de calcaire ont été mis au jour dans les quatre tranchées réalisées. Le premier vestige correspond à un mur composé de moellons de calcaire liés à l'aide d'un mortier jaune sableux. Il correspond à un bâtiment visible sur une photographie aérienne de 1950 et est daté du milieu du XIX^e siècle. Le second vestige repéré correspond à un large fossé, daté entre l'époque médiévale et l'époque moderne, s'appuyant contre le cordon dunaire et creusé directement dans le substrat calcaire. Une importante fosse d'extraction de calcaire est présente sur l'extrémité sud des tranchées. Elle est datée de l'époque moderne. Cette large fosse d'extraction de l'époque moderne, présente sur la quasi-totalité de la parcelle prescrite, a détruit les vestiges plus anciens. En effet, de nombreux fragments de *tegulae* et du mortier de tuileau ont été retrouvés dans le comblement de la fosse d'extraction, indiquant la présence immédiate de structures antiques. Un fragment de sigill'a également été découvert dans la tranchée située à l'ouest de la parcelle. Une structure creusée dans le substrat calcaire au milieu de la parcelle semble quant à elle être de l'époque antique. Fortement perturbée par la

fosse d'extraction ainsi que par la présence du garage automobile, elle n'a pu être étudiée que sur une petite portion.

Les résultats de cette opération archéologique permettent donc de comprendre partiellement l'évolution de ce quartier de La Flotte. D'abord ancien rivage, exploité probablement à l'époque antique avec la présence des « thermes de la Clavette » à quelques dizaines de mètres, puis aménagé à l'époque médiévale ou moderne par le creusement d'un large fossé probablement à but défensif, cette parcelle de terrain a servi de carrière pour extraire le substrat calcaire. Comblée ensuite à l'époque moderne par la terre environnante, cette grande fosse d'extraction a piégé des éléments de construction antique et des fragments de céramiques à glaçure verte modernes. Avec l'aménagement du cours Eugène Chauffour, le rivage est comblé et un bâtiment domestique est construit sur la parcelle. Très mal conservés par la présence d'un garage automobile, ces vestiges permettent néanmoins d'appréhender le passé de ce village sur plusieurs siècles.

Aubry Théo

FONTCOUVERTE Rue du Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé rue du Bourg, sur une parcelle de 1 350 m², nous a permis de constater la présence d'une carrière, probablement d'extraction de calcaire. Les fosses d'extraction, attribuables à l'époque Moderne, ont été remblayées en partie par des fragments de tuiles, des sédiments sablo-limoneux parfois rubéfiés et des éléments issus de démolition. Il

est probable que des déchets provenant d'une tuilerie ont été utilisés pour combler les carrières. Un atelier de production de terre cuite architecturale est d'ailleurs mentionné sur la commune, au lieu-dit La Sauzaie, à 800 m de l'emprise de ce diagnostic.

Giraud Pierre

FONTCOUVERTE Les Arcs

Notice non parvenue.

Mialhe Vincent (INRAP)

FORGES-D'AUNIS Rue des Terres de l'Augerie

Le diagnostic entrepris sur les 31 058 m² du futur lotissement de la rue des Terres de l'Augerie a permis d'une part, de mettre en évidence un grand silo isolé non daté en limite nord-est de l'emprise et, d'autre part, de reconnaître un site d'enclos quadrangulaires. Le site regroupe deux enclos de grand module, environ 20 m de côté et dont les fossés approchent les 2 m de profondeur. Ces aménagements structurent certainement cette phase d'occupation du site, deux enclos plus modestes, qui peuvent être considérés comme des satellites, viennent se rajouter. Bien évidemment, d'autres enclos et structures plus légères non détectés lors de notre intervention peuvent venir compléter cet ensemble ou établir une continuité chronologique plus large.

À ce stade de reconnaissance et en fonction du mobilier mis au jour dans les parties basses de deux des enclos, ils sont datables de La Tène C. Deux datations 14C marquent également une fréquentation plus tardive des lieux, à la période antique. Cette occupation est-elle en lien avec la fonction gauloise du lieu avec des probables activités rituelles, culturelles et funéraires ?

Cet indice de site est localisé à proximité d'un site d'enclos circulaires du Bronze ancien découvert en 2003 au sud de l'emprise et qui n'a pas fait l'objet de fouille à ce jour. Cette proximité peut indiquer une continuité de la fonction « funéraire » de cette partie de la commune de Forges lors d'une phase qui s'étend à

toute la Protohistoire et jusqu'au début de la période antique. Ces phases d'occupation longues, durant lesquelles cette fonction perdure, sont déjà connues dans la région, comme sur les sites de Civaux, Antran ou Périgny.

Les enclos mis au jour rue des Terres de l'Augerie offrent l'opportunité d'étudier un ensemble d'enclos quadrangulaires aux modules variés mais qui présentent une grande homogénéité stratigraphique. Cette dernière se caractérise par la présence systématique d'un horizon marqué par des apports d'argile exogène au sous-sol du site et dont l'origine et la fonction restent à définir. On soulignera aussi la présence de la grande structure de combustion dans l'enclos 2 et potentiellement d'un aménagement du même type dans l'enclos 1, ce qui reste actuellement un cas isolé après un premier dépouillement bibliographique rapide. La fouille complète de la ou les structures de combustion devrait permettre de nous éclairer sur une partie des rites effectués sur ce type d'occupation. L'apparente pauvreté en mobilier est à relativiser sur ce type d'occupation, les artefacts étant généralement répartis sous la forme de dépôts ponctuels. Pour ce qui est des inhumations ou des incinérations, même si elles sont rares dans la région, le potentiel de découverte reste réel.

Vacher Stéphane

LA JARNE Centre bourg

Le projet d'aménagement d'un accès PMR à l'église et de requalification du centre bourg a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 22 134 m², englobait l'esplanade enherbée au cœur de laquelle se dresse l'église Notre-Dame, l'espace autour de la mairie et le parc arboré situé en face.

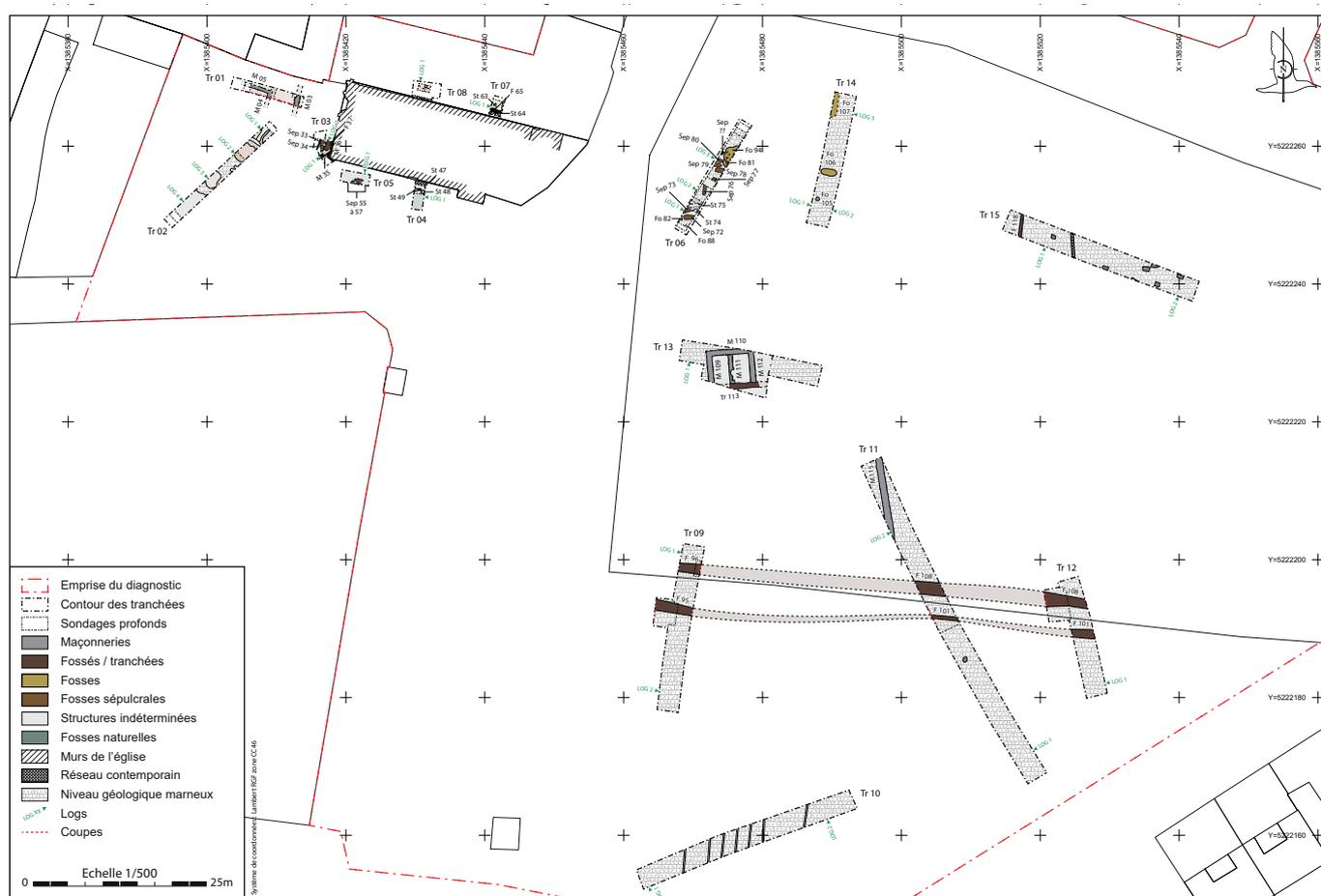
L'intervention a mis en lumière l'ancienneté de l'occupation du village, qui semble remonter au moins à l'époque antique, a levé le voile sur une partie de l'histoire architecturale de l'église et a offert l'opportunité d'évaluer le potentiel archéologique aux abords du cours d'eau de l'Otus.

L'exploration des abords de l'église a révélé des bribes d'éléments architecturaux, tels que contreforts d'angles ou encore parties de fondations, appartenant à des phases antérieures de l'édifice. Une rapide étude du bâti, intégrée à ce présent rapport, est venue compléter ces observations. Des constructions d'époque probablement moderne ont été dégagées, enfouies sous d'épais niveaux de remblais :

outre de petites fondations ayant appartenu à un bâtiment dont la nature est inconnue, dépourvues de niveaux d'occupation associé, ce sont d'imposantes maçonneries en très bon état de conservation qui ont été découvertes à environ 30 cm de profondeur. Il s'agit manifestement des murs d'une cave d'époque moderne, si l'on se fie au mode de construction. Rien ne laisse présager l'existence de ces bâtiments sur le cadastre napoléonien dressé en 1828.

En outre, à près d'1,30 m sous la surface de circulation actuelle et à une dizaine de mètres à l'ouest de la façade ont été identifiés des niveaux d'occupation médiévaux, caractérisés par des sédiments très organiques qui contenaient quelques tessons de céramique médiévaux. Ils recouvraient de probables aménagements très lacunaires, difficilement lisibles.

C'est aussi sans surprise que des sépultures ont été retrouvées directement sous le parvis de l'église ainsi que contre le mur gouttereau sud. Cette phase du cimetière, probablement d'époque moderne, était uniquement constituée d'inhumations en fosse et en



La Jarne, centre bourg, plan général des tranchées et des structures identifiées (DAO : C. Gay)

cercueil ; aucune tombe construite de type coffre n'a été retrouvée.

Les sondages ouverts dans le parc arboré et sur le parking qui le jouxte ont révélé la présence d'au moins deux bâtiments dont il reste de puissantes fondations dont les arases affleurent sous le couvert végétal. Ils n'apparaissent pas non plus sur le cadastre napoléonien, et aucun indice n'apporte d'éclairage sur leur époque de construction. Deux grands fossés sondés à plusieurs reprises constituent les vestiges de fossés bordiers d'un chemin aujourd'hui disparu, qui lui est visible sur le cadastre napoléonien. Au sud, ce sont probablement des sillons creusés par les engins agricoles qui sont apparus.

Enfin, sous le petit parking qui fait face au chevet de l'église ont été identifiées plusieurs fosses sépulcrales directement creusées dans le terrain naturel calcaire ; elles s'accompagnaient de fosses probablement dépotoir. Le temps a manqué pour sonder au moins une de ces fosses, mais le mobilier prélevé est attribué à l'époque antique, au Haut-Empire plus précisément.

C'est ainsi que le « bruit de fond » détecté par le biais de mobilier résiduel découvert dans les remblais du sondage (Tr. 04) ouvert sur le flanc sud de la nef de l'église trouve ici une concrétisation.

En outre, l'attestation de la présence d'un lieu de culte au début du Moyen Âge classique est désormais renforcé par le fait que cet établissement était manifestement accompagné d'une aire funéraire. En effet, la datation par 14C d'os humains prélevés dans une des sépultures situées dans la tranchée Tr. 06, à l'est du chevet, estime le décès de l'individu entre 992 et 1048 AD (à 74,8 % de probabilité).

Ainsi, l'opération aura révélé la complexité de l'histoire architecturale de l'église grâce à une lecture attentive des murs couplée à l'exploration de leurs fondements. En outre, elle aura mis en lumière l'ancienneté de l'occupation anthropique, qui remonte au moins à l'époque antique.

Trézéguet Céline

JONZAC Chez-Pinaud

Le gisement du Paléolithique moyen et récent en pied de falaise de Chez-Pinaud à Jonzac est l'un des derniers grands gisements moustériens identifiés dans le Sud-Ouest européen. La découverte de quelques éclats et ossements par Émile Marchais (BRGM), incita Jean Airvaux et Jean Marc Bouchet à se rendre sur le site où ils identifièrent, en 1997, un remplissage archéologique. Jean Airvaux (SRA Poitou-Charentes) entreprit alors sa fouille, de 1998 jusqu'au début des années 2000, et fournit la première description complète des différentes occupations humaines, dont la succession d'une quinzaine de niveaux attribués au Moustérien de type Quina (Airvaux, 2004). La fouille du gisement fut reprise de 2004 à 2007 par une équipe de l'Université de Bordeaux et du Max Planck Institute, dirigée par Jacques Jaubert et Jean-Jacques Hublin (Jaubert et al., 2008b). Cette dernière permit de préciser le cadre chronologique du site et de caractériser les processus de mise en place des ensembles archéologiques. Une campagne de sondage fut réalisée en 2011 par l'INRAP sous la direction de Nelly Connet suite à des projets d'aménagements autour du site, révélant l'extension des occupations paléolithiques sur l'ensemble de la ligne de falaise.

L'unité stratigraphique 22 (US22) a été très vite identifiée comme exceptionnelle tant par sa préservation que par son contenu archéologique. Constituée d'un magma d'ossement de Renne principalement, complété par Cheval et Bison et d'éléments de

débitage Quina, elle est attribuée au MIS4. Le profil squelettique, les activités de boucherie enregistrées et les nombreuses connexions anatomiques ont conduit à son interprétation comme site de boucherie en association directe d'un lieu d'abattage en masse au Renne (Airvaux, 2004; Jaubert et al., 2008a).

Les récents développements sur la question des sites spécialisés sur la prédation au Paléolithique moyen et sur la chronologie et le contexte archéologique du Quina ont conduit à la reprise du gisement en 2019 par notre équipe internationale. Notre objectif principal est de tirer profit de l'exceptionnelle préservation de cet ensemble osseux pour discuter, à partir de la distribution spatiale des vestiges, de l'organisation des activités sur le site et de la relation entre outillage lithique et pratiques bouchères.

La fouille est conduite par décapages successifs de l'ensemble de la surface accessible avec un enregistrement tridimensionnel de la position de chaque vestige (station totale) doublé par l'enregistrement photogrammétrique des nappes de vestiges au fur et à mesure de leur dégagement. Le sédiment est tamisé à l'eau dans des bassines (pour limiter la consommation de cette dernière) avec des tamis de 10 et de 8. La fouille s'opère autour du secteur fouillé précédemment sur une surface d'environ 8m².

La campagne de fouille de 2021

En 2021, la fouille de Chez Pinaud s'est déroulée sur quatre semaines. Malheureusement, à cause



Jonzac, Chez Pinaud, figure 1, zone de fouille (carrée H9/H10 I9/I10) à la fin du décapage C9. L'abondance des extrémités articulaires et des pièces de grosses dimensions est remarquable.

des restrictions aux frontières dues à la pandémie de COVID19, une partie de notre équipe internationale n'a pas pu nous rejoindre.

Ainsi au total, notre équipe cette année a été constituée de 24 personnes pour un total de 389 jours/homme de présence sur le terrain conduisant à la réalisation de trois décapages. Plus de 3300 vestiges osseux et lithiques ont été coordonnés, inventoriés et étudiés.

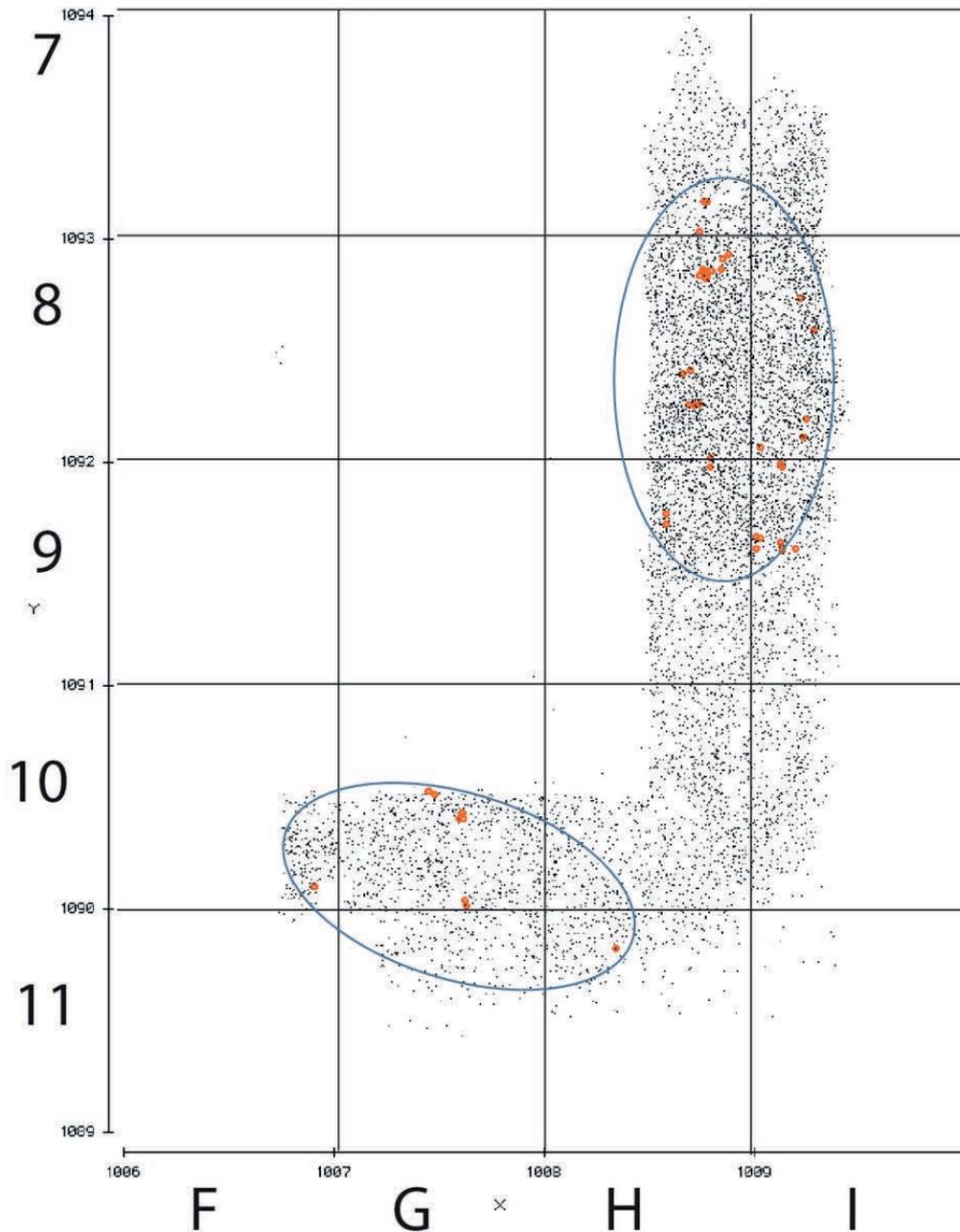
L'assemblage présente les mêmes caractéristiques que les années précédentes avec un stock faunique largement dominé par le Renne (%NISP=70%) suivi du Cheval (20%) et du Bison (10%). Soulignons la découverte de deux restes de Loup. Alors que l'action des carnivores est négligeable (>1%), les stigmates de l'activité anthropique sont visibles sur plus du quart des vestiges et concernent toutes les espèces, y compris le Loup. L'ensemble lithique peut entièrement être rattaché au système de débitage Quina et les racloirs présents ont été utilisés jusqu'à exhaustions. Une importante et exceptionnelle industrie en os a été découverte (représentant plus de 150 pièces) (Baumann et al., 2023).



Jonzac, Chez Pinaud, figure 2 Figure de rétention du remontage de l'articulation du poignet de renne de C8

Cette année un effort particulier a été conduit sur la distribution spatiale des vestiges qui est au cœur de notre problématique.

La nappe osseuse est recoupée dans sa partie sud par un chenal que l'on peut suivre depuis nos premiers décapages. Le fond du chenal semble être atteint par le dernier décapage de l'année (décapage C9), pour lequel



Jonzac, Chez Pinaud, figure 3 : projection spatiale de l'ensemble du matériel récolté depuis 2019 et identification des éléments impliqués dans des connexions anatomiques (en ronds oranges). Les cercles identifient les deux concentrations discutées dans le texte

des vestiges lithiques et fauniques réapparaissent en son sein.

Neuf connexions anatomiques impliquant 28 vestiges ont été identifiées lors de la fouille. Elles représentent toutes des connexions labiles confirmant la protection rapide des vestiges après leur abandon sur place et l'absence de mouvement de ces derniers après le dépôt. Une en particulier est à signaler : il s'agit de l'extrémité distale d'un radius de renne avec son carpe et son métacarpiens (Fig. 2).

En plus de renseigner sur la préservation des dépôts, cette connexion livre des informations intéressantes sur la boucherie des Néanderthaliens qui ont occupé le site. En effet, il s'avère ici que la désarticulation du poignet a été effectuée par

fracturation de la partie distale du radius et de la partie proximale du métacarpien. Ce type de désarticulation a été identifiée également en 2006 sur un coude de renne et confirme un traitement expédiant de certaines parties des carcasses accumulées sur place.

Au total 24 connexions anatomiques impliquant 46 vestiges osseux ont été identifiées et documentées depuis 2019. L'étude de leur distribution spatiale identifie deux concentrations de ces dernières (Fig. 3)

La zone Nord est de loin la plus importante en terme de connexions rassemblant 19 des groupes de connexions. La zone Sud en regroupe 5. La présence en leur sein de connexions labiles, atteste d'un enfouissement rapide et aussi de l'absence de déplacement des vestiges.

En particulier la zone Nord, qui regroupe les 3/4 de ces connexions anatomiques est particulièrement intéressante pour notre problématique. Nous souhaitons commencer à isoler les vestiges de cette zone pour travailler sur une étude croisée à haute résolution faune-lithique avec l'hypothèse suivante « : les objets ayant peu ou pas été déplacés depuis leur dépôt, le lithique et le faune présent dans cette zone ont été déposés en même temps. Par conséquent, le silex utilisé a pu servir directement à exploités les morceaux de carcasses présent dans la zone ».

Cependant, soulignons que la concentration de ces connexions et leur absence dans la majorité de la zone de fouille semblent indiquer une préservation différentielle de l'amas osseux et qu'une partie a perdu son organisation d'origine comme le souligne l'étude géoarchéologique.

Rendu William, Shnaider Svetlana,
Baumann Malvina et Kolobova Kseniya

Notre programme de fouille est financé par le Ministère de la Culture, via le SRA Nouvelle Aquitaine, section Poitou-Charentes, Le Conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAN. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, de la municipalité de Jonzac, de l'UMR 5199 PACEA. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu.

- Airvaux 2004
- Airvaux J. : « Le site paléolithique de chez-Pinaud à Jonzac, Charente-Maritime. » *Préhistoire du Sud-Ouest* (Suppl. 8), 2004.
- Baumann et al. 2023
- Baumann M., Plisson H., Maury S., Renou S., Coqueugniot H., Vanderesse N., Kolobova K., Shnaider S., Rots V., Guérin G., Rendu W. : « On the Quina side : A Neanderthal bone industry at Chez-Pinaud site, France », *Plos one*, 18, 6, p.e0284081, 2023.
- Costamagno et al. 2006
- Costamagno, S., Meignen, L., Beauval, C., Vandermeersch, B., Maureille, B. : « Les Pradelles (Marillac-le-Franc, France): A mousterian reindeer hunting camp? » *Journal of Anthropological Archaeology* 25, 2006 p. 466–484.
- Jaubert et al. 2008a
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., Mcpherron, S.P., Soressi, M. : *Chez-Pinaud, Jonzac (Charente-Maritime) Fouille programmée triennale 2005-2007 3ème année 2007*, rapport de fouille programmée, Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, Poitiers. ed., 2008.
- Jaubert et al. 2008b
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., Mcpherron, S.P., Soressi, M., Bordes, J.-G., Claud, E., Cochard, D., Delagnes, A., Mallye, J.-B., Michel, A., Niclot, M., Niven, L., B., Park, S.-J., Rendu, W., Richards, M.P., Richter, D., Roussel, M., Steele, T.E., Texier, J.-P., Thiebaut, C., : « Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime), : premiers résultats de la campagne 2004-2006 », in J. Jaubert et J.-G. Bordes (Dir.) : *Les sociétés du Paléolithique dans un Grand sud-ouest de la France : nouveaux gisements nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, (Mémoire XLVII de la société préhistorique française), 2008, p. 203-243.
- Niven et al. 2012
- Niven, L., Steele, T.E., Rendu, W., Mallye, J.-B., Mcpherron, S.P., Soressi, M., Jaubert, J., Hublin, J.-J., : « Neandertal mobility and large-game hunting: the exploitation of reindeer during the Quina Mousterian at Chez-Pinaud Jonzac (Charente-Maritime, France). » *Journal of human evolution* 63, 2012, p. 624–635.

JONZAC

Place du marché, parvis de l'église
Saint-Gervais-Saint-Protais

Notice non parvenue.

Maurel Léopold (MCC)

Bas Moyen Âge

LOIX

13 rue des Sacristains

Le diagnostic mené à Loix du 25 au 27 mai 2021 a permis de mettre en évidence une partie d'un bâtiment du XIVE siècle sur poteau à couverture de tuiles qui se poursuit dans la parcelle attenante à l'ouest.

Un niveau de remblai très localisé vient sceller cette première phase d'occupation.

Loeil Pascal

LUSSANT

5 rue du Fournil

Faisant suite à une demande de permis de construire sur les parcelles AC 84, 83p et 81p situées au 5 rue du Fournil à Lussant en Charente-Maritime, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, lequel avait déjà livré des vestiges médiévaux et modernes lors d'opérations archéologiques antérieures.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent immédiatement à l'arrière d'habitations bordant le nord du noyau historique du bourg de Lussant, centré autour de l'église Saint-Pierre. Outre de rares espaces impropres au diagnostic (voie d'accès, portail, construction légère non démolie) le terrain se présente en jardin nu enherbé avec une partie anciennement exploitée en potager. Les terrains « superficiels » sont fortement remaniés et remués sur une épaisseur de 60 cm en moyenne et se composent d'un limon argileux poreux, brun, meuble, homogène, avec des graviers et des blocs calcaires émoussés rares. On y a observé l'apport ponctuel de sables visant à alléger la terre pour sa mise en culture. Le terrain, présente une très légère pente déclinant vers la vallée de la Ragoterie en direction du nord-est de 8,25 m à 6,45 m NGF. Sur l'ensemble du diagnostic, le substrat atteint correspond aux marnes calcaires dures du Kimméridgien supérieur.

Cinq tranchées ont été ouvertes en suivant une orientation est/ouest et nord/ sud afin d'optimiser nos chances de repérer des éléments structurants du bourg ancien. À peine plus de 146 m² ont été finalement ouverts, couvrant ainsi un ratio de 10 % de l'emprise prescrite. Les tranchées de diagnostic atteignent une profondeur de 0,70 à 2 m Le diagnostic archéologique, situé à proximité immédiate du noyau historique du bourg de Lussant aura eu le mérite de continuer à explorer une commune pour laquelle sont

encore recueillies peu de données. Avec 20 structures en creux et une structure maçonnée, ce sont au moins quatre phases d'occupation qui ont été reconnues.

Deux puissants fossés pour l'époque moderne, deux fosses et un creusement auxquels on peut ajouter un trou de poteau et un possible silo pour le XIIIe siècle (avec des éléments XIIIe – XIVe siècles ?), plusieurs niveaux, structures en creux et un possible solin (potentiellement neuf structures enregistrées) remontant au haut Moyen Âge et enfin une structure linéaire plus énigmatique mais qui leur est en tous les cas antérieure (néolithique ou protohistorique ?). Ces vestiges se répartissent assez densément sur l'emprise, notamment dans la partie sud-est et sont relativement riches en mobilier : céramique, faune terrestre, malacofaune marine, une applique en os ou encore une plaque-boucle en alliage cuivreux et quelques restes humains en position certes secondaire, mais pouvant augurer de la présence de sépultures en place.

Ces données sont prometteuses et gagneraient à bénéficier d'une expertise plus minutieuse et exhaustive que ce que nous avons pu faire dans le courant de ce court diagnostic. Cela permettrait de renseigner les occupations anciennes du cœur de la commune pour laquelle résident bien des zones d'ombre et notamment d'aborder le cas concret d'une occupation de la seconde moitié du VIe siècle (voire du début du VIIe siècle), période du haut Moyen Âge encore mâtinée de tradition antique que nous avons peu l'occasion d'étudier et pour laquelle s'ouvre ici la perspective d'analyser la nature de l'habitat ou encore les habitudes de consommation.

Moutarde Bénédicte

MARENNES

Hiers-Brouage, La Halle aux Vivres

Cette petite opération de sondages a été menée sur moins de trois jours à l'emplacement de travaux et d'aménagements prévus en rapport avec l'installation de cheminements PMR au sein du clos de la Halle aux Vivres à Brouage.

Au total, 8 sondages et tranchées de longueur variable ont été réalisés. Aux abords de l'accès actuel traversant le clos et desservant la Halle aux Vivres et la Tonnellerie, les investigations ont révélé les couches

inférieures de préparation d'une voirie aujourd'hui disparue, nivelée par les aménagements ultérieurs et notamment l'installation du pavage actuel. Il s'agit des restes de la rue moderne qui cheminait entre les îlots bâtis, aujourd'hui tous rasés à l'exception de la Halle elle-même et d'une partie de la tonnellerie.

Ces ouvertures ont également permis d'appréhender en plusieurs endroits le niveau naturel, celui rencontré aux origines de la Place forte. Caractérisé par un bri



Marennes, Hiers-Brouage, le mur M 48 appartenant au cellier et ses différents états de bouchage.
On remarque le trou communiquant avec une aération verticale aménagée dans l'élévation du mur (cliché : B. Gissingier).

gris-bleu recouvert par endroits d'un sédiment tourbeux extrêmement organique portant les premiers indices d'anthropisation, il apparaît autour de la cote 2 m NGF, soit moins de 2 m sous le niveau actuel.

Les autres sondages ont été réalisés entre les deux bâtiments de la Halle et de la Tonnellerie. Ils ont permis de comprendre les niveaux inférieurs de bâtiments pour lesquels nous disposons de plans précis, témoignant d'une évolution rapide du bâti et de la croissance exponentielle des constructions, rognant au maximum sur les espaces non-construits. Cette tendance s'observe partout dans la Citadelle de Brouage d'un point de vue archéologique. Il s'illustre dans le présent diagnostic par la création de parois nouvelles subdivisant les espaces, et d'ouvertures murées au fur et à mesure que les espaces extérieurs deviennent intérieurs. Comme le sous-sol de la tonnellerie, les sols observés sont aménagés profondément. On ne sait pas avec certitude s'il s'agit d'un vide sanitaire ou d'un sol de cellier, les deux n'étant manifestement pas incompatibles à l'instar de ce qui subsiste dans la construction mitoyenne.

Un système d'ouverture dans les murs permettait manifestement de faire circuler l'air et d'assainir ce niveau semi-excavé qui devait parfois être soumis à des remontées d'eau.

L'actuelle tonnellerie n'apparaît ainsi que comme un élément d'un ensemble vaste comprenant une cour intérieure, dont la largeur peut être mesurée exactement à 29,5 m. Cet ensemble comporte plusieurs celliers dont les niveaux de circulation sont mesurés à la cote 2,50 m NGF, soit 50 cm environ au-dessus du sommet des niveaux naturels de bri et de tourbe qui les recouvraient. Ces niveaux semi-excavés, destinés à permettre une meilleure conservation dans un lieu frais, n'en étaient pas moins humides et faisaient, en ce sens, office de vide sanitaire en plus de lieu de stockage probable. L'occupation de ces ensembles s'échelonne entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XIX^e siècle au moins. La parcelle est remodelée au XX^e siècle et de nombreux réseaux percent les structures.

Gissingier Bastien

MÉDIS Rue des Alouettes

Les quelques aménagements rencontrés lors de notre intervention, probablement des fosses d'extraction, ne permettent pas de définir d'indice de

site à l'emplacement du futur lotissement de la rue des Alouettes à Médis.

Vacher Stéphane

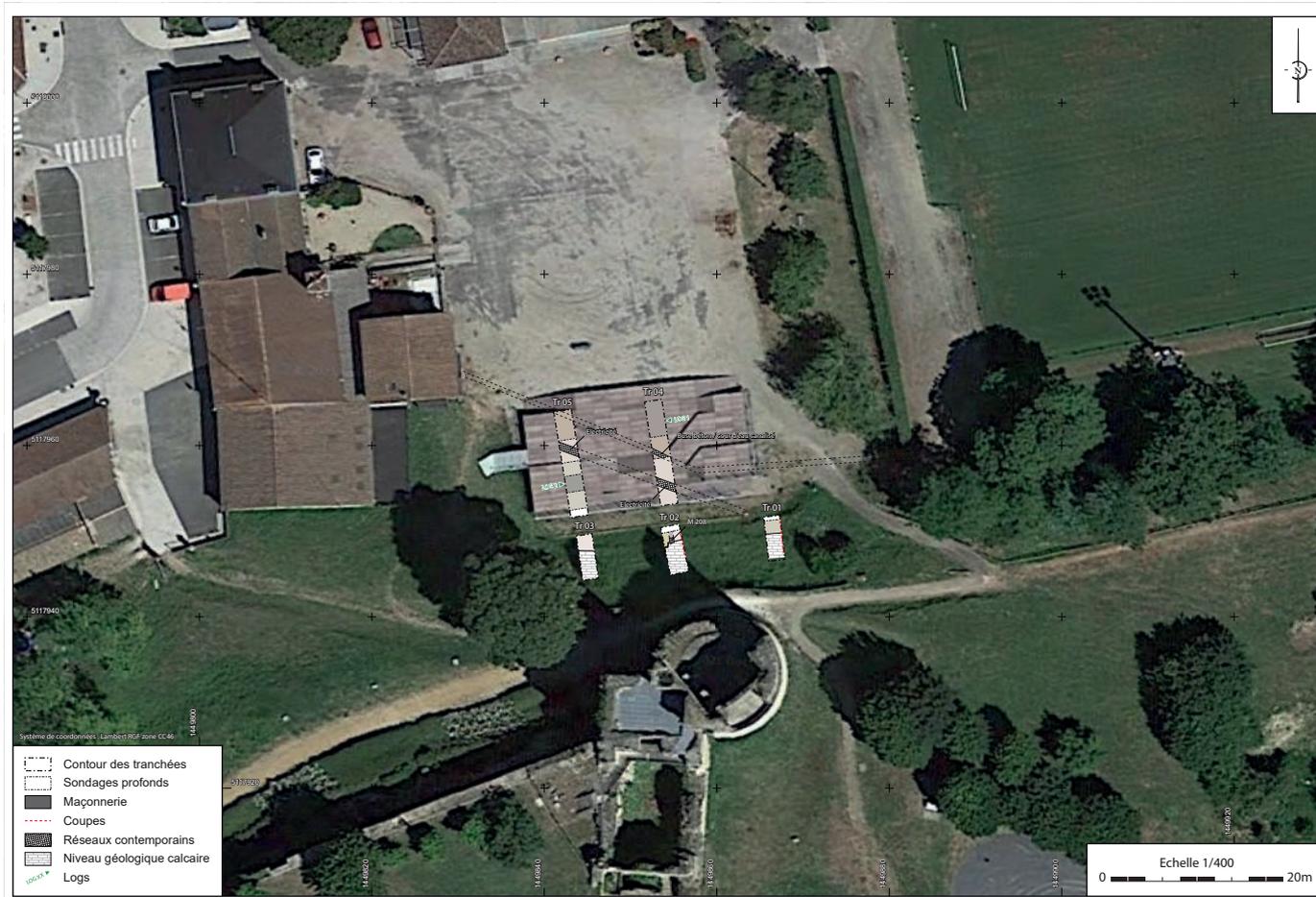
Période récente

MONTGUYON Place de la paix

Dans le cadre du projet de sécurisation du pied de la tour du château de Montguyon, un diagnostic a été prescrit sur 950 m². Au total, 5 tranchées de sondages ont été réalisées jusqu'au substrat géologique (calcaire et niveau argileux). Trois d'entre elles sont implantées dans le talus et au niveau de la place actuelle. Elles ont été rebouchées à l'issue de l'opération.

Les tranchées implantées dans le talus montrent une pente comprise de 38,63° à 42,27°. Le substrat calcaire apparaît sous un faible couvert de terre

végétale et des niveaux de remblais provenant tous du haut du talus. Seule la tranchée 2 livre un renforcement de forme quadrangulaire taillé dans le substrat calcaire. Il présente de nombreuses traces de pic, outil roi pour l'extraction de calcaire. Ces dernières n'apportent toutefois aucun éclairage sur la chronologie. Cet aménagement est marqué par un angle presque droit. Dans le prolongement de cet angle, est construite une maçonnerie qui prend appui sur la paroi calcaire. Il s'agit d'une construction réalisée avec des moellons



Montguyon, rue des Cormiers, plan général des tranchées et des vestiges (DAO : C. Gay)

calcaires quadrangulaires équarris. Ils sont liés par un mortier sablo-argileux orangé similaire à celui qui provient de l'effondrement de la tour. Sa facture suggère qu'il pourrait s'agir d'une construction médiévale ou moderne. Le mur et le renforcement dans la paroi semblent correspondre à une construction implantée à la base du talus.

Cette construction n'est pas représentée sur le cadastre napoléonien (1841) ce qui pourrait alors suggérer qu'elle soit déjà inexistante dans la première moitié du XIXe siècle. Peut-être ce mur a-t-il un lien avec le moulin qui se dressait au pied de la tour, sur le ruisseau, au XVIIIe siècle. Le moulin a été vendu et supprimé en 1758, et on peut alors supposer que d'autres aménagements situés dans un proche périmètre, au pied de la tour, ont pu subir le même sort.

Les tranchées implantées ont permis de localiser le ruisseau aujourd'hui canalisé avec des buses. Un remblai contemporain de matériaux divers est

présent sur plus de 1,50 m afin d'assainir ce secteur généralement humide.

Quelques éléments céramiques ont été prélevés et renvoyés aux périodes Moderne et Contemporaine. Deux fragments de pots semblent médiévaux et une cruche à 3 anses est caractéristique des XVIe/ XVIIe siècles.

À noter également la présence de blocs quadrangulaires de grandes dimensions et un fragment avec un bandeau mouluré en calcaire coquillé. Il correspond aux bandeaux moulurés conservés sur la tour et qui en marquent les différents niveaux. Ses éléments proviennent de l'effondrement de la façade nord du château intervenu le 7 janvier 1982 après une secousse tellurique et de fortes pluies.

Robin Karine

Époque contemporaine

MONTGUYON Trouillaud

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Trouillaud s'inscrit dans le projet d'aménagement de six maisons individuelles. L'emprise située au cœur du lieu-dit s'étend sur 4 169 m² de prés. La prescription reposait sur la possibilité de mettre en évidence une ou des occupations anciennes dans un secteur très peu exploré. L'intervention a été réalisée du 1er au

3 décembre 2021, par deux archéologues de l'INRAP, sous la forme de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m. Deux fossés parcellaires anciens ont été découverts dans la partie occidentale du projet.

Audé Valérie

MORNAC-SUR-SEUDRE 12 rue du Prieuré

Malgré un environnement archéologique prometteur, le diagnostic réalisé 12 rue du Prieuré à Mornac-sur-Seudre n'a livré aucune structure ni aucun mobilier bien que la parcelle concernée soit localisée à environ 100 m à l'ouest de l'ancien prieuré Saint-

Nicolas. Ce dernier est attesté dès le XIIe siècle et il a disparu durant la période moderne.

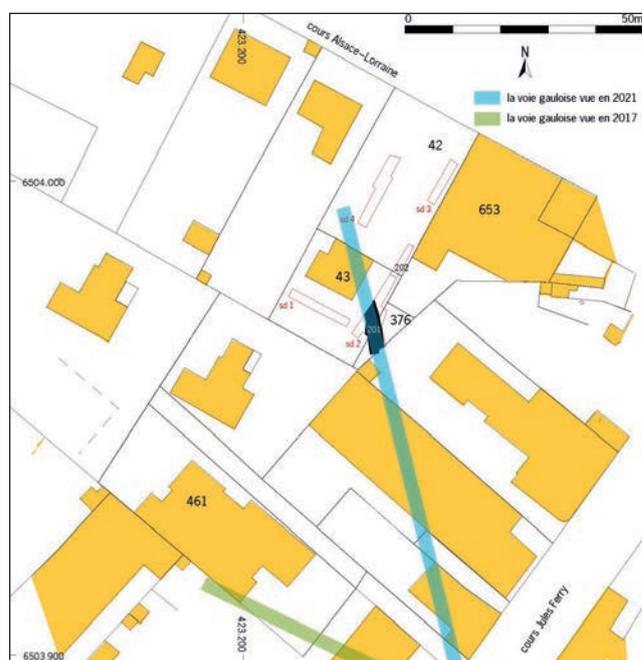
Vacher Catherine

PONS 9 cours Alsace-Lorraine

Le diagnostic a mis au jour, comme attendu, des traces d'occupation gauloise.

Le parcellaire actuel est constitué de deux ensembles qui ont livré des vestiges très différents. Au sud, dans les parcelles 43 et 376, le substrat apparaît à environ 40 cm de profondeur et le sol a conservé les vestiges d'une portion de voirie. Son nettoyage a permis la collecte d'artefacts permettant une datation fiable centrée sur la fin du II^e siècle av. J.-C. et une comparaison avec des niveaux similaires mis au jour lors de la fouille du cours Jules Ferry.

La parcelle 42 a été, quant à elle, occupée intensivement avant la construction de la maison actuelle. Les sondages ont montré un sol profondément perturbé en limite est de la parcelle (sondages 2 et 3) et des remblais très épais. La partie centrale de la parcelle, tranchée 4, livre les restes d'une importante construction sur cave probablement datée de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle. Les voisins ont évoqué une ancienne laiterie sans que cela ait pu être vérifié.



Pons, avenue Alsace-Lorraine, les voies gauloises mises au jour en 2017 et 2021 sur le fonds cadastral actuel (topo : P. Texier, DAO : C. Vacher)

Vacher Catherine

PONS Les Isambert, phase 1

Le diagnostic mené à Pons sur les 850 m² du site des Isamberts phase 1 n'a livré aucune trace de vestige archéologique.

Vacher Stéphane

PONS Les Isambert, phase 2

Le diagnostic réalisé aux Isambert à Pons sur une surface de 2 700 m² a permis d'identifier un enclos protohistorique, très certainement circulaire et dont le diamètre interne est de 14,30 m. Il présente une interruption au nord-ouest large de 76 cm et un fossé présentant des sections très étroites, large de 20 cm, et d'autres plus larges, de près de 50 cm. Ces variations de largeur semblent s'organiser sur l'ensemble du pourtour de l'enclos. On notera enfin un rapport largeur à l'ouverture/profondeur du fossé peu habituelle puisqu'il est très bas, proche de 1, aussi bien dans ses parties étroites que larges, avec des extrêmes se situant à 0,75 et 1,54.

À titre de comparaison, les enclos reconnus à 100 m au nord-ouest en 2007 présentent une morphologie plus habituelle. Le premier a un diamètre interne de 13,20 m, un fossé dont la largeur moyenne est de 102 cm pour une profondeur de 5 cm, le second a un

diamètre interne de 11,60 m, un fossé de 180 cm à l'ouverture pour une profondeur de 82 cm. Leur rapport largeur à l'ouverture/profondeur est de 20,5 pour le premier et de 2,2 pour le second. En règle générale, lorsque l'indice est faible, nous nous trouvons toujours en face d'enclos ayant une profondeur significative et même dans ce cas, il est rare que l'indice s'approche de la valeur 1.

L'enclos découvert sur le site des Isamberts présente donc des particularités morphologiques rares, voire inédites dans la région, qui mériteraient d'être mieux caractérisées afin de comprendre si ces spécificités résultent d'une fonction particulière au sein de la vaste zone d'enclos qui s'étend sur la rive droite de La Seugne.

Vacher Stéphane

PORT-D'ENVAUX

Centre bourg

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement de l'ensemble du centre-bourg de la commune de Port-d'Envaux constitue la première opération archéologique menée dans ce type de contexte sur la commune. Le diagnostic a été réalisé en octobre 2021 par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par le décret du 26 juillet 2018), sous la responsabilité de Théo Aubry. L'opération a permis de faire douze sondages à différents endroits du centre-bourg, en mettant en évidence les réaménagements successifs de la place des Halles et de l'actuel quai de Carénage. Une cave ainsi qu'un bâtiment en pierre ont pu être identifiés sur la place des Halles, témoignant de l'évolution de cette dernière au cours des deux derniers siècles. Les sondages dans la partie basse

de Port-d'Envaux, réalisés le long de le Charente, ont permis de documenter l'ancien rivage. Des structures en lien avec l'utilisation de ce rivage comme zone d'activité portuaire ont été identifiés. Elles sont datées principalement des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Port-d'Envaux tire son nom de sa situation géographique avantageuse. Situé en aval de la commune de Taillebourg, le long du fleuve Charente, cet ancien village de pêcheurs a considérablement profité de son avantage géographique pour se développer économiquement au cours des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. L'essor économique de cette région de la Charente-Maritime est dû à la présence du fleuve Charente, véritable artère de navigation favorisant le transport des marchandises. Le commerce du sel, du



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 1 : plan de la tranchée réalisée sur le quai de Carénage (Tr 05). Gay C.

bois, de la pierre ou encore de la poterie se développe durant plusieurs siècles, façonnant les rues et les maisons du village.

L'opération menée dans le centre-bourg de Port-d'Envaux aura permis de préciser chronologiquement l'évolution de la commune.

Les sondages réalisés sur la place des Halles ont aussi été l'occasion de découvrir les fondations d'un bâtiment probablement destiné au logement de bestiaux ou d'équidés. Situé sur la partie nord-est de la place, sous l'actuelle mairie, ce bâtiment a pu être observé par la présence de deux murs parallèles bordés à l'est par une surface portante constituée par des pavés et des blocs de calcaire juxtaposés. Son plan n'a pas pu être intégralement défini mais il semblerait s'agir d'un bâtiment rectangulaire desservi par un espace ouvert et pavé. Les quelques fragments de céramiques découverts dans les niveaux de circulation contemporains de ces murs sont datés entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle. L'exploration de la partie centrale de la place a montré que ce secteur n'a pas toujours été vierge de construction. Une structure creusée directement dans le substrat calcaire faisait probablement office de cave. La taille relativement restreinte de la structure et l'absence de maçonnerie autour de cette dernière

indique une construction légère, comme un cellier ou un dépôt d'une petite échoppe. L'abandon de cette cave est daté de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. La découverte d'un bâtiment maçonné sur la partie nord-est de la place des Halles ainsi que la présence d'une cave sur la partie sud-ouest permettent d'indiquer une configuration différente de ce secteur du village. La place était ainsi plus petite, resserrée autour de bâtiments plus ou moins importants. La construction de la halle au cours du XIXe siècle a dû conduire à cette modification architecturale du cœur du village. L'apparition du substrat calcaire à quelques centimètres sous le niveau de voirie actuelle a limité la conservation des vestiges archéologiques. Ainsi les différents sondages réalisés dans l'impasse des Pêcheurs, dans la rue de la Planification, dans la rue des Gabares ou encore dans la rue du Port n'ont révélé aucune structure archéologique. Seulement un mur, conservé sur une assise a pu être découvert à l'angle de la rue de la Planification et la rue des Gabares. Ce mur construit en petit appareil de pierre calcaire suit le maillage actuel de ces rues, indiquant une construction entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe siècle. L'observation de l'environnement immédiat de ce mur indique la destruction de ce dernier lors de l'élargissement de la voirie, réalisée il y a une quarantaine d'années. Enfin,



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 2 : photographie de la tranchée réalisée sur le quai de Carénage (Tr 05). Aubry T.



Port-D'envaux, centre bourg, Figure 3 : photographie de la tranchée 12 réalisée sur la place des Halles. Aubry T.

l'étude de la partie basse de Port-d'Envaux au niveau du quai de Carénage, a permis de documenter le passé maritime de la commune. L'essor économique de la commune depuis au moins le XIII^e siècle est dû à la présence d'une boucle du fleuve Charente, favorisant le commerce fluvial. Cette boucle forme un long virage s'appuyant contre un sol calcaire dense, exploité quelques kilomètres en arrière comme pierre de taille. Les informations obtenues par le biais de deux sondages ouverts le long de l'actuel quai et dans l'axe de la cale de mise à l'eau ont montré les états antérieurs du petit port de commerce depuis le XVIII^e siècle. Les vestiges mis au jour témoignent des nombreuses modifications des installations portuaires de la commune, illustrant l'évolution du commerce et des techniques de transport des marchandises. Une cale, aménagée à l'aide de blocs de calcaire juxtaposés, était alors présente sur la partie basse du village en parallèle de la Charente. Cette portion de la rive gauche du fleuve servait alors à l'échouage des barques, des gabares ou tout autre navire à fond plat afin de faciliter leur chargement. Le niveau dégagé lors du diagnostic a livré un mobilier daté entre la fin du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle.

Un aménagement en pierre de taille a pu être fouillé au milieu du sondage mais n'a pas livré sa fonction. Le sondage réalisé dans l'axe de la cale de mise à l'eau a confirmé la présence de ce niveau de

cale en blocs de calcaire juxtaposés sur l'ensemble de la partie basse de Port-d'Envaux, tout en livrant une portion d'une voirie. Cette voirie, parallèle à la Charente semble suivre le schéma de la voirie actuelle, au moins jusqu'à la jonction avec la rue du Port et semble fonctionner avec ce niveau de cale en pierre. Il faut néanmoins souligner que cette voirie contemporaine à l'aménagement portuaire découvert, est décalée vers le sud-ouest, là où aujourd'hui des maisons datées du XIX^e siècle sont construites. D'épais niveaux de démolition et de remblai viennent sceller l'ensemble, formant les niveaux de circulation à mettre en relation avec l'actuel quai maçonné en pierre de taille. Les évolutions techniques des navires marchands à partir du milieu du XIX^e siècle ont conduit à la construction d'un quai en pierre à cette époque. Ce quai, encore visible aujourd'hui, a été construit sur les aménagements antérieurs ainsi que sur quelques mètres du lit de la Charente.

Le diagnostic réalisé en octobre 2021 dans les différentes rues du centre-bourg de Port-d'Envaux a donc permis d'aborder différemment l'histoire de ce village. Le projet de réaménagement de la place des Halles et des rues adjacentes s'inscrit dans l'évolution architecturale du village depuis sa fondation, qui reste encore aujourd'hui à définir.

Aubry Théo

LES PORTES-EN-RÉ Allée des Peupliers

Le diagnostic mené sur les parcelles AN 85, 86 et 91 et d'une surface de 3 277 m² a permis de mettre en évidence la présence d'un paléosol anthropisé conservé sous le niveau dunaire. Il a livré du mobilier céramique néolithique/protohistorique, des pièces lithiques et de la faune terrestre et marine. Cette occupation est dans la continuité de celle des Morines occupée à la Protohistoire, âge du Bronze et premier âge du Fer, localisée à l'est de notre emprise.

La seule structure découverte associée au niveau de paléosol est un mur en pierres sèches large de 95 cm et reconnu sur plus de 50 m de longueur. Il est conservé en élévation sur parfois plus de 50 cm de hauteur et a été fossilisé sous un niveau dunaire. En l'absence d'élément de datation directe, son attribution chronologique repose d'une part, sur les données du cadastre ancien, auquel il est bien antérieur puisque son tracé recoupe, entre autres, un chemin présent sur ce document, et d'autre part, sur sa position stratigraphique. Le mur est fondé dans le niveau de paléosol et son éboulis, en partie basse, est pris dans

ce sol ancien, sa partie haute étant recouverte par les niveaux dunaires. Au plus ancien, le mur a donc été construit lors de la mise en place de la partie supérieure du paléosol, et, au plus récent, lors de la mise en place des niveaux dunaires. Dans l'attente d'une datation des niveaux dunaires, l'attribution chronologique du mur reste incertaine, même si une datation ancienne, protohistorique ou médiévale est très probable.

Le paléosol quant à lui, est daté de la Protohistoire, il semble avoir été conservé sous l'ensemble du niveau dunaire présent dans la partie nord de l'ancienne île des Portes-en-Ré. Sa forte anthropisation est connue au niveau du trait de côte au nord où elle a pu être observée au gré de l'érosion de ce sol lors des grandes marées, et à l'est de notre emprise, sur le site des Morines, des deux côtés de la rue du même nom. La présence d'aménagements en pierres sèches associés au niveau de paléosol, apparaît de façon récurrente sans, qu'actuellement, on puisse affirmer que leur construction soit protohistorique, en l'absence de datation sur les niveaux dunaires qui les recouvrent.

La poursuite de la reconnaissance du site de l'allée des Peupliers permettrait de mieux caractériser le ou les niveaux de sol anciens, de caler chronologiquement le ou les constructions en pierres sèches qui y trouvent leur fondation et de dater par OSL les niveaux dunaires qui ont scellé les occupations protohistoriques dans cette partie de l'île de Ré. Elle permettrait d'aborder la vie de

populations insulaires établies sur un territoire restreint dont la plus grande part des structures fossilisées sous des niveaux dunaires pourrait présenter un état de conservation remarquable.

Vacher Stéphane

Antiquité,
Haut-Empire

LES PORTES-EN-RÉ

Rue du Petit Bec, rue de la rivière

L'île de Ré s'allonge actuellement sur près de 25 km suivant un axe nord-ouest, sud-est. Le relief y est quasiment absent, le point le plus haut « culminant » à 19 m. La topographie actuelle de l'île relève d'aménagements récents opérés principalement au cours du Moyen Âge jusqu'à une période récente. L'île était en effet rattachée au continent avant la dernière glaciation et la remontée continue du niveau de l'océan. Quatre îlots se détachaient au début de l'époque historique dont celui des Portes qui s'est progressivement soudé avec celui d'Ars dès les premiers siècles. La parcelle est située sur l'îlot des Portes-en-Ré, au sein du hameau de La Rivière. Ce dernier s'est développé au pied d'un cordon dunaire qui atteint une dizaine de mètres sans qu'il soit possible de déterminer les relations entre ces dépôts de sables éoliens et les niveaux de bri qui colmatent la dépression du Fier d'Ars limitrophe, au sud-est, de la parcelle. De nombreux indices de sites sont recensés sur le secteur dès le Néolithique. L'occupation la mieux documentée se présente sous la forme d'un habitat

établi sur le plateau calcaire entre la fin VIII^e siècle et le début du VII^e siècle av. J.-C. De nombreux indices suggèrent également une occupation antique qui demeure largement méconnue sur cette partie de l'île.

Deux tranchées de diagnostic ont donc été réalisées en amont d'un projet immobilier développé sur une parcelle de 810 m². Le cordon dunaire repose, pour cette partie de l'île, sur les formations de bri qui colmatent le golfe du Fier d'Ars. Quelques faibles dépressions comblées de sable ont été observées dans le bri. Parmi celles-ci, se distingue un creusement vraisemblablement linéaire (fossé ?) et peu profond (environ 30 cm). Comblé par un sédiment argilo-sableux et légèrement pierreux, il compte quelques fragments de *tegulae* et poteries attribuables à la période gallo-romaine (Haut-Empire). L'isolement relatif de cet aménagement limite d'autant toute interprétation, mais elle tend à confirmer la présence d'une occupation pour la période antique.

Barbier Emmanuel

Protohistoire

LES PORTES-EN-RÉ

2 route de la Grande Plante

Le diagnostic mené sur 96 m² a permis de mettre en évidence la présence d'un lambeau de paléosol anthropisé conservé sous le niveau de terre végétale. Seuls quelques artefacts ont été découverts en dehors de toute structure. Le paléosol observé lors de notre diagnostic, datable de la Protohistoire, semble avoir été conservé sous l'ensemble du niveau dunaire présent dans la partie nord de l'ancienne île des Portes-en-Ré. Sa forte anthropisation est connue au niveau du trait de côte au nord où elle a pu être observée au gré de l'érosion de ce sol lors des grandes marées, et à l'ouest de notre emprise, sur le site de Morines, des deux côtés de la rue du même nom.

La poursuite de la reconnaissance de cette partie de la commune apparaît nécessaire afin de mieux caractériser le ou les niveaux de sols anciens, de caler chronologiquement la ou les constructions en pierres sèches qui y trouvent leur fondation et de dater par OSL les niveaux dunaires qui ont scellé les occupations protohistoriques dans cette partie de l'île de Ré. L'ensemble de ces études permettrait d'aborder la vie de populations insulaires établies sur un territoire restreint dont la plus grande part des structures fossilisées sous des niveaux dunaires pourrait présenter un état de conservation remarquable.

Vacher Stéphane

PRÉGUILLAC La Paquellerie II

En raison de la proximité d'une enceinte néolithique, d'un site de l'âge du Fer, d'un site d'habitat et de stockage altomédiéval, et des abords du bourg médiéval et moderne découvert en 2018 sur la parcelle mitoyenne, un aménagement prévu sur 1 826 m² a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en vue de la création d'un lotissement communal.

La petite parcelle n'a pas livré beaucoup de structures réellement interprétables comme anthropiques, sachant qu'il s'agit pour l'essentiel de

négatifs d'arbres. Une zone d'extraction de calcaire de surface a été repérée. Certaines structures ont piégé du mobilier essentiellement moderne mais parfois mélangé avec des éléments de la fin du Moyen Âge, précipités par gravité dans ces anfractuosités par le pendage important de la parcelle constaté dans ce secteur d'épandage de déchets domestiques issus des habitations du bourg.

Gissinger Bastien

RIVEDOUX-PLAGE 121 rue des Palmes

Le diagnostic réalisé sur 10 413 m² rue des Palmes à Rivedoux-Plage n'a pas permis la reconnaissance d'indice de site archéologique significatif. On regrettera que pour des raisons techniques, nous n'ayons pas pu intervenir au plus près de la limite sud de l'emprise qui marquait les berges d'une ancienne baie marine, aménagée à la période contemporaine comme réservoir pour un moulin à marée.

En effet, c'est aux abords de cette limite que nous avons pu observer le seul niveau de sol ancien fossilisé sous le niveau dunaire et donc potentiellement protohistorique. Une reconnaissance plus complète de cet horizon qui se poursuit sur une dizaine de mètres sur l'emprise, aurait sans doute permis d'aborder l'histoire du comblement de cette ancienne baie.

Vacher Stéphane

RIVEDOUX-PLAGE 135 rue des Palmes

Le diagnostic réalisé le 6 mai 2021 sur la parcelle AC 885, 135 rue des Palmes à Rivedoux-Plage n'a permis d'explorer qu'une partie de l'emprise prescrite, celle en jardin. Cependant, cette opération archéologique a notamment été l'occasion de compléter les informations recueillies lors du diagnostic effectué sur les parcelles voisines en 2019, particulièrement aux abords d'un important paléo-vallon (Vacher 2021). L'essentiel des investigations a concerné la partie sud du terrain, celle située à quelques mètres d'un possible havre naturel.

La bordure nord d'un paléo-vallon est/ouest a été repérée au sud du terrain sondé. Le chenal est comblé de différentes couches de sédiments sableux (alluvions récentes et/ou colluvions). Dix structures en creux ont été mises au jour dans les cinq tranchées

réalisées dont de probables fosses de plantations très arasées. Au sud de la parcelle, des structures sont implantées dans un paléosol. Parmi lesquelles, un muret constitué de plaquettes calcaires disposées de chant et un fossé semblant délimiter un espace étroit le long des berges du vallon. Le seul artefact provenant des structures au sud de la parcelle, côté vallon, est un fragment de pointe d'une amphore italique daté de la seconde moitié du II^e siècle ou de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Giraud Pierre

- Vacher 2021
- Vacher S. : *Rivedoux-Plage – 121 rue des Palmes*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2021.

ROCHFORT-SUR-MER 18-20 rue de La République

Le diagnostic d'archéologie préventive, réalisé au 18-20 rue de la République, s'inscrit dans un quartier de la ville moderne de Rochefort dont l'occupation, antérieure à sa création en 1666, n'est pas connue. Il avait également pour but d'observer l'évolution de son urbanisation au cours des trois derniers siècles.

Situé sur une terrasse alluviale ancienne de la Charente, au nord-ouest de l'ancien château médiéval de Rochefort, le site livre un niveau argilo-limoneux brun foncé à noir fortement anthropisé, épais de 0,50 m en moyenne. Sa formation n'est pas connue et elle nécessiterait une étude approfondie pour en définir l'origine (altération du substrat, apport anthropique ?). C'est uniquement dans le substrat alluvionnaire qu'apparaissent des structures en creux (fosses, trous de poteaux et fossés) ainsi qu'un chemin, d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest, matérialisé par des ornières et un empiérement partiel. Le mobilier céramique associé laisse entrevoir une première occupation entre les Xe et XIIIe siècles, suivie d'une activité plus importante aux XIVe-XVe siècles.

Ce sont les premières données concernant la période médiévale recueillies hors de l'emprise du château ou du secteur de l'église paroissiale (Vieille Paroisse).

Le chemin conduisait au sud vers l'ancienne église paroissiale et, plus loin, vers Soubise ; au nord il menait vers La Rochelle, une bifurcation vers l'est se dirigeait vers Tonny-Charente. Le tracé de cette voie perdure jusqu'à l'époque moderne, un plan de 1666 permet de le localiser en fond des parcelles actuelles où il longeait le mur d'enclos du parc du château de Rochefort. Les fondations de cet enclos ont été reconnues, elles sont

bordées par un fossé qui a peut-être un lien avec le chemin.

Si les différents plans de la ville permettent d'attester la présence d'un bâti en bordure de rue dès le dernier quart du XVIIe siècle, les constructions actuelles, qui se répartissent sur deux parcelles contigües, ne sont pas antérieures à la seconde moitié du XVIIIe siècle (n°18) et à la première moitié du XIXe siècle (n°20). Un bâtiment en appentis et des murs récupérés attestent de l'extension des constructions vers le centre des terrains au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, alors que plus à l'est on n'observe plus que des fosses dépotoir.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la parcelle du n°18 est occupée par un hôtel particulier dont la cour d'honneur donne sur le jardin où un bassin en pierres de taille est aménagé dans son axe. Cet ensemble au caractère luxueux était également pourvu d'une fosse d'aisance installée dans la cour d'honneur. Le bâtiment plus modeste de la parcelle sud est également pourvu d'une fosse d'aisance et est agrandi vers l'est à la fin du XVIIIe siècle ou au cours du XIXe siècle.

Transformé en Poste à la fin du XIXe siècle puis en collège au début du XXe siècle, et enfin en école maternelle dans la seconde moitié du XXe siècle, l'hôtel particulier est profondément remanié dans son bâti avec d'importantes constructions nouvelles au nord-est. Les cours et anciens jardin ne sont affectés que par des réseaux à l'exception de profondes fosses drainantes pour les eaux pluviales.

Nibodeau Jean-Paul

LA ROCHELLE 204 avenue Carnot

L'opération s'est déroulée à La Rochelle, au cœur d'une zone résidentielle située au nord-ouest du centre historique entre les quartiers de Laleu et Saint-Maurice. Cette petite opération nécessitant moins de trois jours de terrain tout compris a toutefois permis de mettre en évidence avec certitude une occupation bâtie dont la datation semble comprise entre la fin du Moyen Âge et la fin de la période moderne. Le cœur de l'emprise est occupé par une maison d'habitation actuellement abandonnée. La partie sud de la parcelle, entre la maison et la rue, a permis de repérer, au travers de quatre sondages, des murs bien construits et profondément fondés.

Ils adoptent des orientations cohérentes permettant d'affirmer leur contemporanéité. Des sols sont délimités par ces maçonneries. Un espace voûté, incomplètement appréhendé, peut être identifié à une cave ou des latrines et apparaît cohérent en termes d'orientation avec le reste des murs, orientés nord/sud ou est/ouest. On constate le doublement de certains murs indiquant un apparent phasage, peut-être une occupation s'inscrivant sur le long terme. La présence de bâti sur des plans des XVIIIe et XIXe siècles irait dans le sens d'une occupation longue.

Des niveaux antérieurs ont été coupés par l'installation de ces maçonneries. La présence de

fragments de *tegulae* et d'un niveau interprété comme une couche de démolition antique ou une possible voirie est cohérente avec la découverte, sur la parcelle mitoyenne à l'ouest en 2016, d'une occupation s'échelonnant entre la période antique et la période moderne. Au nord, c'est un puits antique qui avait été fouillé dans les années 1980. La présence de niveaux antiques n'a donc rien d'étonnant. Quelques structures en creux, probables trous de poteaux, ont

été découvertes au nord de la maison et pourraient correspondre à cette phase chronologique, ce qui a depuis été confirmé par une fouille réalisée en 2022.

La parcelle recèle ainsi des vestiges antiques, puis tardo-médiévaux et modernes, essentiellement dans la partie sud de l'emprise.

Gissinger Bastien

Temps modernes,
Période récente

LA ROCHELLE Place Pierre Sémart, boulevard Joffre

Cette petite opération limitée à un unique sondage était destinée à saisir l'emplacement précis de l'ouvrage à cornes de Tasdon, défendant à partir de la fin du XVII^e siècle la porte Saint-Nicolas et la flanc sud de l'enceinte.

Le front ouest de l'ouvrage a été appréhendé au sein d'une toute petite fenêtre, présentant un état de conservation tout à fait satisfaisant. La largeur de la maçonnerie n'a pu être explorée en entier mais elle était supérieure à 2,50 m. La hauteur observée est de 1,80 m, sous forme de 6 assises marquées par un fruit et reposant sur un ressaut dont la profondeur n'a pu être estimée. Au-devant, vers l'ouest, s'ouvrait un fossé avec contrescarpe puis l'Océan. Cet espace ne sera remblayé qu'au début du XX^e siècle, lors de la construction de la gare et de l'aménagement de ses abords, entre 1909 et 1922.



La Rochelle, place Pierre Sémart, boulevard Joffre,
vue d'une partie de l'élévation du parement de l'ouvrage à cornes de Tasdon
(cliché : B. Gissinger)

Gissinger Bastien

Moyen Âge

LA ROCHELLE Place des Cordeliers Cité administrative Duperré

Cette petite opération portant sur moins de 3 000 m² a été réalisée dans le cadre d'un projet de construction et de parking dans un secteur de La Rochelle connu pour être immédiatement extra muros au Moyen Âge, intra muros dès la fin du XVI^e siècle, et avoir accueilli un cimetière paroissial puis un couvent, afin de devenir une zone militaire.

Le diagnostic a permis de confirmer la présence du fossé médiéval, et d'avancer l'hypothèse d'un fossé plus large que les chiffres généralement avancés. Qu'il s'agisse d'un fossé unique ou d'une batterie de plusieurs fossés successifs, la zone concernée est au moins large d'une quarantaine de mètres.

Aucune sépulture n'a pu être mise au jour malgré le statut funéraire de la zone bien connu depuis la fin du Xe siècle et plusieurs fois illustré lors d'investigations archéologiques dans le secteur (2013 immédiatement au nord, fouille CD 17, B. Gissinger - fouille 2016, Evéha, S. Guillimin). La présence résiduelle d'os humains dans des niveaux modernes atteste cependant de l'existence de sépultures remaniées par les travaux, qu'il s'agisse du creusement du fossé ou de l'installation de la zone conventuelle, son enceinte et ses bâtiments.

Concernant les vestiges du couvent des Cordeliers, aucune maçonnerie n'a été observée. Seules des

zones de jardin et d'épandages de rejets de foyers, ainsi que des sols en position secondaire dans les comblements sommitaux du fossé médiéval ont été appréhendés.

Les édifices religieux ont été, dès la Révolution, transformés en caserne, et la zone le restera jusqu'au XXe siècle. Les bâtiments actuels seront bâtis dans

cette optique. De ces phases militaires ne subsistent que des niveaux de sols, voirie et rigoles ainsi que d'épais remblais de cailloux qui semblent précéder la construction des édifices actuels.

Gissingier Bastien

Moyen Âge,
Période récente

LA ROCHELLE 5 rue du bastion Saint-Nicolas

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XIIe siècle. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, a permis d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux, notamment au début du XIIIe siècle en englobant deux

nouveaux quartiers - Saint-Jean-du-Perrot et Saint-Nicolas - qui se sont étendus sur deux îlots encadrant, à l'ouest et à l'est, le havre. Le quartier Saint-Nicolas s'est développé en marge de son église paroissiale. L'accès à l'îlot était assuré depuis une porte ouverte au sud vers le marais de Tasdon alimenté par un étier. Cet accès et l'ensemble du front sud ont concentré de nombreux aménagements depuis la fin du XIVe siècle



La Rochelle, rue du Bastion Saint-Nicolas, plan du front sud et de la porte Saint-Nicolas en 1688 avec les tracés figurés de la tenaille et du bastion (© SHD Vincennes, 1VH1549, pièce 3)

jusqu'au XIXe siècle. L'évolution de l'artillerie a notamment nécessité la construction d'ouvrages avancés afin de prévenir toute intrusion. Un premier boulevard est édifié au-devant de la porte médiévale à la fin du XVe siècle. Il est complété et remplacé par une tenaille à la fin des années 1580 avant de laisser la place à un imposant ouvrage à cornes à la fin du XVIIe siècle. Ce dernier n'est démantelé qu'au début du XXe siècle.

La réalisation d'un projet immobilier (2491 m²) situé à l'emplacement d'une partie de ces ouvrages a donc nécessité la réalisation d'une opération de fouille. Elle faisait suite à un diagnostic qui avait permis de repérer, malgré le maintien des anciens bâtiments couvrant la majeure partie de la parcelle, de vastes ensembles fossoyés en lien avec la défense de la porte Saint-Nicolas.

L'opération de fouille s'est déroulée du 7/06/2022 au 24/06/2022 mais elle n'a pas pu couvrir l'ensemble de l'aménagement (2491 m²) étant donné le signalement de zones polluées (920 m²) qui a dû être reconsidérée et agrandie de près de 500 m² au moment du décapage suite à la découverte de nouveaux secteurs pollués aux hydrocarbures. Ainsi la surface accessible n'a pas excédé 1000 m².

Deux secteurs distincts ont toutefois été dégagés. Le premier situé au sud-est du chantier a révélé une série de niveaux archéologiques préservés par les ouvrages défensifs successivement installés sur ce secteur de la ville depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque moderne. Ces ouvrages ont bénéficié d'un démantèlement tardif (fin XIXe-début XXe siècle). Ces niveaux archéologiques se présentent sous la forme de piétements successifs et de possibles aménagements (structures légères). Le mobilier médiéval (fragments de poteries) piégé dans ces niveaux confirme une occupation dès les XIIIe-XIVe siècles (Véquaud B.)

de ce secteur marginal de la ville car situé dans un environnement marécageux au-delà de l'enceinte et du fossé qui la ceinturait. Une végétalisation partielle de l'espace n'est toutefois pas exclue comme en témoigne le maintien d'un dépôt limoneux et humique. Une partie des lieux était vraisemblablement drainée et « assainie » depuis le Moyen Âge. La présence d'une aumônerie, Saint-Julien-du-Beurre, située le long de l'accès sud à la ville, occupant dès le XIVe siècle la partie occidentale de cet îlot semble d'ailleurs en attester. À l'exception de ces indices d'occupation pour le Moyen Âge, ce secteur fait surtout état d'un remblaiement massif composé de grands blocs de pierres de taille. Ces éléments impliquent le démantèlement d'un ouvrage défensif.

Quelques blocs présentent un profil triangulaire ou fortement biseauté qui auraient pu appartenir à un des orillons de la tenaille édifiée devant la porte Saint-Nicolas vers 1580 et démantelée en 1629 au sortir du siège de Richelieu. Au-delà de ce secteur (partie nord-ouest de la parcelle), le fossé du bastion construit en 1685 (Ferry) est comblé par des remblais vraisemblablement récents et potentiellement pollués. Ces niveaux ont été reconnus jusqu'à la berme nord-ouest où les niveaux semblent épargnés par les remblais. Un autre fossé y a été reconnu. Il s'agit probablement du fossé sud-est du bastion. Des niveaux d'occupation (sols) ont été très partiellement observés sur la frange nord-est du site. Très impactés par la construction et/ou la démolition récente de l'ancien bâtiment de la DDE maritime, ils témoignent, d'une part, de la préservation de piétements épargnés par ces multiples aménagements défensifs et de l'absence, d'autre part, de revêtement au niveau de l'escape du bastion.

Barbier Emmanuel

Moyen Âge,
Période récente

LA ROCHELLE

Quais Duperré et Maubec, Durand et Place Barentin

■ Quai Durand

Réalisée de janvier à mars 2021, la fouille du quai Durand se situe sur la rive sud du chenal Maubec, en bordure du quartier Saint-Nicolas pourvu de sa propre enceinte dès les premières années du XIIIe siècle et relié à la ville par deux ponts (le pont Saint-Sauveur et le pont Maubec).

L'enceinte du quartier Saint-Nicolas est identifiée à proximité des deux ponts. Au près du pont Maubec le mur d'enceinte est large de 2,50 m. Une porte, donnant sur la rue Sardinerie, y est aménagée au près d'une tour d'un diamètre de 4,70 m. L'ouverture est étroite

(environ 2 m) et un chasse-roue assure la protection de la tour. Un espace aménagé dans la courtine indique la présence d'une niche pourvue d'une ou plusieurs archères, assurant la protection de la porte. La construction d'un pont de pierre avec une culée qui vient se plaquer contre la courtine et la tour entraîne un rehaussement des niveaux de circulation. Les indices chronologiques de la nouvelle voirie correspondent au XIIIe siècle et montrent une évolution rapide des aménagements. Le pont Maubec, connu par les sources à partir du XVIe siècle, abritait des moulins et un corps de garde.

Côté pont Saint-Sauveur une chaussée empierrée de galets amorce la rue Saint-Nicolas. Elle longe l'extrémité d'une maçonnerie de pierres de taille qui s'apparente au piédroit d'une porte dont le pendant oriental est détruit. De cette porte part une courtine d'une largeur estimée de 1,60 m est longue de 10,50 m qui se termine à l'ouest par une tour dont la forme n'est que partiellement connue. Elle marque un retour vers le sud de la fortification dans laquelle est aménagée une porte (porte de la Petite Rive) et dont subsiste un massif de maçonnerie. Des niveaux de voiries y ont été reconnus.

À l'angle du pont Saint-Sauveur, un aménagement vient percer la courtine. Un escalier semble conduire à un espace situé en contre-bas de la fortification. Des bâtiments sont installés dès le XVe siècle entre les deux ponts, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte dont l'état fonctionnel plus assuré. Les niveaux les plus anciens contiennent des traces d'activité de forge et sont recoupés par la construction d'un dalot dans le courant du XVIe siècle.

Près du pont Saint-Sauveur, la cage d'un escalier en vis, probablement aménagée dans une tour circulaire, semble marquer la limite occidentale de ce ou ces bâtiments attestés dès le XVe siècle. Plus tardivement,

au XVIIe siècle, des textes donnent la description de la maison d'un cabaretier installée près du pont Maubec. Les vestiges de murs de cloisonnement interne et d'une sole de four recoupée par un puits pourraient en être les témoins. Dans l'état final, les sols présentent un fort pendage vers l'ouest, comme vers le sud. Ils montrent une unité parcellaire entre les deux ponts, confirmée par l'existence d'une maison ouvrant à la fois sur la rue Sardinerie et la rue Saint-Nicolas. À titre d'hypothèse, cette maison pourrait être celle portant l'*enseigne de la Croix Verte*, détruite en 1740.

Au nord, la réoccupation de la fortification encore en élévation se traduit par la fermeture du poste de tir protégeant la porte Sardinerie. L'espace est réapproprié pour un usage privé, dont la dernière utilisation est celle d'un dépotoir.

À l'ouest du pont Saint-Sauveur, c'est sur la fortification en partie arasée que prennent place les aménagements modernes. Il semble que la façade des bâtiments réutilise le parement sud de l'enceinte. D'épais remblais liés à une activité métallurgique couvrent la tour partiellement arasée. Ils sont recouverts par une cheminée. Dans la première moitié du XVIIe siècle on trouve la mention d'une maison



La Rochelle, Place Barentin : Caves, quartier du Perrot (cliché :Inrap)

qui empiète sur la *muraille* et sur une *tourette* située devant la porte de la Petite Rive.

Hors de l'enceinte, à l'ouest de la tour, un curieux massif de maçonnerie vient prendre appui, en bordure du chenal, contre l'ancienne voirie. Il est traversé par un conduit maçonné en pierre de taille. Il présente un fort pendage vers le chenal et son fond dallé porte des traces d'usure très marquées, dus aux passages répétés d'un « chariot » de faible hauteur. L'hypothèse envisageable serait celle d'un contrepoids coulissant

appartenant à un engin non identifié. Une dernière activité de métallurgie scelle la structure maçonnée.

Dans le second quart du XVIIIe siècle les terrassements liés à l'aménagement du chenal entraînent la destruction des ponts médiévaux et des habitations attenantes. Les restes de fortification sont arasées. Près du pont Maubec, l'espace au-devant de l'enceinte est remblayé, livrant un mobilier abondant dans les niveaux de dépotoir. Le remblaiement de cet espace va permettre la mise en place d'une voirie sur l'arase du mur et débordant vers le chenal.



La Rochelle quai Durand, au 1er plan à gauche, la tour de la Porte de la Sardinerie qui relie le quartier Saint-Nicolas à la ville médiévale (cliché : Inrap)

Entre les deux ponts de nouvelles constructions prennent place en retrait du chenal. Les murs de façade et de très rares sols sont identifiés en limite sud de l'emprise et le long de la rue Sardinerie. À l'ouest de l'ancien pont Saint-Sauveur, plusieurs niveaux de voiries sont observés. Les chaussées sont constituées de galets de lest, le plus souvent en silex noir. En revanche, le quai qui bordait le chenal et se prolongeait sur le havre, connu par les plans, n'a pas pu être observé, vraisemblablement remplacé par le quai actuel. À la jonction du chenal et du port un pont est construit à la fin du XIXe siècle, joignant la Petite Rive à la Grande Rive. Les niveaux de ce nouvel espace de circulation ont été identifiés sur la fouille.

■ Quai Maubec

Réalisée de septembre à octobre 2021, la fouille du quai Maubec se situe sur la rive nord du chenal Maubec, devant l'église Saint-Sauveur et au débouché du canal dans le port. Ce secteur a permis de documenter l'enceinte primitive de la ville, édifiée dès le XIIe siècle, ainsi que les piles du pont Saint-Sauveur construit en 1200 et du pont Maubec qui relie la ville au quartier Saint-Nicolas.

La porte Maubec se situe à l'extrémité de la rue de la Ferté, près du chœur de l'église Saint-Sauveur. Deux tours, d'un diamètre d'environ 4 m, encadrent un passage dont la largeur n'excède pas 2,80 m. En avant de la porte s'élevait le pont Maubec dont la date de construction n'est pas connue. L'une de ses piles en a été reconnue à 3,6 m de profondeur sous la forme d'un massif de grands blocs de pierre de taille assemblés à joints vifs. Le pied de la tour est masqué par une succession de murs également en grands blocs de pierre de taille dont le plus récent forme un

angle d'environ 45° avec le chenal Maubec. Il s'agit là vraisemblablement de la partie amont de la culée du pont.

Une des piles du pont Saint-Sauveur a pu être documentée, elle est prolongée vers l'aval par un bec arrondi. Dès sa construction, le pont était surmonté de maisons dont les divers aménagements au cours des siècles ont entraîné l'altération de ses structures, à l'image d'une fosse creusée à l'intérieur de la pile au cours de l'époque moderne. L'arche la plus proche de l'église est remblayée à la fin du XVe siècle par des déchets de taille et blocs moulurés provenant d'une phase de réfection de l'église. Des murs de quai viennent alors contraindre le canal dont la largeur est réduite. Le mur de quai observé contre la pile du pont n'est pas celui de la fin du XVe siècle, mais une réfection, bâtie sur des planches de bois.

Entre le pont Saint-Sauveur et le port, l'enceinte médiévale a été reconnue sur une longueur de plus de 31 m. Elle est constituée par plusieurs pans de courtine formant des angles rentrants ou saillants, elle présente d'importantes phases de réfection des parements de pierre de taille, l'une d'elles est marquée par l'emploi systématique d'un mortier de tuileau.

À la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, des bâtiments sont installés entre la face interne de l'enceinte et une petite rue qui la longe (rue de la Vieille Poterie). Cette rue débouchait sur la Grand Rive par une porte encadrée de deux tours qui n'a pu être observée.

La face interne de l'enceinte est recoupée par des caves et latrines. Au moins 3 caves accolées sont dénombrées. Le sol d'une seule cave a pu être atteint, montrant un dallage soigné, rehaussé d'un niveau de mortier hydraulique. Un trou d'évacuation rejoint



La Rochelle, bec de la pile du pont Saint-Sauveur (cliché : S. Renaud)

un conduit maçonné aménagé à la base des latrines voisines. Un escalier en vis permet d'accéder à cette cave. Celle située juste au nord est voutée, un puits y est aménagé.

À partir du XVII^e siècle, des sols successifs de quais ou voiries viennent contre le parement des bâtiments installés sur l'enceinte. Des ouvertures sont pratiquées dans la courtine, les seuils des portes sont perceptibles au niveau des aménagements de la chaussée. Chaque habitation semble pourvue de latrines : un conduit vertical est intégré dans la façade des bâtiments, il est ensuite prolongé par un dalot qui passe sous la voirie pour rejoindre le chenal Maubec.

Après la démolition des ponts Maubec et Saint-Sauveur dans le second quart du XVIII^e siècle, de nouveaux bâtiments sont construits contre l'église Saint-Sauveur qui était jusque-là les pieds dans l'eau. Leur construction nécessite un volume considérable de remblais et des fondations massives réalisées avec un mortier extrêmement dur. Un important dalot est installé à l'extrémité orientale de ces bâtiments, au-devant de la porte Maubec, pour prolonger la galerie reconnue sous la rue de la Ferté, qui sert d'évacuation au trop-plein de la fontaine de Navarre. Les bâtiments livrent là encore la présence de latrines et une cave, comblées au XIX^e siècle lors de la démolition de cet îlot. À l'autre extrémité du chenal, près du port, des niveaux de voirie en galets de silex noir et la galerie des chasses témoignent des aménagements les plus récents (fin du XIX^e siècle).

■ **Place Barentin**

La fouille de la Place Barentin s'est déroulée de fin octobre à mi-décembre 2021. Elle se situe sur la place et jusque sur le quai Duperré et au sud de la porte de la Grosse Horloge, soit à la jonction nord-est du quartier du Perrot et de la première enceinte de la ville édifée au XII^e siècle. Le quartier du Perrot ferme le havre à l'ouest et est doté de sa propre enceinte dès le début du XIII^e siècle. Il est séparé de la ville et de la porte de la Grosse Horloge par le chenal de Verdrière.

Le mur oriental de l'enceinte du Perrot est observé à la hauteur de sa jonction avec la Verdrière. Il s'agit d'un mur à l'extrémité talutée, large de 2,15 m. Aucune tour ne lui est accolée pour flanquer cet espace laissé libre entre la courtine du Perrot et l'enceinte de la ville. Le passage est fermé, à une date inconnue, par un mur qui vient prolonger l'enceinte vers le nord. La construction, au XVIII^e siècle, d'une voute fermant le canal de Verdrière et les limites de l'emprise des fouilles ne permettent ni de connaître la largeur de ce passage, ni l'existence d'un éventuel ouvrage (tour ?) adossé à l'enceinte primitive. Face à la porte de la Grosse Horloge, un mur borde le canal de Verdrière au sud.

Des traces de planches semblent indiquer la présence d'une structure en bois (pont ou plancher) permettant le franchissement du canal (avant la construction de sa voute).

Derrière l'enceinte, la fouille a permis d'observer plusieurs îlots du quartier du Perrot séparés par une (des ?) rue(s) et une place sur laquelle est installée tardivement un puits. La construction de ces bâtiments est, à ce stade de l'étude, difficile à dater. La présence de caves, éclairées par des séries de deux soupiroux, semble, sinon systématique, a minima fréquente (cf. figure). Des subdivisions interviennent, délimitant des espaces distincts. Des seuils sont installés dans le prolongement de murs dont l'ajout vient cloisonner en petits espaces les caves. L'un des espaces est couvert d'un niveau charbonneux riche en battitures, correspondant à un remblai de rehaussement du sol, ou à l'installation d'une forge. Une dalle soigneusement taillée marque le dernier état de sol de cet espace, contemporain du rehaussement des seuils.

Aménagé entre deux bâtiments, un canal de plan en « L » permet l'évacuation des rejets de latrines vers le port. Soigneusement construit, il présente un fond dallé et des parois maçonnées doublées de grandes dalles légèrement inclinées qui lui confèrent un profil en « V » à fond plat. Sa couverture est inconnue. Le comblement est daté du XVIII^e siècle par un mobilier abondant et peu fragmenté (verre à vitre, céramique, métal...). Plus au sud, des latrines comblées au XIV^e siècle indiquent la présence de bâtiments médiévaux. Le mobilier comprend essentiellement de la céramique et quelques fragments de carreaux de pavement décorés.

L'installation d'une voute sur le canal de Verdrière se fait en plusieurs étapes dans le courant du XVII^e siècle, à l'exception de la plus ancienne qui se trouve devant le passage de la Grosse Horloge et qui pourrait remonter à la fin du Moyen Âge. Ce couverture permet la construction de maisons contre l'enceinte de la ville, ce qui modifie la physionomie de ce quartier, avant la destruction des habitations au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Des caniveaux enterrés viennent progressivement se raccorder au canal. L'un d'eux a été suivi sur plusieurs mètres. La maçonnerie est soignée, il devait être couvert de dalles dont l'empreinte est visible sur le sommet des parois du conduit. Le sol est dallé, une grille fermait son avaloir au contact d'un sol de galets, correspondant possiblement à une rue ou place (canton de la Bourcerie). Une nouvelle maçonnerie vient prendre appui sur cette canalisation dont la jonction avec le canal est bouchée.

Bolle Annie et Nibodeau Jean-Paul

LA ROCHELLE

6 rue Albert 1^{er}

Dans le cadre de travaux de ravalement de son mur gouttereau sud, une étude archéologique du bâti et une étude documentaire portant sur la salle de l'Oratoire (ancienne église Sainte-Marguerite) ont été prescrites par le service régional de l'Archéologie. L'opération archéologique préventive menée en octobre 2021 a permis de faire le point sur l'histoire de l'édifice et permis de retracer la chronologie de construction des différentes parties d'élévations le constituant. Les plus anciens vestiges identifiés sont une partie du mur gouttereau nord de l'église des religieuses de Sainte-Marguerite construite en 1518. La majeure partie des



La Rochelle, 6 rue Albert 1er, fig.1 : vue générale la salle de l'Oratoire (façade et mur gouttereau nord) (cliché : Atemporelle)

élévations de la salle de l'Oratoire correspondent à l'église reconstruite et agrandie entre 1605 et 1612 pour accueillir les catholiques des cinq paroisses de La Rochelle, regroupés à Sainte-Marguerite après la destruction de tous leurs lieux de culte pendant les guerres de Religion. Les éléments bâtis issus de cette campagne de travaux sont les grandes arcades de la nef, les deux extrémités du gouttereau nord, l'essentiel de la charpente, ainsi que les probables vestiges du clocher, situés à l'extrémité ouest du mur gouttereau sud. L'église reconstruite et les bâtiments conventuels associés sont occupés par les frères de l'Oratoire de Jésus à partir de 1614 et jusqu'en 1792, associant durablement leur nom à l'édifice, malgré les réoccupations et changements d'usages postérieurs. Les oratoriens sont à l'origine de plusieurs remaniements dans l'église au XVIIe et au XVIIIe siècle : ils en font reconstruire le mur gouttereau sud en 1654, puis la façade et le chevet, et y aménagent de nouvelles portes. Hormis quelques restaurations et reprises ponctuelles au niveau de ses ouvertures, notamment le percement de deux portes néogothiques à l'extrémité ouest du mur gouttereau nord à la fin du XIXe siècle, l'édifice est relativement épargné par les remaniements de la période contemporaine ; la salle de l'Oratoire est donc un remarquable témoin de l'architecture religieuse moderne rochelaise.

Dreillard Camille



La Rochelle, 6 rue Albert 1er, fig.2 : vue de la face extérieure d'un portail ouvragé du mur gouttereau sud de la salle de l'Oratoire (photo extraite de l'ortho-image) (cliché :Atemporelle)

ROYAN 93 Bis Boulevard Georges Clémenceau

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'un nouveau commissariat de police à l'emplacement de l'ancienne caserne de gendarmerie de Royan constitue la deuxième opération archéologique récente menée au cœur du centre urbain. Le diagnostic a été réalisé du 12 au 14 octobre 2020 par le Service d'Archéologie Départementale. L'opération n'a pas permis d'acquérir de réelles données inédites sur des occupations antérieures. Seul un fossé, orienté et non daté ainsi que les fondations d'un petit bâtiment daté du XIXe siècle ont été mis au jour.

Un remblai épais de 30 à 40 cm est présent sur l'ensemble de la parcelle. Il semble correspondre au nivellement des gravats provoqués par les bombardements de Royan de 1945. Ce remblai est plus marqué dans la partie nord-ouest. Des blocs de calcaire et du mortier sont présents et témoignent de la présence d'un bâtiment au croisement de l'avenue de Rochefort et du boulevard Georges Clémenceau, probablement construit avant la gendarmerie.

Robin Karine

ROYAN Fort du Chay

Réalisation d'un diagnostic archéologique sur une position défensive de l'estuaire de la Gironde

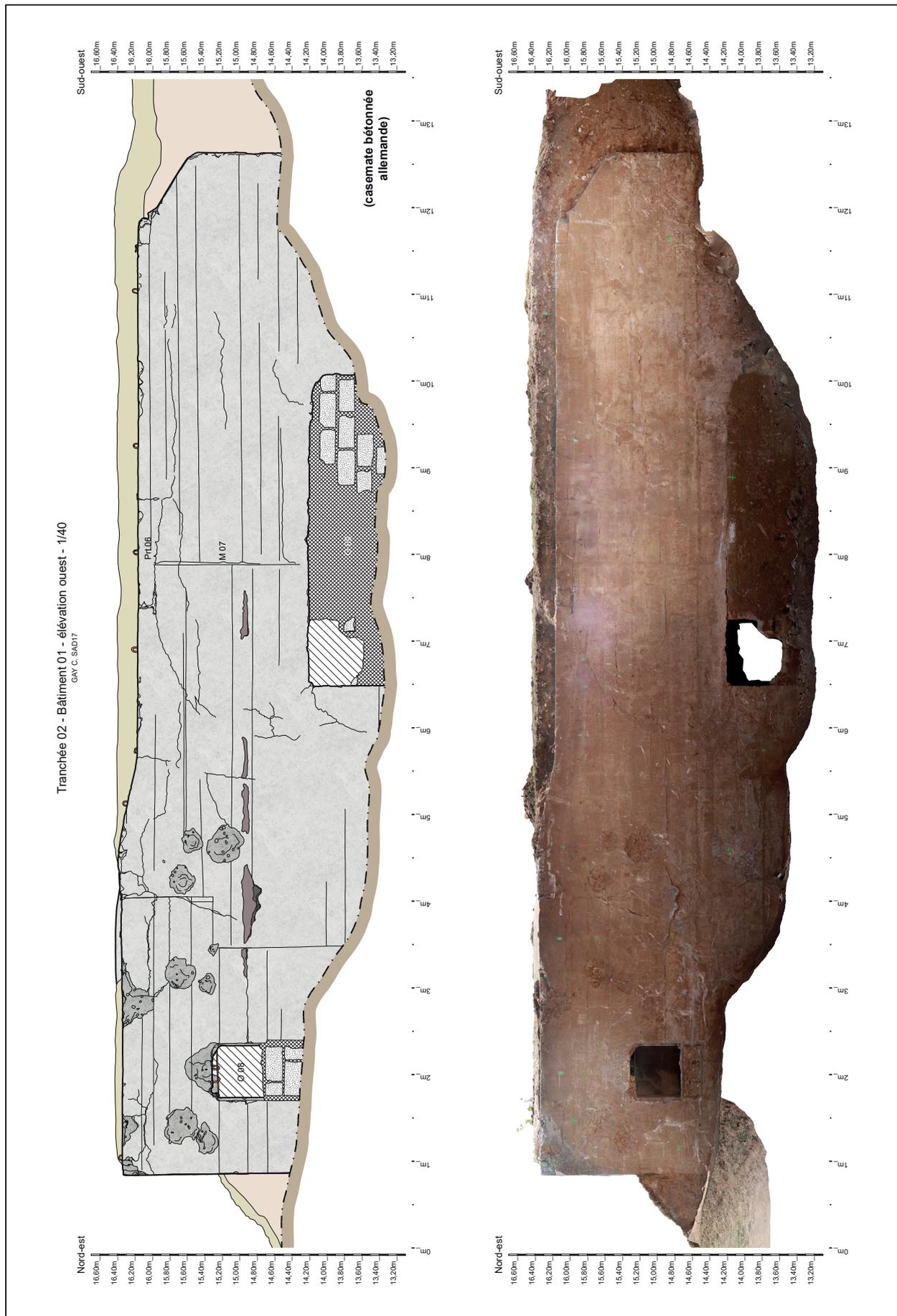
Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'un mémorial au lieu-dit Fort du Chay constitue la première opération archéologique menée dans ce type de contexte à Royan. Le diagnostic a été réalisé en juin 2021 par le Service

d'Archéologie Départementale, sous la responsabilité de Théo Aubry. L'opération a permis de faire un état des lieux des différentes constructions militaires aujourd'hui ensevelies et de mettre en évidence les réaménagements successifs du fort.

Le projet s'implante à l'emplacement d'un ancien fort militaire français, construit dès le milieu du



Royan, Fort du Chay, fig. 1 : vue générale d'un sondage réalisé sur la partie sud du Fort du Chay. (cliché : Aubry T. et Botreau P.)



Royan, Fort du Chay, fig. 2 : coupe et orthophotographie du bunker allemand situé dans le second sondage réalisé sur la partie sud du Fort du Chay. (DAO : Aubry T., Gay C. et Botreau P.)

XVIII^e s. Amélioré et renforcé tout au long du XIX^e s., le Fort du Chay sera en partie modernisé après la Première Guerre mondiale par les autorités militaires françaises. Dès 1940, les troupes allemandes occupent le fort et modifient ces armements avant de l'intégrer à la fin de l'année 1942 au Mur de l'Atlantique. Le Fort du Chay devient alors une puissante batterie côtière, secondée par une batterie antiaérienne comprenant une dizaine de pièces d'artillerie de différents calibres.

Un premier sondage a été réalisé sur la partie sud-est de l'emprise. Il a permis de localiser une casemate bétonnée française, de renseigner son état sanitaire ainsi que différents aspects techniques. Visible sur plusieurs photographies datant de la Seconde Guerre mondiale, cette casemate était présente lors de l'arrivée des soldats allemands au Fort du Chay en 1940. Les observations menées lors de cette opération de diagnostic permettent de documenter ces ouvrages souvent oubliés des récits historiques. Cette casemate française, dans un état de conservation relativement remarquable présente plusieurs caractéristiques techniques : un toit plat en béton grossier, surmonté d'une couche de sable et d'une couche composée de plusieurs épaisseurs de papier bitumé assurent l'étanchéité de la structure, des parapets en béton permettent le blocage d'un talus en terre ou encore une finition soignée sur son mur ouest par l'application d'un enduit lissé. Enfin, quelques impacts des bombardements et des combats de 1945 sont visibles mais ces derniers ne semblent pas avoir fragilisé la construction. Réutilisée après la guerre comme lieu de stockage pour le centre équestre, cette casemate française fut totalement recouverte dans les années 1990 par les remblais liés à la construction du centre de thalasso du Chay.

Un second sondage fut réalisé sur la partie nord de l'emprise. Il a permis de dégager l'arrière d'une

casemate allemande en béton, construite entre 1943 et 1945. L'étude de cette partie du bâtiment a mis en évidence plusieurs aspects techniques à la fois liés à sa construction, à son utilisation et à son abandon. L'ouvrage forme un carré de 11 m de côté et abritant sous près de 2 m de béton une chambre de tir conique, abritant initialement un canon de campagne. L'ouvrage est orienté de manière à ouvrir le feu sur la plage de Foncillon et sur la baie de la Grande Conche de Royan. Observée uniquement depuis l'extérieur par raison de sécurité, l'intérieur de l'ouvrage semble avoir subi de violents dégâts à la suite du désobusage mené au Fort du Chay dans les années 1946-1950. Un second espace a pu être mis en évidence sur la partie nord de la construction. Il s'agit d'un poste de défense rapprochée donnant sur la partie supérieure de l'ouvrage. Un soldat pouvait s'y tenir debout afin d'observer et d'ouvrir le feu à l'aide d'un fusil ou d'une mitrailleuse. Quelques impacts d'un tir direct sont parfaitement visibles sur cette partie de la casemate allemande mais n'ont causé que des dégâts mineurs. L'extérieur est donc dans un état correct mais l'intérieur présente une importante destruction, ne permettant pas de documenter davantage l'édifice.

L'opération archéologique, bien que d'une courte durée, a permis de préciser les évolutions techniques et technologiques du Fort du Chay au cours des 3 derniers siècles. Les études scientifiques et historiques, apportées par cette intervention archéologique, soulèvent de nouveaux questionnements. L'état de conservation des ouvrages datant du XIX^e s., la modification des infrastructures françaises par les troupes allemandes ou bien l'étude du poste de télémétrie, encore visible aujourd'hui, sont des exemples d'axes de recherche.

Aubry Théo

Époque contemporaine

ROYAN

Rue du Champ des Oiseaux, abri Perpigna

Oublié après la Seconde Guerre mondiale, un abri collectif a été redécouvert fortuitement en 2019 sur la commune de Royan, à l'occasion de travaux de voirie et a fait l'objet de recherches archéologiques, menées par le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime en 2020 et 2021.

Construit sous la forme d'un long zigzag, il comporte plusieurs travées voûtées aménagées par une rangée de bancs de chaque côté. Cet abri, pouvant accueillir une centaine de personnes lors des alertes et des bombardements, présente un état de conservation exceptionnel. Vestige intéressant pour l'histoire mais

également pour les archéologues, il est le témoin privilégié de la vie quotidienne à Royan pendant la Seconde Guerre mondiale.

Construit à l'extrémité du parc de la villa « Le Chant des Oiseaux », appartenant à l'époque à Henri comte de Perpigna, l'abri suit les principes de construction établis dans le cadre du programme de la défense passive. L'aménagement des abris collectifs débute en France à partir de 1935. Ces constructions répondent à quelques principes généraux : ils doivent être établis en hauteur et à distance des bâtiments environnants. Ce principe vise à éviter au maximum le recouvrement

de l'abri des gravats en cas de bombardement. L'abri prend la forme d'une tranchée couverte et coffrée en béton. La forme de la tranchée doit limiter l'effet de souffle des bombes en dessinant des zigzags. L'accès à l'abri doit se faire au minimum par deux entrées.

Menée en juillet 2021, une opération de sondages archéologiques a été réalisée par les archéologues du service sur le site. Dirigée par Théo Aubry, une équipe composée de deux archéologues, de trois bénévoles et d'un topographe du service, a fouillé une travée ainsi que son escalier d'accès. L'opération archéologique a permis de documenter de manière inédite ce type d'ouvrage en réalisant à la fois une couverture photographique complète de la zone de fouille, un relevé topographique précis et une photogrammétrie des parties extérieures et intérieures dégagées. Ainsi, un modèle en 3 dimensions a été réalisé par le topographe du service en charge du relevé, Pierre Botreau.

L'abri de Perpigna répond aux normes biens précises des abris construits dans le cadre de la défense passive tout en répondant aux besoins et aux contraintes du secteur. Pouvant abriter plus d'une centaine de personnes, la tranchée-abri de Royan forme un long zigzag souterrain en béton. Des bancs étaient fixés le long des murs, des fiches métalliques et des isolateurs indiquent l'électrification de l'abri et un système de puisards et rigoles permettaient de drainer la construction. Des escaliers étroits mènent à des

pièces rectangulaires donnant sur les travées formant l'abri. Les entrées sont renforcées par le mélange d'une structure métallique et de béton, tandis que les travées sont dépourvues de renforts métalliques.

La partie nord de l'abri est très bien conservée et ne présente aucun effondrement ni comblement empêchant la circulation à l'intérieur de ce dernier. Néanmoins, la partie sud, située après la canalisation d'eaux de pluie, n'est pas accessible. Mais il semble fort probable que l'abri se poursuit sur au moins une ou deux travées supplémentaires. Une surveillance de cette partie de l'édifice est donc à effectuer en cas de travaux sur le parking attenant. Plusieurs interrogations persistent malgré l'opération de fouille de 2021. L'étendue générale de l'abri reste encore à définir. On connaît sa morphologie, mais on ne connaît pas sa taille exacte. Et il d'un seul tenant ? Ou s'agit-il de deux tranchées abris situées l'une à côté de l'autre ? Combien d'accès sont aménagés ? Et sont-ils de la même morphologie que celui étudié en 2021 ?

D'un point de vue chronologique, les constatations archéologiques de cette opération, ainsi que l'étude des archives disponibles permettent de préciser la date de la construction de l'abri. Il s'agit probablement d'une construction d'avant-guerre, répondant aux principes de la défense passive. Son utilisation n'est pas formellement attestée mais, en liant cette découverte au contexte singulier de la ville, il apparaît fort probable que l'abri de Perpigna a joué un rôle crucial pendant la



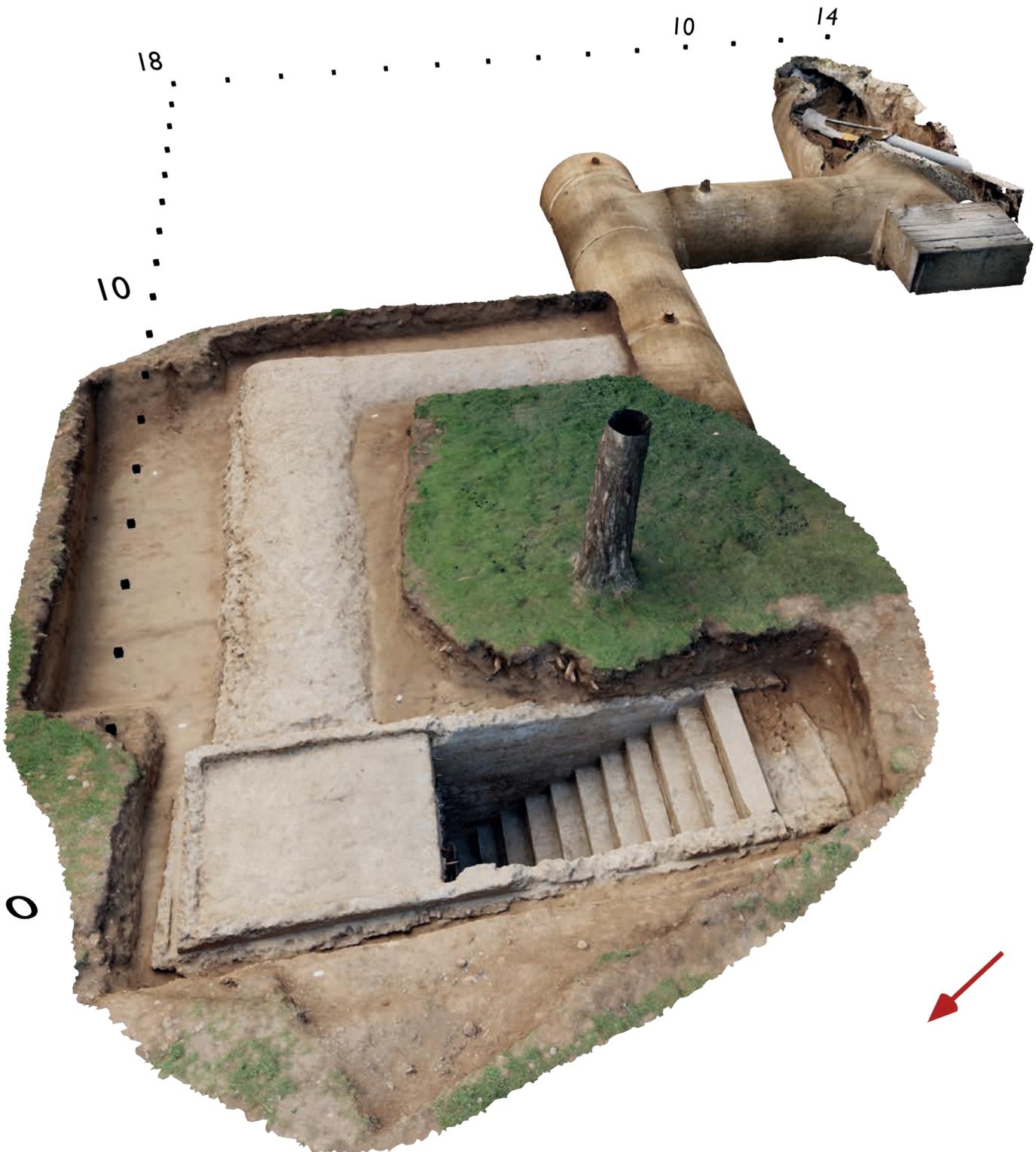
Royan, rue du Champ des Oiseaux, fig.1 : fouille de la tranchée-abri de Perpigna en 2021. Aubry T. SAD17

guerre. Les investigations historiques sont toujours en cours.

Cette découverte exceptionnelle pour la ville de Royan, qui n'avait pas connaissance d'un tel ouvrage à cet endroit, a suscité un grand intérêt historique et patrimonial auprès des archéologues et de la mairie. Un projet de valorisation du site est en cours afin de rendre accessible à tous, ce témoin oublié de la vie quotidienne à Royan lors de la Seconde Guerre

mondiale. La mise en valeur du site au cours de l'année 2022 par la mairie de Royan et son service patrimoine, permettra aux Royannais de mieux comprendre cette période tragique. L'abri de Perpigna est l'un des derniers témoins matériels de la vie à Royan pendant la guerre, lui conférant un rôle pédagogique et historique unique.

Aubry Théo



Royan, rue du Champ des Oiseaux, fig.3 : extrait du modèle 3D réalisé lors de la fouille de 2021. Aubry T. et Botreau P. SAD17

SABLONCEAUX

L'abbaye

Ce projet d'étude relatif à l'abbaye de Sablonceaux propose de compléter les travaux déjà menés sur le site, en se concentrant sur les parties non comprises ou non traitées. La présentation de l'abbaye dans le cadre du Congrès archéologique de France en 2018 a permis de faire le point et a mis en évidence des zones d'ombre. Au sortir du congrès en effet, la nef de l'abbatiale, les salles souterraines à l'est, les chapelles gothiques ruinées au sud-est du transept, les combles de l'église (charpentes, voûtes), les remaniements au sein des ailes est et sud des bâtiments autour des cloîtres (réfectoire, dortoir...), et l'introduction des formes gothiques, constituaient autant de nouvelles pistes à suivre.

Une demande de PCR a été faite en décembre 2020, transformée après passage en CTRA en opération programmée (année probatoire), afin de commencer par faire un point sur la documentation déjà disponible, tout en commençant les interventions, non invasives, sur le terrain.

L'année 2021 a permis d'avancer sur le dossier documentaire et aussi sur le terrain. Relativement au dossier documentaire, un inventaire des fonds rattachés à l'abbaye a été réalisé, avec une mise à jour des données bibliographiques concernant les éditions d'archives anciennes, des recherches ont été menées pour identifier des pièces originales dans plusieurs dépôts d'archives et une liste provisoire des abbés de Sablonceaux a été dressée (B. Beauvois, P. Ferchaud). Ensuite, un inventaire de la documentation disponible au sein du SRA de Poitiers a permis de faire le point sur les études déjà réalisées sur le site, et aussi de constater qu'aucun plan récent et précis n'est disponible pour l'église abbatiale (J. Masson). Or les études en cours sur le terrain sont à proximité de l'église, il est donc essentiel de disposer d'un plan actualisé et géoréférencé pour intégrer correctement les résultats des recherches en cours.

Sur le terrain, plusieurs interventions ont été menées en juillet et en octobre 2021. Tout d'abord, un

point a été fait sur les formes gothiques conservées dans l'église et dans la salle capitulaire (Y. Blomme, M. Schlicht), permettant d'affiner les chronologies. Ainsi le chevet est une construction du milieu du XIIe siècle, refait pour des raisons surtout liturgiques. La chapelle sous clocher, ouvrant sur le bras sud du transept, serait ensuite élevée vers 1250-1270, et le clocher vers 1270-1280. La chapelle ouvrant sur le bras nord est postérieure et contrairement à celle du sud, elle n'était pas prévue lors de l'édification du chevet. L'étude permet d'avancer en termes de fonction de ces espaces et cette annexe du bras nord pourrait avoir été la chapelle paroissiale. L'étude de terrain a aussi permis de commencer une étude du bâti des chapelles gothiques en partie ruinées qui se développent vers l'est du bras sud du transept (J. Masson, Y. Blomme). Une première chapelle de deux travées est édifiée, puis agrandie de deux travées supplémentaire au nord au XIVe siècle.

L'étude est en cours, visant à mieux comprendre les phases de construction et aussi de modifications des différentes circulations au sein de cet espace entre l'église, le cimetière (accès pour les laïcs), voire aussi avec la zone orientale du domaine. En outre, les prospections géophysiques ont permis de confirmer la présence de cavités souterraines non loin des chapelles en partie ruinées mais a priori sans connexion avec ces dernières, et aussi sans développement vers l'est. Ces prospections mettent en évidence aussi des constructions qui prolongeaient l'aile orientale des bâtiments conventuels vers le sud, avec un retour vers l'ouest, apportant une symétrie intéressante avec les bâtisses modernes conservées sur cette zone sud du domaine. Des mesures complémentaires seront menées en 2022, en particulier celles opérées sur la nef qui sont à préciser avec un autre type de matériel.

Masson Juliette

SAINT-AGNANT

La Queue de l'Oiseau, phase 2

La deuxième phase du projet d'extension de la carrière de calcaire dite de « La Queue de l'Oiseau » située sur la commune de Saint-Agnant, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique au mois de septembre 2021. D'une superficie de 21 000 m², cette seconde phase fait suite à une première opération de

diagnostic archéologique réalisée en 2016 par Ludovic Soler (SAD17) sur 29 600 m², opération ne révélant aucune structure archéologique. Lors de la phase 2, aucune structure archéologique n'a également pu être constatée. Seuls 24 isolats essentiellement concentrés dans 6 sondages sur la partie nord de l'emprise,

témoignent d'une fréquentation du site comprise entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Ces quelques fragments de céramiques et d'industrie lithique furent découverts piégés dans des poches de sédiment

formées par l'irrégularité du substrat calcaire. Ils ne sont pas associés à des structures archéologiques.

Aubry Théo

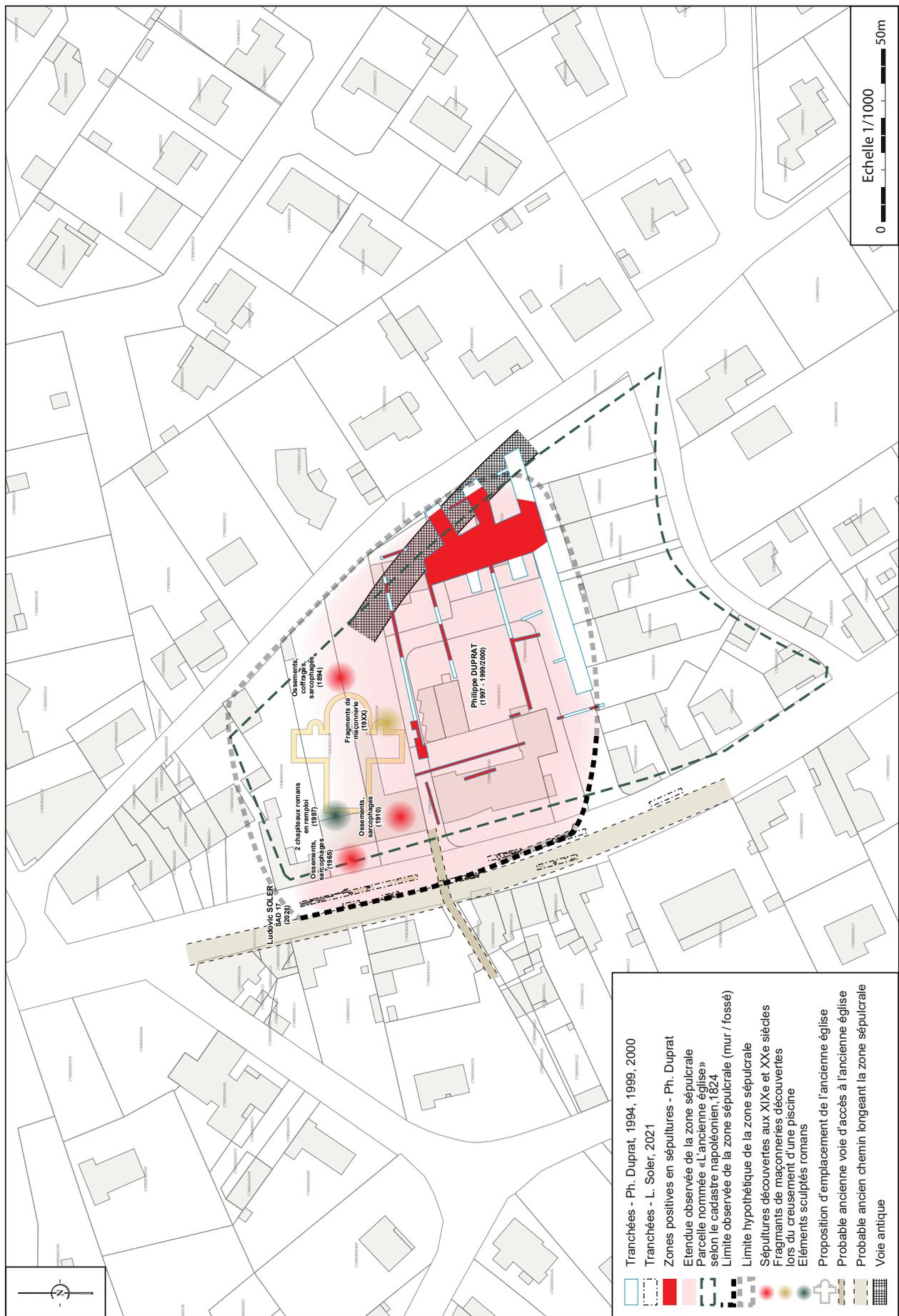
*Moyen Âge,
Temps modernes*

SAINT-AGNANT Avenue du Canal de la Bridoire

Le diagnostic réalisé suite à la découverte de sarcophages sous la route départementale dite Avenue de la Bridoire et traversant la commune de Saint-Agnant, aura permis de caractériser l'état de conservation de l'ancien cimetière paroissial. Son transfert à proximité de l'actuelle église Notre-Dame de Bon-secours, date du XVIIe siècle après que l'ancienne, consacrée à Saint-Saturnin, ait été totalement laissée à l'abandon. L'existence de ce cimetière est relatée à travers les textes et avérée par des recherches plus ou moins anciennes (XIXe siècle), des aménagements urbains non suivis d'interventions archéologiques et par des observations archéologiques plus récentes (Ph. Duprat années 1990). Les huit tranchées réalisées dans le cadre de ce diagnostic en novembre 2021 montrent la très bonne conservation des niveaux funéraires qui s'étalent du haut Moyen Âge au XVIIe siècle sur près d'un mètre de stratigraphie. C'est donc toute l'histoire de ce cimetière qui aujourd'hui est encore partiellement conservée sous la route actuelle. Il ne s'agit bien entendu que d'un échantillon de ce cimetière mais la fouille de celui-ci pourrait être largement complétée par les données acquises lors des interventions des années 1990 (Duprat 1998 et 2003). Les archives et le mobilier alors retrouvé (ossements, céramiques etc.) sont aujourd'hui conservés au musée de La Vieille Paroisse de Rochefort. Ainsi un vaste échantillon de

la population du cimetière pourrait être étudié. Aucun mobilier n'est associé aux sépultures que nous avons fouillées lors du diagnostic mais les quelques éléments épars retrouvés dans les remblais et niveaux sépulcraux pourraient également être étudiés à la lumière de ceux mis au jour lors de l'intervention précédente. En outre, nos tranchées de diagnostic ont permis de mettre en évidence la limite occidentale du cimetière jusque-là inconnue. On en constate également l'évolution puisque l'extension du cimetière s'avère de ce côté plus importante au cours du haut Moyen Âge. Elle se rétracte pendant le Moyen Âge classique et n'est matérialisée qu'au milieu du XVIIe siècle par des aménagements sommaires. Sous réserve d'être confirmé par une fouille, c'est une très belle synthèse de l'histoire de ce cimetière qui pourrait être dessinée à partir de l'ensemble des données acquises. Nous en proposons une première ébauche à travers la compilation des vestiges mis au jour jusqu'à présent et remontant à l'Antiquité. Enfin, le diagnostic révèle également les témoins archéologiques de l'évolution de l'aménagement de ce point haut de Saint-Agnant depuis l'abandon du cimetière et de l'église paroissiale jusqu'à l'implantation de la voirie actuelle.

Soler Ludovic



Saint-Agnant, avenue du canal de la Bridoire, plan de synthèse interprétatif réalisé à partir des différentes opérations menées sur le secteur, Soler 2021, Duprat 1997-2001 (DAO : C. Gay)

SAINT-CÉSAIRE La Roche-à-Pierrot

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Crevecoeur Isabelle

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE Église Saint-Fortunat

Le projet de restauration de l'église de Saint-Fortunat et des aménagements de ses abords sur la commune de Saint-Fort-sur-Gironde a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention comprenait l'intérieur du bâtiment religieux ainsi que ses abords directs (espace enherbé au sud, rue de l'Église au nord et chevet à l'est), soit une emprise d'environ 1 280 m².

Cinq sondages ont été ouverts à l'intérieur de l'église : un au pied du mur nord du chevet, trois dans la nef (2 le long du gouttereau nord, 1 le long du gouttereau sud) et un au pied du mur ouest de la base du clocher.

Dans 4 d'entre eux, différents niveaux de sol ont été identifiés, dont certains pourraient même correspondre à des niveaux de chantier associés à des étapes de (re)construction de l'église. Les sondages ouverts dans la première travée de la nef ont quant à eux mis au jour la présence d'au moins une inhumation en cercueil, ainsi que des ossements humains épars, témoignant de la présence d'autres tombes *intra templum*.

Le sondage ouvert à l'intérieur de la base du clocher a révélé les fondations du mur occidental de cette partie de l'édifice qui, lors de leur installation, ont recoupé les fondations du mur gouttereau sud de l'église romane. Elles ont aussi perturbé deux sarcophages mérovingiens qui devaient être à l'origine situés contre le mur extérieur de l'église romane, et donc appartenir à une phase alto-médiévale de l'occupation du site.

L'ouverture des tranchées externes à l'église a mis au jour une occupation antique, qui se caractérise par la présence de mobilier résiduel en très grand nombre, de niveaux de démolition et de probablement quelques structures en creux. Des traces de cette occupation ancienne sont aussi tangibles à l'intérieur de l'église,

où des fragments de *tegulae* ont été découverts en nombre conséquent.

Enfin, le cimetière d'époque moderne a été identifié à plusieurs endroits autour de l'église : des tombes en fosse ont été découvertes au sud du portail, au chevet et le long du mur gouttereau nord.

Ainsi, tout tend à montrer que l'église Saint-Fortunat a été fondée sur un site où l'humain était présent depuis au moins l'époque antique. Aucun aménagement conservé en place n'a pu être rattaché à cette période de façon tangible, mais l'accumulation de mobilier gallo-romain prélevé dans le comblement de structures en creux atteste toutefois l'occupation du secteur depuis le Haut-Empire. Cette présence semble s'être maintenue à Saint-Fort durant toute l'Antiquité et au haut Moyen Âge, avant que l'église Saint-Fortunat ne soit érigée. En témoignent là encore le mobilier prélevé ou encore les vestiges de sarcophages mérovingiens à l'intérieur même du bâtiment religieux. Le développement du site connaît ensuite une évolution classique au cours de laquelle les paroissiens sont inhumés dans l'espace cimétériel qui ceinture l'église, du moins en partie, et de nombreuses modifications architecturales sont apportées au bâtiment, d'autant plus que ce dernier accueille un prieuré dépendant de l'Abbaye de la Chaise Dieu en Auvergne (reconstruction du chevet, des voûtes, possible galerie de circulation au nord, en lien avec le prieuré, etc.).

Le cas de Saint-Fort n'est évidemment pas isolé sur le territoire : on peut citer les exemples locaux de Chepniers, Gémozac ou encore Geay, où les églises romanes ont été érigées sur des sites où l'occupation humaine est connue depuis l'Antiquité.

Trézéguet Céline

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE

Rue Anatole Lucas

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 1 558 m² à Saint-Georges-de-Didonne rue Anatole Lucas dans la parcelle BC 841. L'occupation mise au jour indique un aménagement de la butte du Châta à Didonne dès la période carolingienne. Nous sommes donc dans un contexte historique antérieur à ce que nous connaissons du castrum mentionné pour la première fois entre 1047 et 1067. Tous les indices mis au jour convergent vers une occupation relativement importante du promontoire de Didonne au haut Moyen Âge et la découverte de niveaux stratifiés associés à des structures fossoyées confirment cette occupation qui paraît, pour la période considérée, remarquablement stratifiée et conservée.

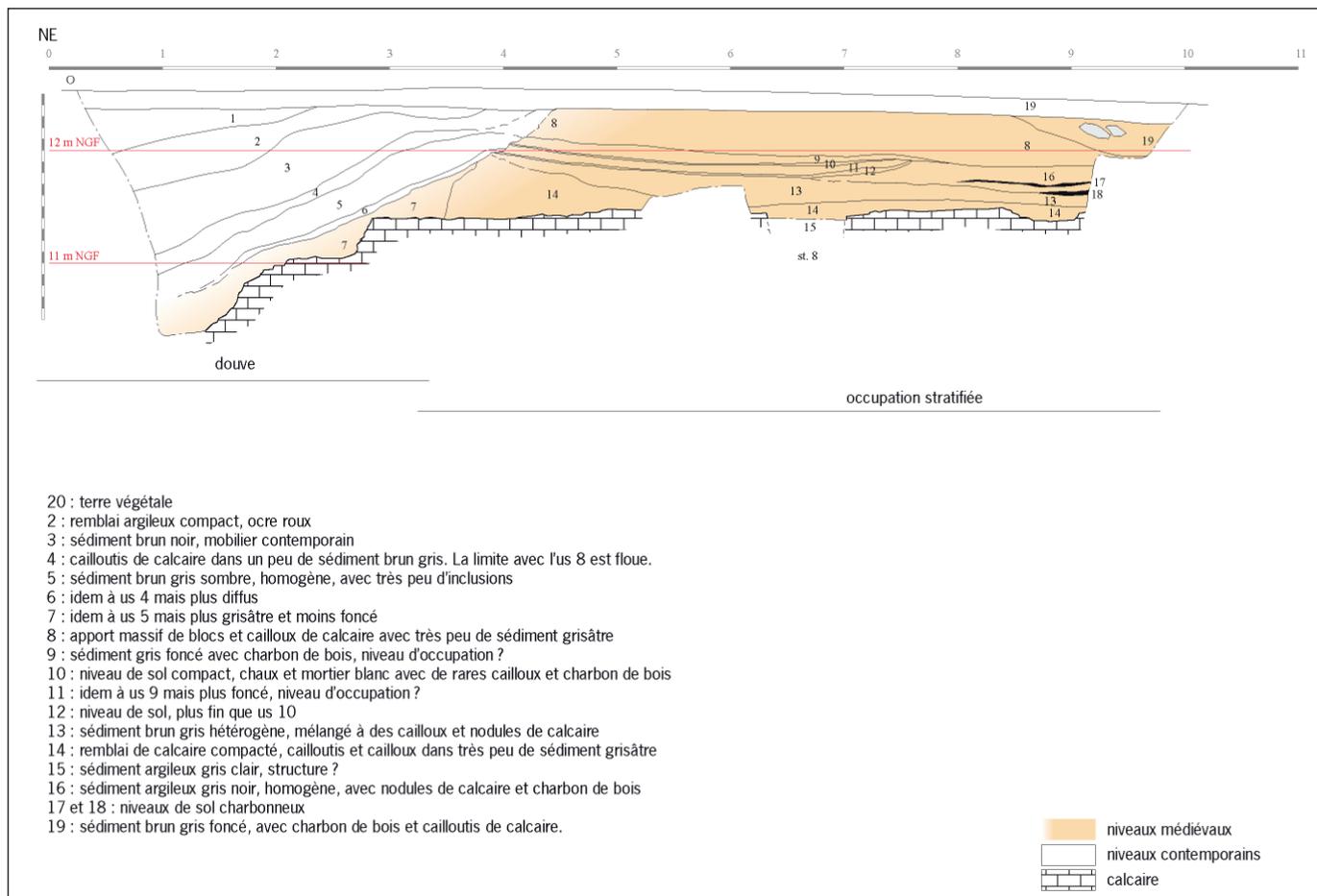
L'occupation carolingienne mise en évidence occupe, sur l'emprise, une surface d'environ 600 m². Elle a été détruite vers le nord-est par le creusement de la douve de l'enceinte castrale durant le Moyen Âge central. À diverses reprises, il a été vu que certaines structures antérieures à la douve ont pu subsister sur le bord du fossé. Ce qui interpelle, c'est la bonne conservation des couches alto médiévales, lesquelles sont attestées sur une épaisseur d'environ

1 m avec plusieurs niveaux de sol et d'occupation. Cette conservation est exceptionnelle, tout comme son niveau d'apparition sous la terre végétale. Le secteur n'a donc subi aucun impact depuis le Xe siècle ou le début du suivant hormis le creusement de la douve à une date qui nous échappe mais qui doit se situer au XIe ou XIIe siècle.

Le plan des vestiges ne traduit pas réellement le potentiel du site, le diagnostic ayant mis l'accent sur la stratigraphie. Les coupes réalisées montrent la présence de divers creusements qui n'apparaissent pas en plan. Elles indiquent également quatre phases d'aménagement dont les trois premières sont attribuées aux IXe-Xe siècles et la phase 4, à priori, au Moyen Âge central.

Ce site est d'un intérêt majeur en ce qui concerne l'habitat du haut Moyen Âge en contexte « urbain » et en prémice à une occupation plus pérenne qui se traduira, dès le XIe siècle, par l'émergence d'un castrum dont l'importance stratégique et historique est attesté par les textes.

Vacher Catherine



Saint-Georges-de-Didonne, rue Anatole Lucas, exemple de coupe stratigraphique relevée sur le site (dessin et DAO : S. Vacher)

SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN ZAE Aérodrome Jonzac-Neulles, tranche 2

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique, au niveau de l'aérodrome Jonzac-Neulles, à Saint-Germain-de-Lusignan, a conduit à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive par le Service Régional de l'Archéologie. Il fait suite au diagnostic réalisé en août 2020 pour l'aménagement d'un taxiway.

Le diagnostic a été réalisé du 6 au 13 avril 2021 par le Service d'Archéologie Départementale et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge.

Le diagnostic a livré quelques éléments lithiques du Paléolithique/Paléolithique supérieur qui complètent les données de sites connus dans les abords immédiats.

Deux tronçons de fossés sont à mettre en relation avec la voie romaine Saintes/Pons/Agen. Correspondant au chemin d'exploitation qui borde la piste de l'aérodrome, il s'agit du fossé bordier ouest de cet axe. La voie traverse les communes de Clam, Saint-Germain-de-Lusignan, Réaux-sur-Trèfle, et

Champagnac, suivant un axe NO/SE. Elle est encore aujourd'hui bien visible dans le paysage, et toujours empruntée sous la forme d'axe secondaire ou comme chemin d'exploitation.

Les autres tronçons de fossés présentent des orientations similaires et correspondent très vraisemblablement à des limites parcellaires non datées.

Utilisée par l'armée allemande pendant la seconde Guerre Mondiale comme une zone d'entraînement pour les chasseurs-bombardiers Heinkel de la Luftwaffe, basés à Cognac, les clichés aériens réalisés en 1945 et 1950 montrent l'état du terrain. Le nombre des impacts y est très important et laisse supposer que le sous-sol a été fortement perturbé. Une remise en état du terrain, par l'apport de matériaux, a dû s'avérer nécessaire pour que cet aérodrome puisse être fonctionnel.

Robin Karine et Mortreuil Valérie

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY 22-24 rue de la Tour, rue du Palais

La ville de Saint-Jean-d'Angély est située au nord de la Saintonge et du Bassin Aquitain, à proximité des plaines de l'Aunis. Elle occupe un plateau délimité au nord par la vallée du Pouzat et au sud par la vallée de la Boutonne dont le tracé sinueux se prolonge pour rejoindre celui de la Charente.

La ville doit surtout sa renommée au patrimoine médiéval concentré autour de l'abbaye dont la fondation, décidée au début du IXe siècle (817 ou 835), est réalisée en face d'un premier édifice qualifié de *palatium Angeriacum* où séjournait Pépin, « roi d'Aquitaine ». En 1048, l'abbé devient seigneur de la cité qui n'était vraisemblablement pas encore protégée par un rempart, ce dernier se limitant probablement à l'enclos abbatial. La première mention d'un *vicus* apparaît au début du XIe siècle avant l'apparition quelques années plus tard du terme *burgus*. La construction d'une enceinte n'intervient qu'à la fin du XIIe siècle, voire au début du XIIIe siècle, peu de temps après que Jean Sans Terre accorde à la ville sa première charte de commune. Les guerres de Religion sont particulièrement dévastatrices pour la cité. De nombreux édifices religieux sont détruits, dont l'église paroissiale Notre-Dame des Halles qui

jouxtait le terrain concerné par le futur projet. La ville est assiégée à deux reprises au cours de cette période (1568 et 1621). Suite au siège de 1621, Louis XIII décide de combler les fossés et démolir les murailles afin de prévenir toute nouvelle rébellion. La ville est par ailleurs privée de ses libertés qui ne lui sont à nouveau concédées qu'au début du XVIIIe siècle.

Un projet de percement de voirie et d'aménagements paysagers était envisagé au nord-est de l'ancienne ville médiévale de Saint-Jean-d'Angély sur près de 1800 m². Ce secteur fut très largement remodelé par les destructions des guerres de Religion puis les grandes campagnes de construction de la seconde moitié du XIXe siècle.

Dix tranchées de sondages ont pu être réalisées. Trois secteurs se distinguent à l'issue du diagnostic archéologique. Le premier occupe tout le secteur nord à l'emplacement de la place de l'Hôtel de Ville où une occupation funéraire relativement dense (43 sépultures) a pu être observée sous le revêtement goudronné. Les inhumations semblent pratiquées dès le XIIe siècle et se poursuivre jusqu'au XVIIIe siècle sans perturbation majeure. L'espace est vraisemblablement très tôt dédié à cet usage qui transparaît encore dans la topographie

urbaine (espace ouvert). Ces sépultures étaient situées dans le cimetière paroissial de l'église Notre-Dame des Halles incendiée en 1568. Les inhumations s'y poursuivent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Un acte de 1781 évoque en effet leur transfert vers le « grand cimetière » (AD 17, 2E 360/6) situé en dehors de la ville, à proximité du couvent des Capucins. Ce maintien de l'aire funéraire interpelle d'ailleurs et mériterait d'être davantage documenté, à savoir si l'église n'est pas partiellement réhabilitée au sortir des guerres de religion ou si le culte est « déplacé » au sein d'une autre église de la cité angevine.

Plus au sud, les aménagements récents de la fin du XIXe siècle ont largement remodelé l'espace à l'exception d'un secteur qui semble épargné par les terrassements. Un habitat y est établi, ce dernier se matérialisant par la préservation d'une latrine « isolée » et définitivement abandonnée à la fin du Moyen Âge. Le reste du site est perturbé soit par la construction

des bâtiments sur cave de la fin du XIXe siècle soit par le remblaiement massif des abords de l'enceinte, non observée dans le cadre du diagnostic archéologique. Ces remblais scellent toutefois deux occupations attribuées à la période Moderne. La première consiste en une zone dédiée à l'extraction de matériaux (carrière) alors que la seconde cantonnée à la frange sud de l'emprise est exclusivement funéraire. Sept fosses sépulcrales installées dans le substrat calcaire y ont été observées. Celles-ci appartenaient probablement au cimetière paroissial installé à la fin du XVIIIe siècle et déjà reconnu au cours d'un diagnostic archéologique réalisé sur la place du Champ de Foire (Montigny, 2006).

Barbier Emmanuel

- Montigny, 2006
- Montigny, A. : *Saint-Jean-d'Angély, place du Champ de Foire*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap GSO, 2006.

Moyen Âge

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

24 rue des Trois Frères Gautreau

Le diagnostic réalisé au 24 rue des Trois Frères Gautreau s'est déroulé du 6 au 10 décembre 2021 dans un espace sensible. En effet, c'est à quelques centaines de mètres à l'est qu'une occupation antique dense a été mise au jour en 2021. Plus proche, au 30-32 de cette même rue, ce sont des indices d'une occupation du XIVe-XVe siècle qui ont été aperçus ainsi qu'un hypothétique fossé lié au mythique château Angévin. Ces derniers indices se trouvaient profondément enfouis c'est pourquoi il a été décidé en amont d'ouvrir une largeur suffisante pour assurer une fouille en sécurité à 2 m de profondeur. Finalement, les vestiges sont apparus bien plus profond, entre 2,4 et 3,5 m sous le niveau actuel. L'espace disponible, le projet immobilier et le stockage des déblais ne nous

ont donc pas permis de pouvoir élargir la tranchée afin d'en assurer la stabilité. De plus, les averses ont été constantes lors de cette semaine et nous ont obligé à fermer le chantier le 7 décembre. Au final, c'est un niveau du XIe-XIIe siècle qui a été entr'aperçu au plus profond, deux murs en calcaire équarris et des fosses d'extraction taillées dans le substrat calcaire. Un imposant remblais vient sceller cette première phase antérieure au début du XIVe. Une seconde phase de remblais s'installe alors. Finalement, un imposant fossé, sûrement lié à des fortifications modernes ou à l'installation des Cordeliers après 1621, vient s'installer dans ces remblais.

Loeuil Pascal

Période récente

SAINT-JUST-LUZAC

Prise de Fergon

Suite à l'organisation d'un chantier de jeunes sur une cabane du marais de Brouage, une autorisation de sondage a été délivrée à la Société de Géographie de Rochefort pour une expérience d'archéologie pédagogique menée en partenariat avec les organisateurs. L'édifice concerné est la cabane de

Fergon (commune de Saint-Just-Luzac), l'une des huit encore intactes (sur 39 recensées) du marais de Brouage. Ces cabanes, construites en dur, ont probablement succédé aux cabanes salicoles édifiées en matériau périssable : elles apparaissent à partir des années 1820-1830, dans le cadre des travaux



Saint-just-Luzac, Cabane de Fergon (Cliché : P. Duprat)

d'assèchement du marais entrepris par le sous-préfet Le Terme, et de la reconversion d'un territoire désormais principalement centré sur l'élevage. L'objet de l'intervention était de vérifier et de compléter les informations obtenues lors des fouilles menées sur cinq cabanes du secteur en 2013-2014 (Normand, Champagne, 2014).

Deux sondages ont été réalisés dans l'étable (accollée au petit bâtiment d'habitation) au sol en terre battue (bri de marais). Un dernier état d'occupation visible, datable des années 1950-1960, a permis un relevé ethnographique des objets conservés. L'intervention a confirmé la datation de la cabane (1ère moitié du XIXe siècle) ainsi que les techniques de construction mises en œuvre dans un milieu humide et instable (murs bas en moellons liés au mortier de chaux, fondations ne dépassant pas une profondeur de 0,20 à 0,25 m). Compte tenu du caractère impraticable l'hiver d'une partie de l'étable extrêmement humide, l'occupation de la cabane (des années 1830 jusqu'au milieu du XXe siècle) était probablement saisonnière (du printemps à l'automne). La découverte localisée d'une vingtaine de boutons militaires métalliques à passant (datables de la fin du XIXe siècle ou de la première partie du XXe) suggère, comme dans d'autres cabanes du secteur, qu'un ancien militaire a pu arrondir sa retraite en devenant gardien de troupeau dans le marais.

Duprat Philippe

- Normand, Champagne, 2014
- Normand E., Champagne A. (Dir) : *Projet collectif de recherche « Les marais charentais au Moyen-Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie »*, Rapport d'activité – Programme triennal 2012-2014, rapport d'opération de PCR, Poitiers, SRA, 2014

Haut Moyen Âge,
Néolithique

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Les Gabauderies

Les traces d'occupation les plus anciennes mises au jour sur le diagnostic des Gabauderies à Saint-Laurent-de-la-Prée d'une surface de 13 581 m², appartiennent au Néolithique final. Même si elles restent restreintes avec uniquement deux fosses, elles interpellent par leur similitude et leurs parois tapissées de bri issu du marais tout proche. Situées à 7 m de la limite d'emprise contre un lotissement, une fouille permettrait de les remettre dans leur contexte et de définir si elles sont en liaison avec un atelier artisanal, et en particulier, de production de sel.

Une occupation alto médiévale marque la seconde phase significative présente sur le site. Elle a été reconnue dans l'angle sud-ouest de l'emprise et a une surface estimée d'environ 6 500 m². Elle regroupe deux grandes fosses dont la fonction reste à préciser, des fosses plus modestes dont au moins un silo, des fossés et au moins deux sépultures. Le corpus céramique caractérise des ensembles des VIe et VIIe siècles pour les plus anciens et allant jusqu'au XIIe siècle. Du mobilier plus tardif est présent mais il se

situe en surface des structures et dans le comblement d'une carrière dont l'origine peut être plus ancienne. L'ensemble des traces mises au jour témoigne de la présence d'un habitat d'origine mérovingienne et qui a pu perdurer dans le temps.

Ces sites médiévaux précoces sont encore méconnus dans la région où peu d'habitats mérovingiens ont été fouillés. Citons cependant celui de Nancras, La Coudrée mais dans un contexte environnemental différent. Dans des contextes similaires à celui de Saint-Laurent-de-la-Prée, à proximité de zones de marais, citons celui de Beaugeay, les sites détectés lors du diagnostic de la Trézence, Le Fournage et de La Grande Pièce et enfin, celui du site des Pierres Closes à Saint-Laurent-de-la-Prée qui se situe à moins de 2 km au nord-est de notre emprise. Pour ces quatre derniers sites, seul le premier a fait l'objet d'une fouille, les trois autres n'ont été reconnus actuellement que lors de phases de diagnostic.

Vacher Stéphane

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

Église Saint-Brice

Le projet de restauration de l'église Saint-Brice sur la commune de Saint-Mandé-sur-Brédoire a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée à la parcelle entourant l'église Saint-Brice.

L'intervention a été grandement limitée par la présence d'un tuyau enfoui qui assure l'arrosage automatique de la pelouse, et par celle d'un réseau électrique d'éclairage présent sur tout le pourtour de l'édifice. Ensuite, le sondage ouvert au pied du mur gouttereau sud n'a pas pu être étendu en raison de la présence de nombreux réseaux enfouis reliés aux habitations accolées à l'église. Un réseau EDF a été installé au pied du mur gouttereau nord de l'église à l'occasion des Nuits romanes : pour cette raison et sur les recommandations du Service régional de l'archéologie, il a été décidé de ne pas ouvrir les deux petits sondages prévus à cet emplacement.

Enfin, le secteur sud de la partie enherbée était autrefois occupé par deux grands cyprès centenaires

arrachés lors de la tempête de 1999 : l'emplacement des souches est encore visible aujourd'hui, caractérisé par deux vastes « cratères ». Les témoins de l'époque racontent que les racines avaient amenées avec elles à la surface de nombreux ossements humains. Ces secteurs sont donc très certainement très perturbés.

L'intervention a confirmé ce qui était déjà connu : l'église est entourée d'un cimetière moderne et médiéval encore conservé en place aujourd'hui, visible à travers les vestiges de sépultures en fosse, en coffre de pierres caractéristiques du Moyen Âge classique, en cercueil et même probablement en sarcophage.

L'opération a en outre retrouvé les fondations de la sacristie, qui était accolée au mur gouttereau sud, à l'ouest du portail d'entrée. Cette dernière a été construite après 1835 car elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien dressé cette année-là, et a été détruite il y a une soixantaine d'années.

Trézéguet Céline

*Antiquité, Moyen Âge,
Période récente*

SAINT-MARTIN-D'ARY

Église Saint-Martin

Le projet de restauration de l'église Saint-Martin sur la commune de Saint-Martin-d'Ary a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention s'est limitée au pourtour de l'église Saint-Martin pour la pose d'un drain. L'intervention a été grandement limitée par la présence d'un drain profond creusé en 1985 sur la quasi-totalité du pourtour de l'église, par la présence d'un réseau électrique d'éclairage de l'édifice, et pour finir par la circulation limitée de la pelle mécanique dans un cimetière encore présent et fréquenté.

Si l'intervention a confirmé la présence d'un cimetière médiéval à travers les vestiges de sépultures en coffre de pierres caractéristiques du Moyen Âge classique et de celui de l'époque moderne par l'existence de sépultures en cercueil, rien n'a en revanche permis

d'attester que l'église a été fondée sur un site antique antérieur.

L'opération a en outre constitué l'opportunité de dégager les bases de l'édifice, recouvertes depuis sans doute très longtemps par plusieurs niveaux de circulation et de remblais de démolition. Il est ainsi apparu qu'elles reposent intégralement sur un petit ressaut qui soutient pilastres, colonnes engagées du chœur et colonnettes de la façade occidentale.

Enfin, les vestiges maçonnés de deux bâtiments qui, peut-être à l'époque moderne, ont flanqué l'église et dont aucun indice ne subsistait, pas même dans les élévations, ont été découverts en façade et à proximité de la sacristie du XIXe siècle. Leur rôle et leur emprise au sol ne sont malheureusement pas connus.

Trézéguet Céline

SAINT-MARTIN-DE-RÉ La Grande Croix

Le diagnostic archéologique de Saint-Martin-de-Ré La Grande Croix a été réalisé par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur un terrain d'environ 4 000 m². Le contexte géomorphologique est très particulier puisque la parcelle sondée est localisée au niveau d'une paléo dune ; le substrat étant composé de sable « fluide » (sans matrice argileuse), l'intervention archéologique a été particulièrement complexe. Vingt-six structures en creux distinctes ont été enregistrées dans trois des quatre tranchées du diagnostic et dix-neuf unités stratigraphiques ont pu être décrites. La majorité des vestiges découverts sont implantés dans la partie centrale de l'emprise, dans le secteur où les couches sableuses sont les plus épaisses probablement au niveau du sommet de la dune fossile. Deux occupations peuvent être distinguées. La plus précoce des implantations, peu documentée, est potentiellement attribuable à la protohistoire ancienne, à laquelle pourraient appartenir deux possibles structures funéraires. La seconde, domestique, correspond à un habitat daté de l'extrême fin de l'époque gauloise.

Parmi les vestiges potentiellement attribuables au début de la protohistoire, se distinguent une sépulture à crémation et une structure recouverte de dalles calcaires. Cette dernière de forme oblongue, est constituée d'un aménagement de dalles et pierres calcaires de tailles assez variées ; elle mesure près de 2,10 m de longueur pour 70 cm de largeur maximale.



Saint-Martin-De-Ré, La Grande Croix, vue de la structure dallée
(Cliché : P. Botereau)



Saint-Martin-De-Ré, La Grande Croix, vue des vestiges du bâtiment gaulois
(Cliché : P. Botereau)

Sa fonction (funéraire ?), ni son attribution chronologique n'ont pu être déterminée sans risquer de l'endommager lors de cette opération de diagnostic.

La seconde occupation documentée semble correspondre à un habitat occupé brièvement, vers le milieu et/ou durant le troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. Un bâtiment construit sur sablière basse et poteaux a été reconnu. Quelques fosses de taille modeste, dont la fonction reste à déterminer, sont implantées à proximité. Autour de l'habitation, un niveau de sédiment charbonneux renferme des rejets domestiques dont d'assez nombreuses coquilles de mollusques marins et des fragments de poterie caractéristiques de La Tène D2b. Aucun fossé d'enclos n'a été identifié dans les tranchées du diagnostic, ce qui n'exclut pas leur présence en limite de la parcelle ou hors emprise. Ce site est probablement la première installation « rurale » gauloise identifiée sur l'île de Ré.

Giraud Pierre

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année

en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation, puis de

déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au Xe siècle. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment 2 constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. Depuis 2016, l'étude du bâtiment 2 s'est poursuivie par la fouille de la moitié sud de l'aile orientale en se concentrant sur les niveaux d'occupation allant de la fin de l'Antiquité au haut Moyen âge afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. L'année 2021 correspond à la dernière année du programme de recherche triennal qui conclut temporairement l'étude du bâtiment 2 avant la publication de l'ensemble des résultats acquis depuis 2011. En complément à l'étude de l'aile orientale, ce programme de recherche s'est intéressé à la fouille de la cour centrale de part et d'autre d'un cheminement piéton laissé pour la circulation des visiteurs.

L'ensemble des découvertes réalisées depuis 2016, nous permettent de proposer des plans du bâtiment 2 par phases d'occupation depuis la période antique jusqu'à son abandon définitif au cours du Moyen Âge. Pour la période antique, la découverte d'un bassin (F 1153) à vocation artisanale, probablement viticole, en lien avec des maçonneries de la phase II, indique que cette partie du bâtiment n'a pas toujours eu de fonction résidentielle. Une autre structure quadrangulaire (F 1199) au fond et aux parois rubéfiées est aménagée en phase III dans une salle proche de celle où a été découvert le bassin. La vocation artisanale de cette zone semble donc perdurer. Contrairement à ce qui a été observé en phase III dans l'aile occidentale et dans l'aile sud du bâtiment 2, la galerie ainsi que plusieurs salles de l'aile orientale ne sont pas revêtues d'un sol de béton de tuileau, ce qui pourrait également refléter une vocation différente de cette partie du bâtiment. Comme cela avait déjà été observé dans l'aile occidentale, la phase IV correspond à une importante reconstruction



Saint-Saturin-Du-Bois, le Bourg nord, cruche du XIII^e siècle issue de la fouille du comblement supérieur du four à chaux F 1125 (Cliché : L. Richard).



Saint-Saturnin-Du-Bois, le Bourg nord, four à chaux médiéval (F 1125) découvert au sud du bâtiment 2 (Cliché : L. Richard).

du bâtiment 2 avec de nouvelles maçonneries qui remplacent ou bien se juxtaposent à des maçonneries des phases antérieures sans modifier grandement le plan général. L'occupation de la phase IV se traduit par endroit par l'installation de plaques-foyères avec des *tegulae* en emploi. En phase V, certaines salles sont abandonnées, notamment celles de l'espace thermal au sud-ouest du bâtiment mais l'occupation continue ailleurs, notamment dans la galerie où de nouvelles maçonneries viennent cloisonner l'espace

en plusieurs petites salles. L'occupation du haut Moyen âge se répartie en deux grandes périodes : la période mérovingienne (phases VI, VII et VIII) et la période carolingienne (phase IX et X). L'occupation mérovingienne se traduit par la construction de murs solins en dalles de calcaire liées à la terre dont certains se superposent aux arases de murs antiques. L'occupation de ces nouveaux espaces se fait en complément de l'occupation d'autres salles délimitées par des murs antiques probablement toujours en élévation. Parmi les salles nouvellement créées, on note une salle relativement étroite d'une dizaine de mètres de longueur fermée par une abside à son extrémité occidentale. Un petit vase du VIIe siècle archéologiquement complet se trouvait posé dans un niveau d'occupation situé à l'intérieur de l'abside.

L'occupation carolingienne se matérialise principalement par l'aménagement de bâtiments sur poteaux dont certains sont implantés à l'emplacement de maçonneries antiques. Un autre bâtiment a investi la partie sud de la cour centrale qui n'avait pas connu jusque-là d'autres constructions. Certaines salles délimitées par des murs antiques continuent d'être occupées à la période carolingienne. On note l'installation d'un puits (F 1096) dans l'angle formé par deux murs de la phase IV. D'après le mobilier céramique, l'utilisation de ce puits peut être datée des IXe-Xe siècles. L'occupation carolingienne se traduit également par la présence de fosses de stockage dont plusieurs se trouvent dans la zone à proximité du puits. Le bâtiment 2, dans sa fonction résidentielle et artisanale, est définitivement abandonné après la période carolingienne pour servir de carrière qui a laissé de nombreuses tranchées de récupération sur l'ensemble du site. La dernière trace d'occupation correspond à l'aménagement d'un four à chaux (F 1125) dans la partie sud de l'aile orientale, dont la chambre de cuisson était encore remplie de la dernière fournée. Une cruche en céramique du XIIIe siècle retrouvée dans le comblement supérieur de la chambre de cuisson nous donne un terminus *ante quem* pour le fonctionnement de ce four.

Richard Lucile

Moyen Âge,
Temps modernes

SAINT-SEURIN-DE-PALENNE

Rue de la Seugne et rue des 3 Noyers

Le diagnostic de Saint-Seurin-de-Palenne a été réalisé le 18 mai 2021 sur la parcelle ZC83. Cinq tranchées ont été ouvertes pour une surface totale de 812 m² soit 8,8 % de l'aire de l'emprise prescrite. Le substrat calcaire apparaît à environ 30 cm, juste sous la terre végétale sauf au niveau des extrémités

nord-ouest des tranchées 2 et 4 où une couche de sédiments remaniés s'intercale entre la terre végétale et le substrat (dépôts de pente?).

Cette intervention archéologique a permis de seulement relever neuf structures en creux dont une douteuse (St1). Les fosses mises au jour sont peu

profondes et de forme variée. Elles contiennent toutes quelques fragments de tuiles plates et certaines comprennent également quelques rares tessons de poterie de petite taille attribuables essentiellement à la période médiévale ou à l'époque Moderne. La plupart de ces structures ont probablement pour fonction

l'extraction de sédiment calcaire ; il est également possible que certaines d'entre-elles correspondent à des trous de plantation.

Giraud Pierre

Moyen Âge

SAINT-SORNIN Broue

La campagne 2021 est la dernière année d'un programme triennal qui portait sur l'étude d'une grande fenêtre (secteur 2) ouverte sur un ensemble de bâtiments de qualité (bât. 4, 7, 11).

Outre la découverte en 2021 de nouveaux éléments dont deux bâtiments qui complètent et complexifient l'organisation de cet ensemble bâti, l'étude stratigraphique globale a permis de comprendre les grandes phases d'occupation de cette partie que l'on pourrait appeler la haute-cour du château de Broue.

La fouille complète du bâtiment 11 situé à l'est et au contact du logis (bâtiment 7) a montré que ce dernier est installé lors de phases finales sur une construction plus ancienne, complètement arasée et distincte du bâtiment 7. L'espace situé entre les deux bâtiments étant assez étroit, on peut penser que l'entrée principale du logis puisse être située à l'opposé, face au marais. Ce premier bâtiment (bât. 13) peut être présent dès l'origine du site et une maçonnerie importante que l'on devine à son angle, mais hors emprise de fouille, indique un ensemble bâti complexe et imposant pouvant être associé au fossé voisin (système de défense ?).

Un autre ensemble bâti a été mis en évidence à l'opposé, à l'ouest du bâtiment 7. Il s'agit du bâtiment 12 qui apparaît lors des dernières phases d'occupation du site, en même temps que l'apparition des cuisines du bâtiment 11. La présence de ce bâtiment n'a été perçue qu'à partir d'une succession de niveaux d'occupation de ce dernier ainsi que des foyers installés à même le sol. La construction de cet espace obture la porte initiale du bâtiment 7 qui doit se tourner dorénavant vers la cour.

Suite à ces trois années, nous pouvons aujourd'hui proposer les grandes phases chronologiques de l'histoire de cette partie du site.

On assiste tout d'abord à un vaste programme architectural avec la construction des bâtiments 7 et 4 qui sont certainement contemporains de la tour soit dans la première moitié du XIe siècle.

Le bâtiment 7 présente un étage dont on ne sait toujours pas, malgré des essais de restitution, si ce dernier reposait sur une voûte ou un plancher. Il est initialement accessible par deux portes dont une (EA 7-1) bien conservée à l'est et importante par ses dimensions. Malgré ses dimensions et en raison de la

présence du bâtiment 13, nous pensons que l'entrée principale se situe à l'opposé en raison de plusieurs indices présents sur ce pignon (soin apporté aux angles des murs occidentaux avec la présence de faux contreforts, découverte d'éléments architecturaux de décoration). En revanche la porte orientale peut servir d'accès au rez-de-chaussée qui est d'ailleurs excavé et sert certainement de lieu de stockage (présence de silos) ou d'activité artisanale ou domestique. L'étage, accessible par un escalier extérieur adossé au mur gouttereau septentrional, pouvait correspondre à l'espace domestique proprement dit. On pourrait donner à ce bâtiment la fonction de logis.

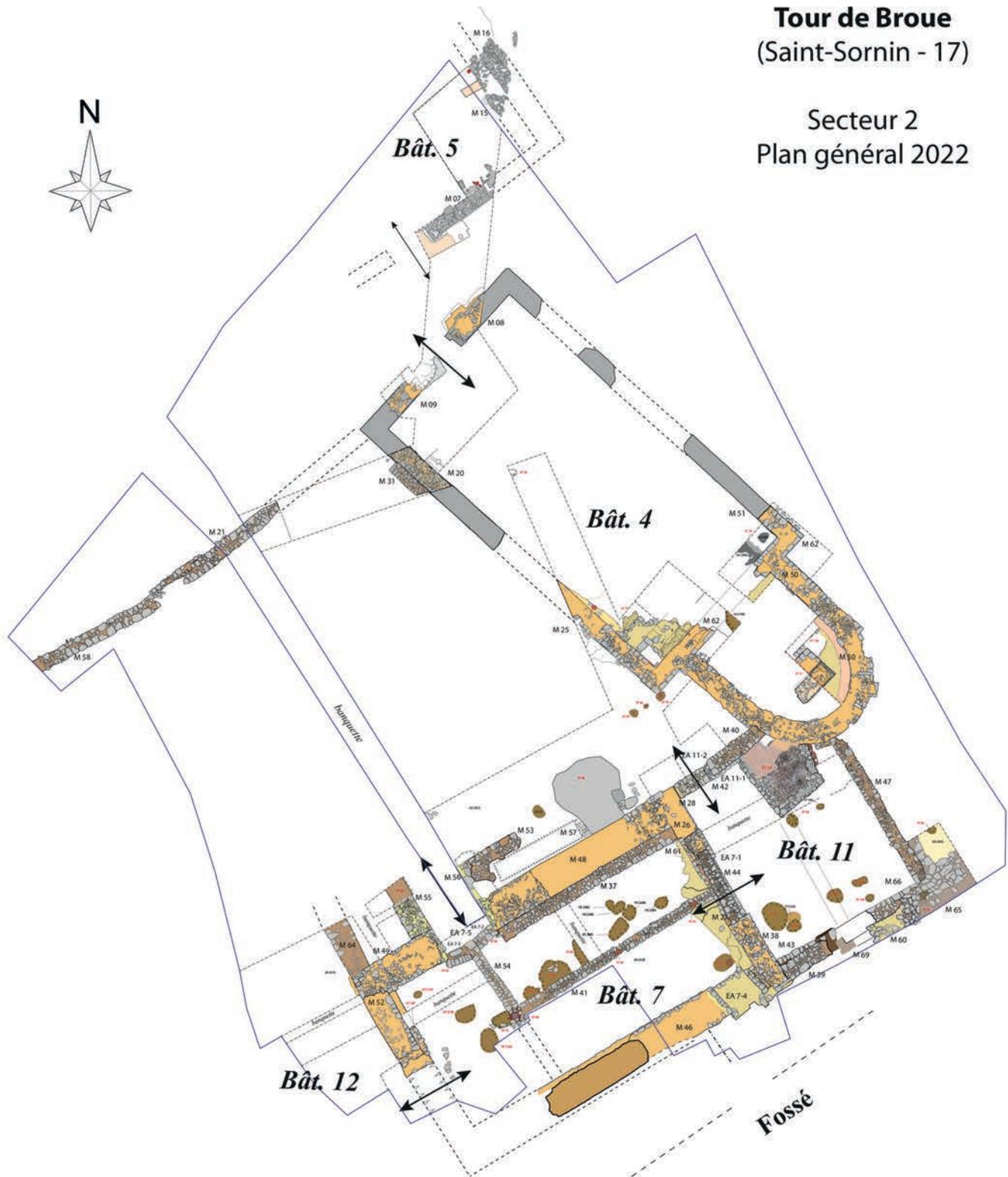
Le bâtiment 4 est la chapelle mentionnée par les textes. Située à peu près à la perpendiculaire du logis, elle est constituée d'une nef unique prolongée par une abside marquée par des contreforts. L'absence de ces derniers sur les murs gouttereaux plaide en faveur d'une charpente pour la nef même si l'entrée est encadrée par deux contreforts plutôt à vocation symbolique. La facture du sol est simple, ce dernier repose à même le rocher ou est constitué de terre battue, avec d'éventuelles traces de chaux lissée. La découverte d'une mosaïque à décor noir et blanc pose question sur le décor pouvant être présent dans le chœur marqué par un cul de four.

Enfin, il n'est pas impossible que cette haute cour soit installée dans un angle de l'espace castral. En effet, un fossé a été reconnu en 2018, au pied du bâtiment. Orienté grosso-modo est/ouest son emplacement est occupé aujourd'hui par un chemin creux qui mène en droite ligne vers le marais et entaille le coteau.

Un évènement majeur va bouleverser le site (phase 2-1). Un incendie affecte profondément les deux bâtiments 7 et 4 à la fin du XIIe siècle ou au tout début du siècle suivant. On retrouve les stigmates du sinistre sur les parements des deux bâtiments. Cet incendie entraîne l'ouverture d'une nouvelle porte (EA 7-5) qui donne cette fois-ci sur la grande cour septentrionale et préfigure l'abandon des ouvertures originelles du bâtiment 7. Ce dernier connaît un décaissement généralisé de l'intérieur, voire de son extérieur du côté occidental. Cette action résulte probablement d'un nettoyage de l'effondrement de la voûte ou des

Tour de Broue
(Saint-Sornin - 17)

Secteur 2
Plan général 2022



— Limite de la zone de fouille



Relevés : P. Botreau, C. Gay, R. Rivaud
DAO : C. Gay, E. Normand

restes de l'incendie (charpente et plancher du rez-de-chaussée), voire des deux.

La phase 2-2 correspond à l'utilisation du bâtiment 7 de la fin du XII^e siècle et au cours du XIII^e siècle. C'est d'ailleurs à cette période qu'apparaît la famille seigneuriale lignagère de Broue, anciens gardiens du château comtal. La première mention des Doué (Hugues III de Doué) en tant que seigneur de Broue remonte à 1172.

La circulation interne du bâtiment 7 (logis) est totalement bouleversée par l'apparition des bâtiments 11 et 12 en pied des pignons du logis. Ces constructions obturent les anciennes portes ce qui oblige le logis à se tourner vers la grande cour septentrionale qui est fermée du reste de la basse-cour par un mur de clôture.

La dernière phase d'occupation couvre les XIV^e – début du XV^e siècle et voit à nouveau une profonde restructuration des bâtiments et en particulier le logis.



Saint-Sornin, Broue, vue de la chapelle (bât 4) (Cliché : E.Normand)

L'incendie a dû profondément affecter structurellement les bâtiments. Le rez-de-chaussée du logis est compartimenté par des murs qui créent ainsi trois cellules avec l'ouverture d'une nouvelle porte vers le sud. En parallèle les usages au rez-de-chaussée sont modifiés et se devinent à travers des sols plus homogènes et réguliers démontrant une occupation moins dense et « propre ». Il est tentant d'y voir un transfert d'une activité liée au feu vers le bâtiment 11. En effet ce dernier se voit doté d'un grand foyer maçonné (St 59) dont la construction oblige à modifier l'entrée de l'édifice. On peut attribuer à ce bâtiment 11 une nouvelle fonction de cuisine qui concentre par conséquent toute l'activité culinaire et indirectement les foyers.

La chapelle connaît également une transformation par la construction certainement d'un autel secondaire à travers la structure 71. Celui-ci n'est pas dans le chœur mais à proximité de ce dernier, à l'angle de la nef. Doit-on y voir les conséquences de la donation de la chapelle au prieuré de Sainte-Gemme ?

L'évolution architecturale de cet ensemble bâti (4, 7, 11, 12, 13) a ainsi pu être globalement comprise. On assiste à des césures surtout à la suite de l'incendie de la fin du XII^e siècle ou du début du siècle suivant, c'est-à-dire au cours de la phase 2 (soit les XIII^e-XIV^e et début XV^e siècle). Sachant que cette partie du site est certainement abandonnée au cours du XV^e siècle. Ces différentes restructurations entraînent une réorientation des circulations centrées autour d'une cour qui se ferme et, avec l'organisation des bâtiments qui l'entourent, s'isole apparemment du reste du site castral au cours des XIII^e et surtout XIV^e siècles.

Normand Eric et Champagne Alain



Saint-Sornin, Broue, vue zénithale (copyright : Pascal Réjou-Méchain)

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN 58-60 route de Saint-Palais

C'est dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement qu'une fouille archéologique a été menée par la société Archeodunum du 13 septembre au 05 novembre 2021. 4 408 m² carrés ont été prescrits à la suite d'un diagnostic réalisé en 2020 par le service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime (Gissinger 2020). L'intervention a également été motivée par une fouille, conduite en 2019 par Bastien Gissinger à une centaine de mètres, qui a mis au jour un village du haut Moyen Âge composé d'une trentaine de bâtiments accompagnés d'enclos datés entre le VII^e siècle et le début du IX^e siècle.

L'équipe, constituée de sept archéologues, a mis au jour 187 structures, principalement des trous de poteaux, fosses, silos et fossés, qui s'inscrivent à la périphérie du site exploré en 2019.

Deux bâtiments ont été fouillés au sud-ouest de l'emprise. Le plus grand, bâti sur dix poteaux, recoupe un ensemble plus petit, bâti sur cinq poteaux. Les premiers résultats d'analyses radiocarbones situent le premier bâtiment entre la seconde moitié du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle, tandis que le second bâtiment est daté entre le début du Ve et la première moitié du VI^e siècle. Des ensembles de poteaux plus incertains sont en cours d'étude. Aucune trace d'installation artisanale n'a été observée au cours de la fouille.

Le site est également marqué par la présence de deux paires de fossés, signalant probablement la présence d'un chemin. Ils sont orientés ouest-est et semblent se diriger vers l'église de Saint-Sulpice. Nous ne disposons pas pour le moment d'éléments permettant de préciser la chronologie de ces structures.

Cinq sépultures ont en outre été découvertes au cours de l'opération. Quatre, groupées au nord des fossés, correspondent à deux immatures et deux adultes et sont datées par le radiocarbone entre le VII^e et le premier quart du XI^e siècle. Des analyses ADN seront réalisées afin de rechercher d'éventuels liens de parenté entre les individus. La cinquième sépulture, située à l'extrémité est de l'emprise, est datée entre le II^e et le premier quart du IV^e siècle. Sa présence est probablement à mettre en relation avec du mobilier antique collecté en position secondaire.

On notera également la présence d'un silo protohistorique isolé ainsi que d'une fosse contenant une batterie radio allemande de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière était accompagnée d'éclats de balles et d'obus, de barbelé et de différents fragments de métal indéterminés.

La fouille menée sur la commune de Saint-Sulpice-de-Royan complète les données obtenues lors l'opération réalisée en 2019 par Bastien Gissinger. Elle confirme la présence d'une occupation du haut Moyen Âge dont le phasage reste à affiner. Elle a également révélé la présence d'un petit groupement de sépulture datée de l'époque mérovingienne qui pourrait illustrer la présence d'un petit groupement funéraire familial. La poursuite de la post-fouille devrait nous permettre de mieux comprendre la nature et la chronologie de l'occupation du site.

Biscarrat Louise

- Gissinger 2020
- Gissinger, B., Royer, A., *Saint-Sulpice-de-Royan, 58-60 route de Saint-Palais, rapport de diagnostic archéologique*, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2020, 96 p.



Saint-Sulpice-de-Royan, 58-60 route de Saint-Palais, adulte inhumé avec une plaque boucle. Époque mérovingienne (cliché : L. Biscarrat)

SAINT-VIVIEN Parc d'activité des Bonnevaux

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur un terrain de près de 7 hectares, situé en bordure de marais. Cette intervention a permis de mettre au jour plus de cent-vingt structures archéologiques appartenant essentiellement à trois occupations. Un habitat protohistorique ouvert de la fin de l'âge du Bronze est localisé sur le tiers est de l'emprise. Un établissement rural clos de la fin de l'époque gauloise (La Tène finale) est implanté au nord de la parcelle sondée. Une occupation probablement domestique, du haut Empire, est partiellement incluse dans l'aire du diagnostic. Les autres vestiges mis au jour comprennent notamment une série de fosses-carrières médiévales ou d'époque Moderne et des fossés de périodes non déterminées.

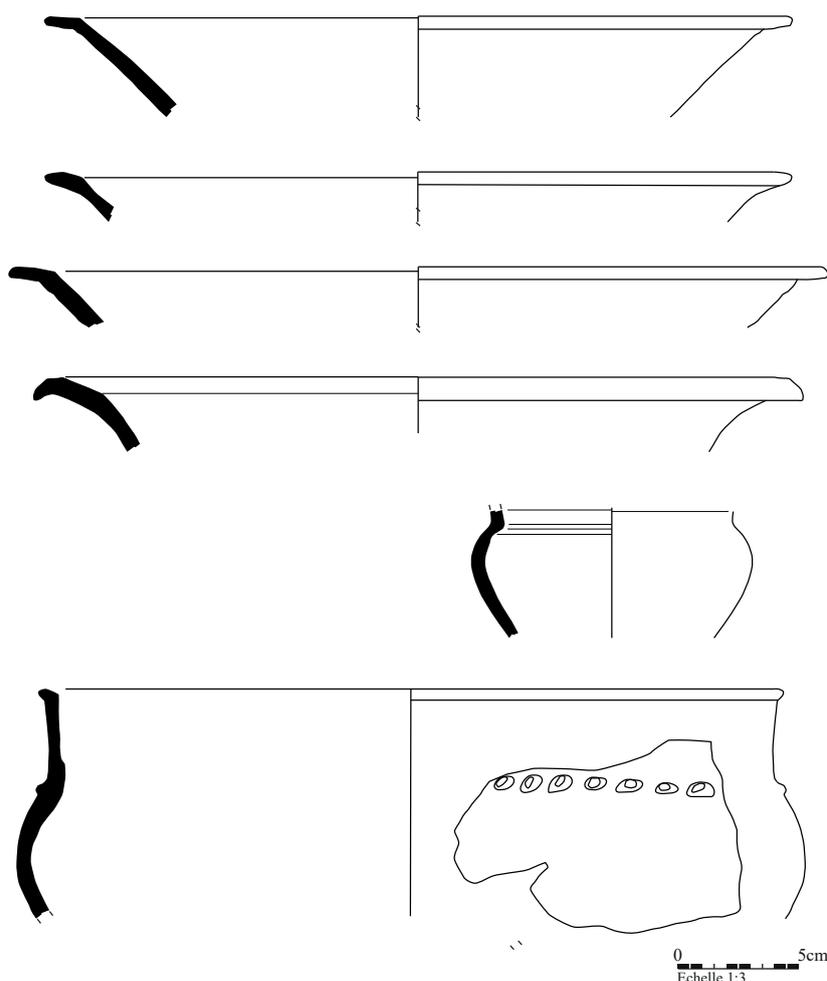
■ Un habitat ouvert du Bronze final

L'ensemble des vestiges du Bronze final semble s'enserrer dans une bande de terrain d'au moins 260 m de longueur pour un peu plus de 50 m de largeur (plus de 13 000 m²), située à l'est de l'emprise

prescrite. Il s'agit très majoritairement de trous de poteaux (42) mais également de cinq fosses. Ce site pourrait comprendre au moins six unités domestiques. Le mobilier issu des structures de cette implantation protohistorique est plutôt abondant et provient pour l'essentiel d'un sondage manuel réalisé dans une grande fosse quadrangulaire dont la fonction reste énigmatique. Ce mobilier composé de céramique, d'une épingle en alliage cuivreux à tête enroulée, d'ossements de faune et de coquilles de malacofaune marine témoigne bien de la nature domestique de l'occupation. Seuls quelques sites d'habitat du Bronze final, principalement de sa dernière étape, ont été en partie fouillés sur le territoire de la Charente Maritime, avec notamment l'habitat groupé implanté sur un éperon à Marignac « Cordie » (Maitay et al. 2014) ou encore celui de Saint-Pierre-d'Oléron (C. Trézéguet, en cours d'étude).

■ Une installation rurale gauloise

L'établissement rural de la fin de l'époque gauloise identifié au nord de l'emprise est délimité par un



Saint-Vivien, Parc d'activité des Bonnevaux, exemples de formes céramiques du Bronze final

fossé, probablement doublé d'un talus, formant un enclos quadrangulaire d'au moins 3 500 m², dont tout ou une grande partie est incluse dans l'emprise prescrite. L'entrée de cet enclos d'orientation NS/EO a été repérée côté ouest. Les dimensions du fossé d'enclos sont relativement modestes au regard de celles des habitats contemporains d'Andilly, rue Saint-Nicolas (Vacher 2015), ou encore à Villedoux, Rue des Loges (Giraud, 2021). Elles sont plus proches de celles des fossés délimitant l'enclos gaulois d'Angoulins, Les Ormeaux (Maguer 2007). Les emplacements de bâtiments sur poteaux ont été identifiés dans l'aire interne de l'enclos, dont de possibles greniers situés près de l'entrée. Un grand bâtiment, peut-être à abside, est implanté dans la partie centrale de l'enclos. Le mobilier recueilli lors de cette intervention archéologique est varié (faune, malacofaune, poterie, objets en métal) et relativement abondant. Il est caractéristique des ensembles d'artefacts et d'ecofacts découverts lors des rares fouilles d'établissement ruraux de La Tène finale réalisées en Aunis jusqu'à récemment. Un fragment d'élément en terre cuite découvert dans le fossé d'enclos pourrait appartenir à du briquetage issu d'un four de saunier. Les vestiges d'ateliers de saunier protohistoriques localisés à seulement quelques centaines de mètres dans le marais (base Patriarche) ont peut-être un lien avec cette implantation domestique.

■ Une implantation Gallo-romaine

Les vestiges antiques mis au jour lors de ce diagnostic paraissent assez discrets. Ils comptent des fossés

dont les tracés est-ouest traversent la quasi-totalité de l'emprise du diagnostic, au nord. Ils pourraient s'agir de fossés bordiers d'un axe de circulation. Quelques fosses carrières, de type polylobé, creusées près des fossés, contiennent un peu de mobilier antique. La présence de plusieurs bâtiments sur poteaux, gallo-romains, situés au nord de la limite est de l'emprise, indiquent qu'une implantation antique, probablement domestique, pourrait succéder directement à l'habitat à enclos gaulois.

Giraud Pierre

- Giraud 2021:
- Giraud P. : *Villedoux, Rue des Loges*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, CD17, 2021, 124 p.
- Maguer 2007
- Maguer P. : *Angoulins ZAC Les Ormeaux*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2007, 186 p.
- Maitay 2014
- Maitay Ch. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Maitay, Marchadier 2009
- Maitay Ch., Marchadier E. : « Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités de la céramique du premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne », *Acte du XXXIe colloque de l'AFEAF à Chauvigny, Mémoire XXXIV*, 2009, AP Chauvigny, 2009, p.307-340.
- Vacher 2015
- Vacher S. : *Andilly, 17 rue Saint-Nicolas*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2015, 296 p.
- Vacher 2017
- Vacher S. : *Saint-Laurent-de-la-Prée, route impériale, extension du golf phases 1 et 2*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2017, 365 p.
- Vacher 2019
- Vacher S. : *Longèves, rue des Grands Champs*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2019, 338 p.

Moyen Âge,
Temps modernes

SAINT-XANDRE Château de la Sauzaie

Le diagnostic a permis la mise au jour d'un habitat médiéval en dur cerné d'un probable fossé annulaire. À l'extérieur immédiat de cet ensemble, d'autres structures indiquent une extension de l'occupation et notamment une énigmatique structure voutée. Le tout concerne, sur l'emprise, une surface de 5 000 m² environ. Ce site médiéval est inédit et son lien avec le château n'est pas avéré. Il pourrait cependant s'agir d'une maison-forte qui est soit sans rapport avec la seigneurie de la Sauzaie, soit l'implantation initiale de cette seigneurie.

L'intervention a aussi, logiquement, confirmé la présence d'un habitat moderne très arasé et en grande partie récupéré. Son lien avec la glacière encore présente sur la parcelle n'est pas clair, de même que la date de construction de cette glacière n'est pas connue. Enfin, dans le courant du XIXe siècle voire au XXe siècle, la parcelle a servi pour l'extraction de moellons de calcaire.

Vacher Catherine



Saint-Xandre, château de la Sauzaie, localisation des sites mis au jour sur le cadastre de 1810 (AD 17 en ligne)

SAINTES

1 rue du Bois Taillis

Suite au projet de réalisation d'un ensemble de garages au 1 rue du Bois Taillis à la périphérie orientale de Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'archéologie de la Drac Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers.

Les sondages répartis sur toute la surface du terrain ont permis de repérer six structures correspondant à des creusements mais aucun niveau archéologique. Il s'agit de segments de fossés tous orientés sud-ouest/

nord-est et de trois trous de poteaux ou fosses. Ils contiennent la plupart du mobilier (tuile ou céramique) datable de l'époque moderne (XVIIIe voire XIXe siècle).

L'ensemble des vestiges doit concerner des aménagements agricoles (parcellaire, drainage, piquets etc.) de l'époque moderne dans une zone rurale loin des vestiges archéologiques connus aujourd'hui.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES

4 cours Genêt

Le diagnostic réalisé au 4 cours Genêt à Saintes a permis de reconnaître des vestiges antiques dans tous les sondages. Ces vestiges sont recouverts en moyenne par 80 cm de terre végétale. Pour des raisons techniques le substrat n'a pas pu être atteint ce qui nous empêche de pouvoir connaître l'occupation la plus ancienne sur cette parcelle. Les niveaux atteints permettent d'attester des niveaux augustéens avec une occupation augusto-tibérienne (période 1) dense sans pouvoir caractériser la nature des activités (habitat ou artisanat). La période 2 se caractérise ensuite par la construction de murs maçonnés certainement vers 40 ap. J.-C. comme cela a été vu sur le site de

la Providence (Baigl, Lavoix 2019). L'absence de structures et rejets artisanaux permet de reconnaître plutôt ici un quartier résidentiel comme semble le confirmer la présence systématique d'enduits peints dans les niveaux de destruction. Ces derniers peuvent être datés d'entre 150 et 200 ap. J.-C. Le site semble connaître une longue période d'abandon, quelques rares vestiges non datés (médiévaux ou modernes ?) sont tout de même à signaler ainsi que deux fosses modernes pour la période 3.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES

24 cours Genêt

Suite au projet de réalisation d'une piscine et d'une extension au 24 cours Genêt à Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée. Le substrat n'a été atteint dans aucun des trois sondages effectués.

Dans tous les sondages, une succession de sols et de niveaux d'occupation ou d'abandon/destruction d'époque augusto-tibérienne a été observée (période 1 du site), uniquement en coupe, la plupart du temps dans les tranchées de récupération de murs postérieures. La qualité des sols en calcaire damé laisse envisager un secteur d'habitat aux constructions en terre et bois comme le suggèrent les nombreuses couches de destruction recouvrant les sols.

La période 2 (40 à 200 ap. J.-C.) se caractérise par la construction de murs maçonnés dont seuls trois ont été préservés. Quatre autres ont été totalement récupérés

jusque dans leur fondation à la période moderne. Un ensemble de murs paraît former un ensemble cohérent avec la même trame d'orientation. Au sud de cet ensemble, un autre mur présente une orientation légèrement différente. À l'est, un tronçon de caniveau monolithe en calcaire a été dégagé. L'ensemble des constructions de la période 2 doit concerner un secteur d'habitat, vraisemblablement une *domus*.

La période 3 concerne d'une manière générale les contextes postérieurs à l'époque romaine, caractérisés ici par de rares creusements et la récupération des matériaux de certains murs antiques (XVIIIe – XIXe siècles ou après).

Baigl Jean-Philippe

SAINTES 55 rue du Petit Village

Les sondages réalisés au 55 rue du Petit Village à Saintes ont révélé quelques vestiges antiques. Il semble s'agir de structures agraires peut-être lié à la culture de la vigne. Les quelques éléments recueillis permettent

de situer cette occupation vers le IIe-IIIe siècle ap. J.-C. avec un indice plus tardif évoquant le Haut Moyen Âge.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES 87 rue de la Boule

Le sondage réalisé au 87 rue de la Boule à Saintes n'a révélé aucun vestige archéologique. Les contraintes techniques ne nous ont permis de sonder que jusqu'à 2 m de profondeur dans des colluvions post-antiques

qui correspondent au comblement naturel du vallon de Saint-Saloine.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES 136 rue de la Boule

Le diagnostic archéologique réalisé au 136 rue de la Boule à Saintes n'a révélé aucune véritable structure archéologique antique mais simplement quelques épandages localisés de mobilier céramique gallo-romain. Quelques excavations modernes ou contemporaines parfois de grandes dimensions ont été relevées. Le prolongement vers le nord de la voie cardinale repérée 200 m plus au sud semblait pouvoir

traverser l'emprise du diagnostic. Les sondages ont été positionnés en fonction et permettent de dire que la voie ne se poursuit pas jusqu'ici du moins dans sa forme analogue (chaussée avec deux fossés de drainage).

Baigl Jean-Philippe

SAINTES Boulevard Ambroise Paré

Le diagnostic réalisé au niveau des anciens terrains de tennis boulevard Ambroise Paré à Saintes a permis de retrouver un angle du bâtiment antique découvert en 1975 par Louis Maurin lors de la construction du complexe sportif de l'école d'infirmières.

Cet angle est matérialisé par une fondation très légère constituée de cailloux calcaires et tuiles. L'élévation des murs, à l'origine en petit appareil maçonné, a ici complètement disparu. Le bâtiment antique semble avoir subi de fortes dégradations

lors des travaux de nivellement nécessaires à l'implantation des cours de tennis matérialisés par des remblais argileux contemporains présents dans tous les sondages. Les autres vestiges mis au jour concernent de vastes creusements, ne dépassant pas 1,50 m de profondeur. Ils sont liés vraisemblablement à l'extraction de calcaire, comme cela avait été vu lors des opérations archéologiques réalisées à proximité, dans le cadre de la construction de l'hôpital. Ces creusements étaient implantés dans des zones vides

de constructions en épargnant la voie et les enclos funéraires. Cela semble être le cas ici aussi où les creusements sont situés en dehors de l'emprise du bâtiment antique.

Le terrain ayant été nivelé au moment de la création des cours de tennis, il n'est pas étonnant qu'aucun niveau archéologique, excepté sur quelques mètres carrés, n'ait été retrouvé. L'identification de mobilier brûlé dans ce niveau conservé de part et d'autre de l'angle de la construction repérée pourrait évoquer l'existence de pratiques d'incinération, ce qui a été montré lors des opérations antérieures.

La forme du bâtiment avait permis d'identifier un temple découvert hors de tout contexte en 1975.

Depuis, les nombreuses opérations attestent d'un vaste secteur à vocation funéraire. Les éléments indigents et mal datés récoltés lors de ce diagnostic ne permettent pas de remettre en question cette interprétation et de savoir s'il s'agit bien d'un temple et donc de sa relation avec le tout proche monde des morts ou s'il s'agit finalement d'un monument funéraire. L'idée serait séduisante, mais le bâtiment n'est pas orienté sur l'axe de la voie comme les enclos funéraires mis au jour mais sur les points cardinaux.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES Rue de l'Abattoir

Le diagnostic réalisé rue de l'Abattoir à Saintes (Parcelle BT 410p) n'a révélé aucun vestige archéologique. Bien que situé à 40 m des fossés du Haut-Empire, à l'intérieur de l'enceinte, ce secteur doit

correspondre à un espace non construit en dehors de l'extension urbaine de la ville antique.

Baigl Jean-Philippe

Antiquité

SAINTES Rue du Lycée Agricole

Le projet de vente pour une construction immobilière a donné lieu à un diagnostic archéologique sur une emprise de 4 737 m² dans un quartier résidentiel située au nord-ouest de Saintes. Les tranchées livrent les indices d'une occupation péri-urbaine qui demeure relativement dense.

L'occupation la plus ancienne se caractérise par un niveau de circulation correspondant à un galetage de petits rognons de silex et de galets. Ce niveau constitue le premier aménagement de surface sur la partie nord et est de l'emprise. Un colluvionnement ou remblai le recouvre sur une vingtaine de centimètres. Il n'a pas été possible d'y reconnaître d'aménagement. Il semble plutôt refléter un dépôt « naturel » par colluvionnement plus qu'un apport volontaire de matériaux.

Dans une deuxième phase, une rue cardinale est mise en place dans la seconde moitié du 1^{er} siècle. La rue est marquée par un double pendage, du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est, correspondant à la pente naturelle de la parcelle. Restituable sur une longueur de 39 m, la chaussée est large de 15 m. En cela elle est assez comparable à celle qui est connue à

d'Aubonneau. La succession des niveaux de recharge montre un entretien/des réfections fréquentes qui n'excèdent pas le II^e siècle. La constitution de ces niveaux forme des galetages qui associent rognons de silex, graviers, éléments calcaires et fragments de terre cuite architecturale souvent observés à Saintes. Dans le tiers nord de la parcelle, les niveaux de recharge de rue n'ont pas été identifiés mais un vaste niveau de galetage est présent sur 12,50 m minimum de large. À l'image de ce qui est connu au niveau de la rue d'Aubonneau, la rue cardinale mise au jour ici semble aboutir sur un espace de circulation largement ouvert, probable carrefour (?) avec un *cardo* (?). Le mur nord/sud identifié au niveau du 139 rue de la Boule, immédiatement au nord de la parcelle diagnostiquée, pourrait ainsi marquer le prolongement de cet axe en limite de quartiers lotis.

La rue cardinale distribue deux îlots implantés de part et d'autre. Deux états construits ont pu être identifiés. La construction sur solin du premier état, bien que lacunaire, confirme la présence de bâtiments en matériaux périssables. Dans un second temps, les

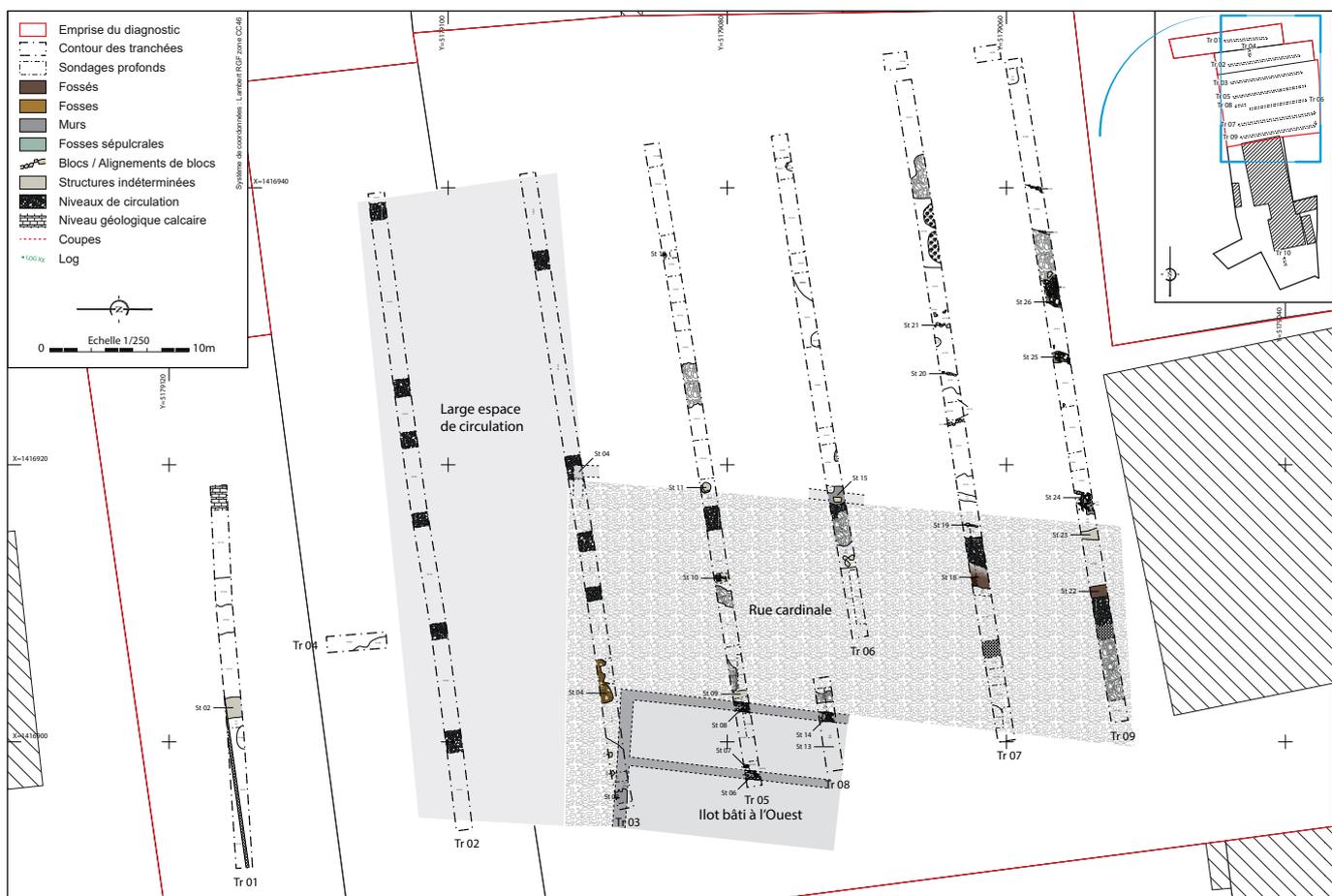
constructions de l'état 1 sont arasées pour permettre la construction d'un bâtiment maçonné. Son plan incomplet montre au moins deux pièces successives. La première, en façade de rue, peut correspondre à l'emplacement de boutiques ou à un trottoir sur portique.

Les niveaux, structures et aménagements présents à l'est de la rue traduisent une occupation plus discrète que le bâti de l'îlot ouest. Toutefois, les niveaux interprétés comme d'occupation/circulation sont relativement bien conservés (jusqu'à 20 cm d'épaisseur). Les structures identifiées pourraient être plus denses que ce que montrent les tranchées. La présence de constructions sur solins et fondations de pierres est attestée et confirme qu'il s'agit ici d'architectures en matériaux périssables dont le plan des bâtiments ne peut être restitué. En cela ils sont comparables aux constructions du I^{er} siècle identifiées à d'Aubonneau et au 118 rue de la Boule. Par ailleurs, une réserve d'ossement met en lumière une possible activité artisanale dans l'emprise.

Ce diagnostic apporte de nouveaux éléments quant à la structuration urbaine du secteur. Cette rue trouve un parallèle avec celle du site d'Aubonneau. La mise en œuvre de la chaussée y est comparable. Elle est de faible épaisseur et constituée d'empierrement et

de recharges formés de rognons de silex, de galets et de fragments de terre cuite architecturale. Les aménagements bordiers se résument à un égout délimitant un espace de trottoir. Leurs largeurs respectives sont assez proches avec 15 m pour la rue du Lycée Agricole et 18 m pour celle de d'Aubonneau. Cela s'explique peut-être par le fait que ce secteur est soit moins contraint par une urbanisation précoce, ce qui n'est pas le cas pour d'autres rues connues à Saintes qui n'excèdent pas 8 m (Ma Maison, 118 rue de la Boule par exemple). Cette structuration répond peut-être aussi à une vocation plus artisanale de cette partie de la ville comme cela a pu être proposé pour les sites de d'Aubonneau ou encore de Saint-Rémy plus à l'ouest.

Le démantèlement des bâtiments et la présence de niveaux de remblais traduisent l'abandon de l'occupation du quartier à compter du II^e siècle. Deux sépultures renvoient au petit ensemble funéraire mis au jour immédiatement au nord, sous la maison de retraite au 139 rue de la Boule. D'orientation similaire, l'architecture des tombes diffère ici. La chronologie relative de ces structures plaide plutôt pour des inhumations antiques probablement postérieures au II^e siècle.



Saintes, rue du Lycée agricole, plan général tranchées et structure archéologiques, restitution de l'emprise des rues et bâtiments antiques (DAO : C. Gay)

Ce diagnostic archéologique apporte des éléments complémentaires permettant de poursuivre la réflexion menée sur la structuration urbaine de Saintes. Il

complète ainsi l'organisation viaire du quartier et la fonction des quartiers qu'elle dessert.

Robin Karine

Antiquité

SAINTES L'amphithéâtre

Dans le cadre d'une campagne de travaux de restauration et de sécurisation de l'amphithéâtre de Saintes en vue de sa mise en valeur, une fouille préventive, destinée à accompagner les travaux, a débuté au mois de juin 2021 par la réalisation de tranchées dans l'arène afin de permettre d'évaluer son potentiel archéologique et d'observer l'égout central, initialement prévu pour être remis en service.

L'opération, réalisée en juin 2021 par le Département de la Charente-Maritime dans le cadre d'un groupement avec l'INRAP (B. Gissinger, remplacé par K. Robin à partir de 2022 suite à sa mutation), s'est déroulée sur trois semaines. Près d'un tiers de cette durée a été consacré à la gestion et à l'évacuation des eaux de pluie qui remplissaient les tranchées par précipitations directes, remontées et ruissellement.

Un pendage ouest/est de l'ordre de 3% est actuellement conféré à l'arène, depuis les dégagements massifs du premier tiers du XXe siècle. Les niveaux

antiques apparaissent par conséquent davantage préservés à l'ouest qu'à l'est, où ils affleurent directement sous le gravier calcaire blanc qui recouvre le sol de circulation d'aujourd'hui.

Un sol antique apparaissait de manière uniforme partout où des tranchées ont été ouvertes. Il a naturellement été par endroits perturbé ou traversé par des terrassements ultérieurs, mais apparaît dans l'ensemble bien lisible. Hormis dans la moitié ouest de l'arène, où des colluvions ont scellé les éléments architecturaux et les niveaux de circulation antiques, les orthostates ceinturant l'arène ont fait l'objet, dès le début du XXe siècle d'investigations prenant la forme d'une tranchée de 2 à 3 m de largeur. Destinée à remplacer les dalles manquantes, celle-ci descendait jusqu'à la base du podium en leur absence. Les abords des orthostates souffrent par conséquent d'un mauvais état de conservation.



Saintes, l'amphithéâtre, vue générale de l'amphithéâtre et des tranchées réalisées, juin 2021 (cliché : B. Gissinger)

Des secteurs de carrière de calcaire ont été observés en plusieurs endroits, directement au fond des tranchées, sous les niveaux antiques conservés liés à l'arène. Les sédiments concernés étaient marqués par des déchets d'extraction et de taille, et le fond de fouille était constitué par la roche calcaire exploitée. Un charbon issu d'une couche scellant une zone de carrière a fourni une datation radiocarbone tirant vers la période augusto-tibérienne au plus tard (56 BC-28 AD (88,8 %)¹).

Les dimensions des blocs variaient entre 75 cm et 130 cm de largeur. Dans la partie nord de la tranchée 02, la roche a été taillée avec un soin marqué, de telle sorte qu'elle formait un espace de 2,90 m par 2 m. Cette salle semi-rupestre intégrée dans la structure de l'amphithéâtre a été fouillée en 1974 par Louis Maurin. À tout le moins pièce de service, cet espace a été qualifié de « sacellum » sans toutefois d'indications permettant d'étayer cette interprétation. Les parois conservent les traces d'outil permettant l'extraction de trois rangées de blocs mesurant chacune 50 à 60 cm de hauteur. L'étude pétrographique de quelques blocs de décors architecturaux erratiques découverts dans une fosse fin XIXe-début XXe siècle (tranchée 03), a permis de démontrer, outre la provenance de blocs issus des carrières de Thénac et Saint-Vaize, l'utilisation de la roche extraite sur place, notamment pour un élément de corniche modillonnaire.

La périphérie de l'arène est délimitée par des orthostates en calcaire mesurant plus de 2 m de hauteur et de largeur variable, reposant sur une base en saillie. Celle-ci, présentant un chanfrein à pan coupé à 45°. Ces bases surmontées par les orthostates sont installées sur le substrat calcaire taillé selon un tracé préparatoire manifeste. L'opération a montré que nombre d'entre eux sont remplacées au XXe siècle lors de la reconstruction du podium dans le but de conférer à nouveau à l'antique monument un rôle lié au divertissement. L'ensemble formé par les orthostates et le *balteus* constitue l'élévation intégrale de l'arène. Si l'on considère que les quelques éléments de ce dernier se placent à des altimétries similaires à celles d'origine, la hauteur de cette élévation par rapport au sol antique de l'arène est de 2,90 m.

Deux pièces s'ouvrant sous le podium se font symétriquement face de part et d'autre du petit axe central de l'arène.

Les sols de la petite pièce nord, le « sacellum » cité plus haut, ont malheureusement intégralement disparu à la suite des investigations de 1974. Le mur sud de la pièce, sur lequel repose encore un bloc de montant de la porte qui reliait cet espace à l'arène a été dégagé sur 10 assises en moyen appareil plutôt grossier. Un charbon a pu être prélevé dans le mortier orange très induré qui liait les moellons. Sa datation radiocarbone atteste que cet état de mur n'est manifestement pas caractéristique d'un élément présent à l'origine de l'édifice, ou en tout cas qu'il a été reconstruit (119-222 AD (97,4 %)²).

Le pendant de cette pièce au sud de l'arène n'a pu être exploré. Il est à l'heure actuelle scellé par les blocs du podium reconstruit vers 1930.

Les trois tranchées réalisées ont montré sans équivoque un niveau de sol cohérent composé d'un sable coquiller brun compact à tendance argileuse. Son aspect et sa densité permettent de considérer qu'il s'agit d'un sédiment s'étendant sur toute la surface de l'arène et qui n'est pas d'origine naturelle. Le mobilier archéologique (monnaies, céramique) permet en outre de s'assurer de cette cohérence sur le plan chronologique. On peut donc considérer que nous sommes en présence de l'ultime niveau d'utilisation de l'arène antique.

On remarque à cet égard qu'il ne s'agit pas d'une piste de sable doré, celui-ci ayant probablement fait l'objet d'une récupération. L'épaisseur du niveau de sable coquiller n'apparaît pas uniforme, avec en moyenne 10 cm conservés, 26 au maximum.

Le profil du sol de l'arène apparaît bombé depuis le centre. Le fait a été observé au sein de chacune des trois tranchées réalisées ce qui permet de considérer le fait comme généralisé. La surface de l'arène est plate au centre, puis une pente est initiée, qui s'accélère vers la périphérie de l'ellipse de l'arène. Du centre vers le sud, les pendages constatés du sol antique sont de 3% (Tr.01), 3,2% (Tr.02) et 2,5% (Tr.03). Ces chiffres dénotent une franche régularité. Les pendages permettaient ainsi aux eaux de pluie de s'écouler naturellement vers le caniveau périphérique (*euripe*).

L'utilisation de ce niveau de sol est marquée par la présence de tessons antiques très fragmentés remontant aux Ier et IIe siècles³ et qui correspondent aux phases d'utilisation remaniées de l'édifice au cours du Principat. Toutefois, quelques tessons se révèlent clairement postérieurs de même que 2 des 3 monnaies découvertes en contexte. Ce mobilier atteste du fait que le seul niveau de sol conservé de l'arène antique, installé bien entendu très vraisemblablement en remplacement de sols plus anciens, a été utilisé au cours de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IVe siècle.

Plusieurs structures se rapportant à l'utilisation scénique de l'arène ont été observées. Il convient en premier lieu de mentionner la découverte d'un bloc de calcaire de belles dimensions à proximité du centre de l'arène, percé de deux trous carrés dont un traversant, servant à l'installation d'un mât amovible.

La question de la gestion des eaux de pluie

Connu par plusieurs mentions, pour l'essentiel anciennes et peu documentées, un caniveau central a été observé dans les trois tranchées réalisées. Il est marqué par une parfaite rectitude. Supposé drainer les eaux de ruissellement du vallon en amont, il traverse l'édifice et l'arène d'ouest en est. Il recueillait très probablement au passage les eaux de l'*euripe* – supposément au niveau de la porte des Vivants- et se dirigeait vers la Charente dans laquelle il se déversait. Les maçonneries formant la structure mesurent 60 cm



Saintes, l'amphithéâtre, l'euripe en bois, qui court au pied des orthostates et recueillait les eaux de ruissellement de l'arène (cliché : B. Gissingier)

d'épaisseur, pour une profondeur totale de 1,10 m. Au fond, le caniveau est posé sur la roche calcaire taillée. La largeur du *specus* parementé en petit appareil atteint 90 cm.

Le liant employé est un mortier type hydraulique rouge-orangé pour la partie sommitale, probable réfection d'un état antérieur de construction plus soignée dont les joints étaient tirés au fer. Un fragment de charbon de bois a été recueilli dans le mortier de l'égout au niveau de l'arase sommitale refaite, et daté d'entre 220 et 346 AD⁴.

Il semblerait donc que ce caniveau, à défaut de savoir à quelle date précise il a été installé –peut-être dès les phases précoces-, ait été au minimum remanié au début du Bas-Empire.

Au centre de l'arène, un aménagement composé de deux bassins contigus a été observé. L'un était rectangulaire, l'autre ovale. L'égout s'y déversait, et le trop-plein repartait dans la suite du conduit vers la porte des Vivants. Il s'agit très vraisemblablement de structures liées à la décantation des eaux drainées par cet égout depuis le vallon en amont.

L'aménagement est taillé dans la roche calcaire, et des parois sont montées au moyen de blocs cyclopéens grossièrement équarris, sans mortier apparent, de part et d'autre du plus profond des deux creusements.

Une canalisation périphérique de l'arène nommée *euripe* a été observée dans les tranchées 01 et 02 au sud. Elle était constituée d'un assemblage de pièces de bois calées par des pieux. La conduite mesure, dans la tranchée 01, 65 cm de largeur de *specus* pour 20 cm de profondeur. Elle est composée de madriers de chêne, pourvus au nord d'une saignée destinée à y encocher une couverture amovible constituée de planches. L'une d'elles était partiellement conservée. Trois échantillons ont été recueillis pour datation dendrochronologique par Dendrotech et convergent vers une phase d'abatage située durant l'automne-hiver 274-275 ap. J.-C.

Il semble donc acquis qu'un vaste programme de restauration/reconstruction partielle de l'édifice, en tout cas de l'arène, a été réalisé après 275. L'utilisation ultime de l'édifice semble perdurer durant une bonne partie du IV^e siècle.

Le niveau de sol en sable coquiller argileux de l'arène est recouvert par un épais niveau argileux gris très homogène qui colmate l'arène sur 30 à 45 cm, indiquant un phénomène de colluvionnement important par apport massif et probablement rapide de matériaux suite à des épisodes humides au cours du Ve siècle. La spoliation des éléments architecturaux de l'édifice ne commence de ce fait pas avant la toute fin du IV^e ou le début du Ve siècle.

Gissingier Bastien

- 1 S 221122 UGAMS 54130
- 2 S 221118 UGAMS 54126
- 3 L'attribution chronologique du mobilier céramique a été effectuée par David GUITTON (INRAP).
- 4 S 221121 UGAMS 54129 : 220-264 AD (29,6 %) et 275-346 (65,8 %).

2017, des opérations de prospections subaquatiques ont eu lieu sur le site et ont permis de retrouver les bois découverts en 1985 : les éléments observés sont nombreux, madriers horizontaux, pieux et planches. Ils s'étalent sur environ 70 m de long dans la berge actuelle, semblant constituer une structure imposante. Des datations 14C effectuées en 1985 et 2013 situent cette dernière entre le Ier et le IIIe siècle (Lebaron, 2014).

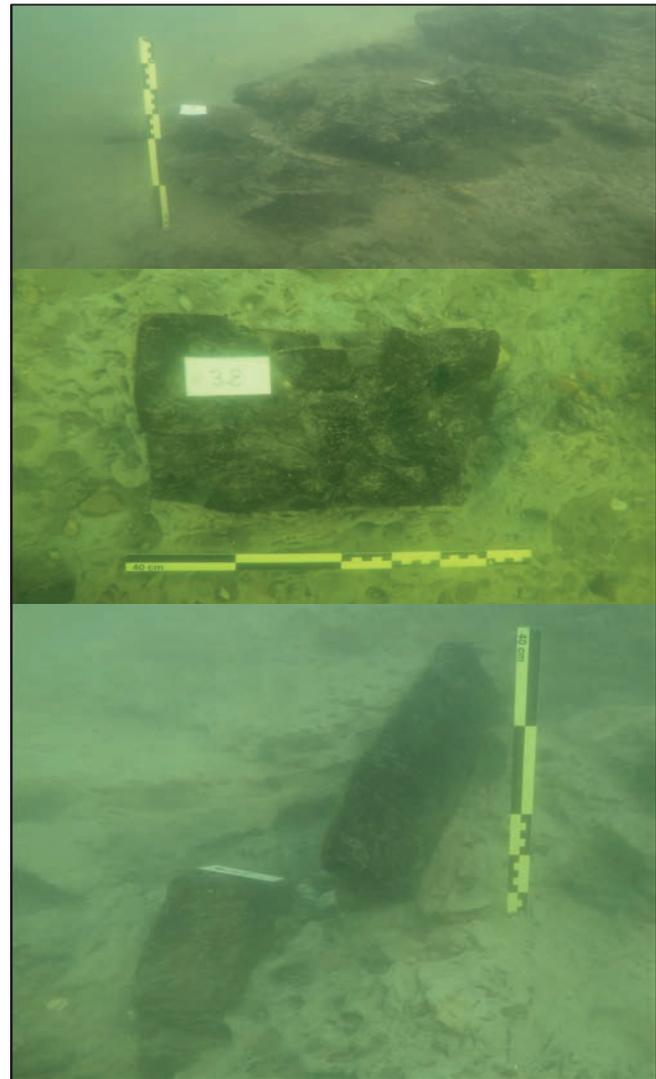
Cette nouvelle opération a pour but de topographier les vestiges afin d'avoir un plan le plus précis et complet possible de cet aménagement. Lors de la première campagne d'une semaine, en 2021, la structure a pu être documentée sur 15 m linéaire de berge, dans sa partie aval. Une trentaine d'éléments (madriers horizontaux, verticaux mais aussi des planches de chant), ont ainsi pu être topographiés et photographiés après un retrait manuel de la vase les recouvrant. Ils sont fichés dans une argile grise, niveau archéologique dans lequel sont également pris des fragments de céramiques.

Les madriers verticaux sont concentrés en pied de berge actuelle, alors que de nombreux bois horizontaux se situent dans la berge. 5 madriers horizontaux se trouvent dans le chenal plus en aval et l'un d'entre eux ne semble plus en place.

La poursuite du plan et la réalisation d'observations sur les différents éléments visibles permettront peut-être de mieux comprendre l'organisation de la structure et d'orienter de futures campagnes de recherches.

Cayre Morgane

- Lebaron, 2014
- Lebaron V. : *Prospection inventaire subaquatique de la Charente, Saintes, Berges Cité Boutin*, rapport de prospection inventaire subaquatique, Poitiers, DRAC-SRA, 2014, 17 p.



Saintes, La Prée basse, éléments de la structure : madriers horizontaux (en haut), madriers vertical (au milieu) et planches (en bas). (photos : M. Cayre).

Moyen Âge

SAINTES PCR Saint-Eutrope de Saintes

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Gensbeitel Christian

Moyen Âge,
Période récente

TAILLEBOURG La Garenne du Château

L'opération de sondages menée à La Garenne du Château fait suite aux diverses campagnes de fouilles programmées et de prospections dans le cadre d'opérations subaquatiques depuis 2001. Suite

à ces nombreuses campagnes, un relevé LiDAR d'une colline adjacente à la Charente a été réalisé en 2019 (Rivaud-Labarre 2019). Cette colline est actuellement végétalisée avec un bois essentiellement composé

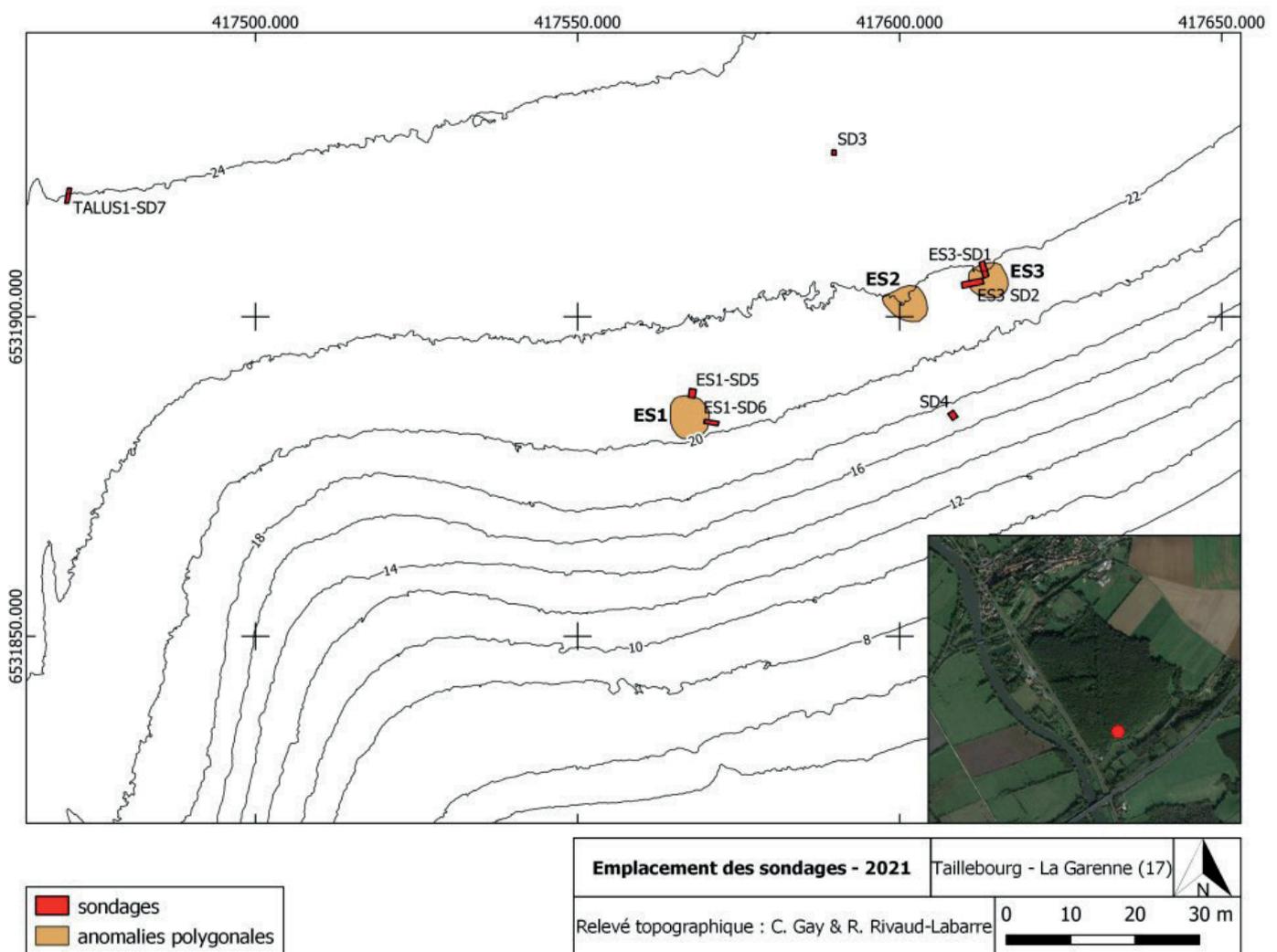
de noisetiers. Ce relevé LiDAR a révélé la présence d'anomalies sur le bord sud-ouest du plateau du massif forestier, se caractérisant par une forme quadrilatère en relief ainsi que quatre anomalies circulaires localisées vers la façade sud. Une opération de sondage en 2021 a alors été entreprise pour évaluer l'étendue de ces anomalies et caractériser leur nature (fig.).

Les anomalies circulaires sont essentiellement composées de blocs de silex non taillés et sont situées le long de la rupture de pente. Les sondages au sein de deux des quatre anomalies circulaires ainsi que dans un potentiel fossé ont fourni une infime quantité de fragments de céramique, qui apparaissent à première vue résiduels. Les fragments attestent d'une

potentielle occupation de l'espace dès le Xe siècle qui pourrait correspondre à la construction du château de Taillebourg. Le caractère non-construit des ensembles nous pousse à interpréter la Garenne, du moins cette zone comme un espace réaménagé dans le cadre d'une occupation agricole et de la création d'un parcellaire lié à cette activité avec un épierreage du terrain.

Renault Juliette

- Rivaud-Labarre R. 2019
- Rivaud-Labarre R. : « Contexte topographique du site portuaire de Taillebourg - Port-d'Envaux : Relevé Lidar et exploitation cartographique du site de la Garenne du château – Commune de Taillebourg. » in Mariotti J.-F. et al., *Fouille Programmée Subaquatique Zone portuaire fluviale du haut Moyen Âge Seuil 1, s.l.*, Rapport de fouille programmée 2019, SRA Poitiers, 2019, p. 136164.



Taillebourg, La Garenne du château, carte de l'emplacement des sondages (DAO : R.Rivaud-Labarre)

TRIZAY L'Abbaye

Le projet de transformation du corps de ferme en lieu d'accueil et centre des congrès sur la commune de Trizay, aux abords directs du prieuré Saint-Jean-l'Évangéliste, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 2 581 m² englobe tous les bâtiments et l'espace enherbé qui composent une ferme.

Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique ; seules les fondations de deux pans de murs détruits probablement au cours du siècle dernier pour ménager des espaces plus grands dans la grange ont été mis au jour. Ces derniers sont encore visibles sur le cadastre napoléonien et une partie des constructions auxquelles elles appartenaient est aujourd'hui encore en élévation.

Trézéguet Céline

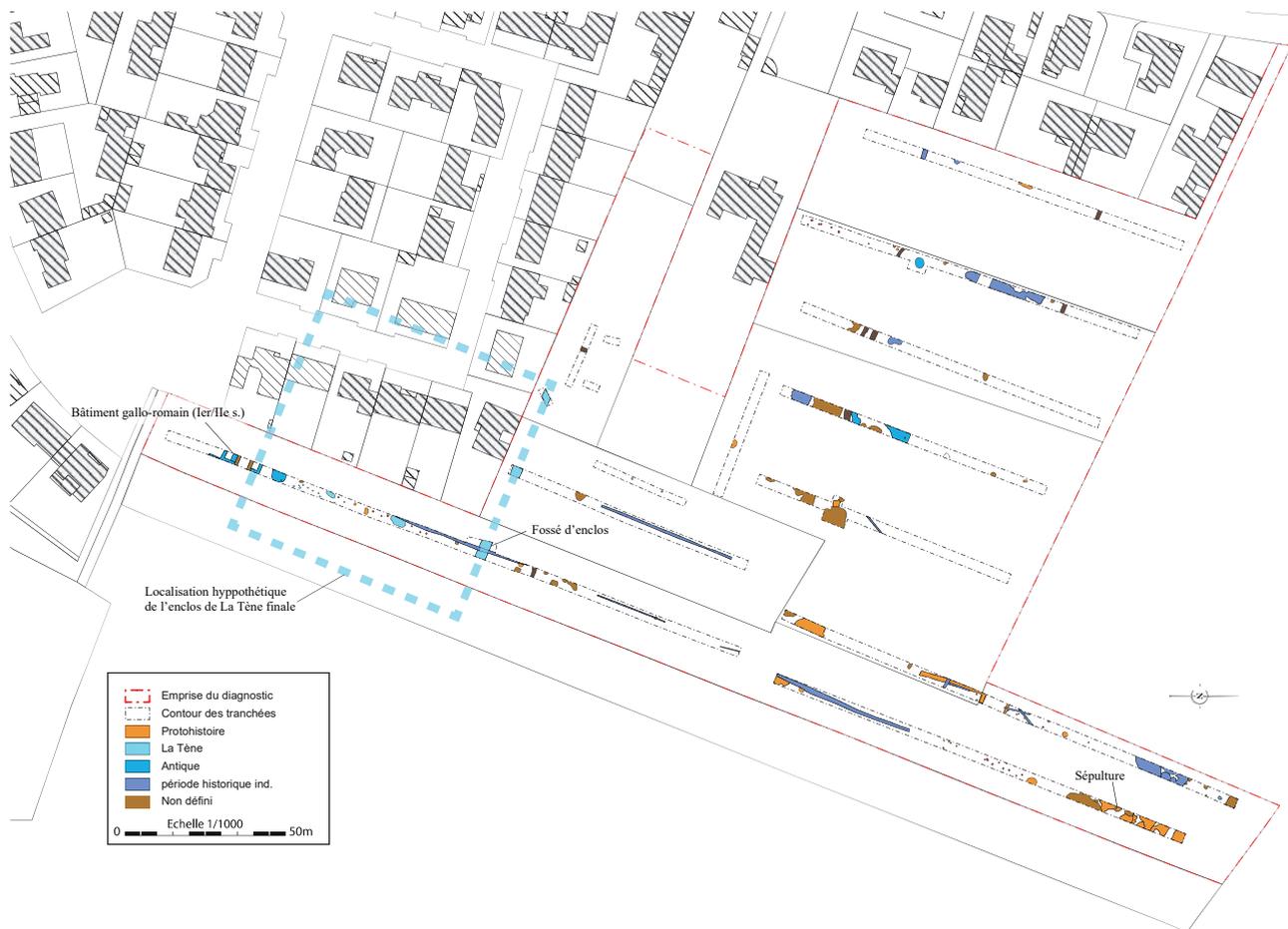
VILLEDoux Rue des Loges

Ce diagnostic a été réalisé en février 2021 par une équipe du Service Archéologie Départementale de la Charente-Maritime sur des parcelles de Villedoux, d'une surface totale de près de 3 hectares. Cent-soixante-quatre faits archéologiques ont été enregistrés dans les quinze tranchées ouvertes. Deux sites principaux ont été identifiés : un habitat protohistorique du premier âge du Fer et/ou du début de La Tène ancienne, dont des vestiges ont été relevés dans la plupart des sondages, et un habitat à enclos de la dernière étape de la période gauloise et qui perdure au moins jusqu'au milieu du II^e siècle ap. J.-C. Notons également la présence de concentrations de grandes fosses carrières polylobées réparties sur plusieurs secteurs de l'emprise. D'après le mobilier exhumé, ces fosses d'extraction sont au moins en partie contemporaines des occupations protohistoriques et antiques, d'autres sont notamment attribuables au haut Moyen Âge. La fosse sépulcrale d'une tombe à inhumation (non datée) est implantée au sommet d'une de ces carrières.

L'occupation du premier âge du Fer et/ou de La Tène ancienne, identifiée lors de ce diagnostic réunit toutes les composantes d'un site d'habitat. En effet, les vestiges mis au jour sont relativement variés avec des bâtiments, des fosses domestiques, au moins une structure de combustion, quelques structures linéaires et des fosses d'extraction de sédiment marno-calcaire. Le mobilier découvert au sein de ces derniers, dont d'assez nombreux fragments de poterie mais aussi la présence en quantité de pierres chauffées atteste également de la vocation domestique du site. Cet habitat établit sur un espace de grandes dimensions, est reconnu sur la quasi-totalité de l'aire du diagnostic. Il semble que ce site extensif comprend des unités domestiques distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de

mètres comme semble en témoigner l'implantation de bâtiments et de fosses domestiques dans différentes parties de l'espace prescrit. Dans le centre-ouest de la France et notamment en Charente-Maritime, les occurrences domestiques étudiées, attribuées au premier âge du Fer ou au début de La Tène restent encore peu nombreuses. Il s'agit majoritairement de structures relativement isolées comprenant quelques bâtiments sur poteaux et/ou fosses, comme c'est le cas sur le site d'Angoulins, Les Ormeaux (Marguer 2007). Les découvertes de sites d'habitat du premier âge du Fer, se sont surtout amplifiées depuis les années 2000. Le site découvert ici à Villedoux, semble spacieux et aucune délimitation palissadée n'a été identifiée. S'il s'agit d'un site enclos par une palissade située hors de l'emprise du diagnostic, sa morphologie pourrait rappeler celle de l'habitat à enceinte, partiellement fouillé à Barbezieux, Les petits Clairon II en Charente (Maitay, 2014). Ce dernier, reconnu sur plus d'un hectare est au moins en partie délimité par une enceinte palissadée, les vestiges identifiés (Bâtiments d'habitations, greniers, fosses domestiques, structures de combustion, structures linéaires interrompues, compartiments délimités en partie par des fossés ou des palissades, fosses polylobées) sont comparables à ceux mis au jour à Villedoux, rue des Loges.

Les vestiges d'un habitat rural gaulois qui a perduré à l'époque antique ont été mis au jour dans la partie sud-ouest de la parcelle ZC20 (Tranchée 9). Cette installation rurale est très probablement incluse dans un premier temps dans un enclos fossoyé. Le tracé du fossé constituant la limite nord de l'enclos, observé dans trois tranchées, peut être restitué sur près de 60 m de longueur. Il s'agit d'un fossé au profil en « V » de plus de 3 m de largeur pour une profondeur de



Villedoux, rue des Loges, plan général du diagnostic

près de 1,60 m. Le mobilier relativement abondant issu de son remplissage témoigne de son rebouchage à la fin de La Tène ou au début de l'époque augustéenne. Plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs ont été repérés dans la partie interne de l'enclos ; certains sont de grandes dimensions d'autres correspondent probablement à des greniers. Quelques-unes des fosses mises au jour dans l'aire interne de l'enclos appartiennent certainement à cette première phase de l'occupation.

Les vestiges d'un habitat gallo-romain dont un bâtiment en pierre sont localisés au sud de l'emprise au niveau d'un micro relief. Les divers aménagements liés à cette construction, ceux qui lui ont succédé ainsi que les remblais de démolition ont permis de préserver des niveaux stratigraphiques sur plus de 15 m de longueur. Les tranchées de fondation des murs du bâtiment, dont deux pièces ont été identifiées, coupent des structures antiques antérieures et sont coupées par des aménagements plus tardifs. Le bâtiment semble avoir été édifié dans le courant du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle. Il s'avère également que le mobilier le plus tardif identifié lors de ce diagnostic n'est pas postérieur au II^e siècle, laissant supposer un abandon du site à cette période. Le site identifié au sud de l'emprise du

diagnostic correspond donc à un des rares habitats ruraux de la région implantés probablement lors de la dernière étape de l'époque gauloise et qui perdurent au moins jusqu'au II^e siècle ap. J.-C. L'essentiel des sites gaulois de même type étudiés lors de fouilles ou de diagnostics dans le département de Charente-Maritime, comme à Andilly, Angoulins, Saint-Laurent-de-la-Prée sont délaissés à la fin de La Tène. L'enclos de Villedoux, rue des Loges est d'autant plus intéressant que son fossé d'enclos ne semble avoir été comblé que plusieurs décennies après la guerre des Gaules. Ce dernier renferme un mobilier encore mal défini de la période de transition entre l'époque gauloise et antique et probablement augustéenne précoce. Ce site pourrait témoigner de l'évolution du mode de vie de ces habitants, de la « romanisation » de la société gauloise.

Plus d'une vingtaine de fosses carrières, essentiellement de type polylobé, creusées dans des niveaux de marne ou de calcaire altéré ont été mises au jour dans plusieurs secteurs de l'emprise du diagnostic. Ces carrières ont pour vocation l'extraction de marne et/ou de granulats calcaires, elles n'entament pas les niveaux de plaquettes calcaires. Certaines d'entre elles contiennent d'importants rejets domestiques, principalement des coquilles de

mollusques marins surtout d'huîtres. Peut-être qu'une partie d'entre elles sont attribuables aux différentes occupations identifiées (premier âge du Fer, période de La Tène et gallo-romaine) mais au moins l'une d'entre-elles est potentiellement datable du début du Moyen âge. L'exploitation de sédiments carbonatés est connue sur tout le territoire français depuis le début de la protohistoire. Pour exemple, le site de Chatellaillon-Plage, Colline d'Angoute fouillée en 2019 par Edouard Veau comprend une série de grandes fosses carrières attribuables au Bronze ancien (Veau 2020). De nombreux sites d'habitats protohistoriques fouillés dans la région comptent de grandes fosses d'extractions, c'est le cas de celui du premier âge du Fer de Barbezieux, Les petits Clairons II (16) ou même d'Angoulins, Les Ormeaux (17) (Maitay 2014, Maguer 2009). L'utilisation des matériaux extraits peut être variée mais l'une des hypothèses les plus fréquemment avancée est l'épandage de sédiments carbonatés sur des terres acides afin de les amender pour les rendre cultivables. Cette pratique agraire, encore utilisée aujourd'hui (chaulage), est décrite par Plin l'ancien dans son ouvrage « Histoire naturelle ».

L'inhumation orientée NNO-SSE, probablement d'un sujet adulte, installée au sommet d'une fosse d'extraction pourrait témoigner de l'implantation au nord de l'emprise d'un espace funéraire non daté ; à moins qu'il ne s'agisse d'une sépulture isolée.

Giraud Pierre

- Maguer 2007
- Maguer P. : *Angoulins ZAC Les Ormeaux*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, Inrap, GSO, 2007, 186 p.
- Maitay 2014
- Maitay Ch. : « Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p.11-35.
- Vacher 2015
- Vacher S. : *Andilly, 17 rue Saint-Nicolas*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 296 p.
- Vacher 2017
- Vacher S. *Saint-Laurent-de-la-Prée, route impériale, extension du golf phase 1 et 2*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2017, 365 p.
- Vacher 2019
- Vacher S. : *Longèves, rue des Grands Champs*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Inrap, 2019, 338 p.
- Veau 2020
- Veau E. : *Chatellaillon, Colline d'Angoute*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, DRAC-NA, Eveha, 2020, 712 p.

Haut Moyen Âge

VIRSON Rue Auguste Guineau

Le diagnostic a été réalisé dans l'environnement immédiat de l'église de Virson sur une surface de 19 529 m².

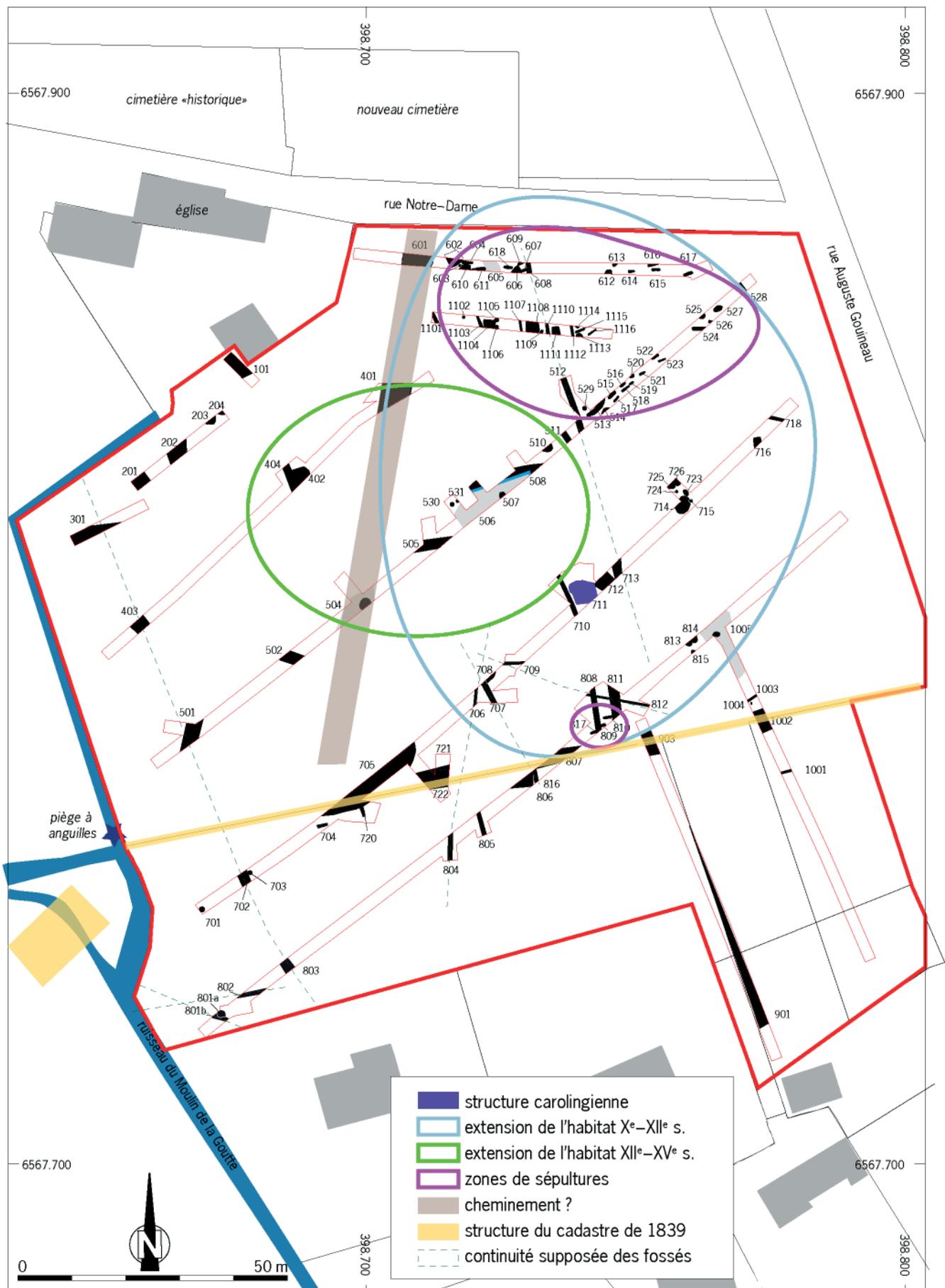
Le site mis au jour correspond à un habitat médiéval qui se met en place précocement, avant ou concomitamment à la construction de l'église et potentiellement de la motte de Tesson.

Le tout se développe en milieu humide, en bordure même d'un bras du Marais poitevin qui, depuis le Moyen Âge au moins, est sans cesse aménagé et domestiqué par l'Homme.

Les structures les plus précoces, carolingiennes, pourraient constituer un regroupement d'habitats partiellement excavés. L'organisation de l'espace fait amplement appel au creusement de petits fossés qui pourraient cerner des noyaux d'occupation et/ou d'activité. Des fosses (silos ?) et des trous de poteaux complètent cette organisation extrêmement dense. À cet habitat sont associés au moins deux secteurs d'inhumation. Ce schéma correspond à ce qui est par ailleurs connu pour ce type d'occupation dans lesquelles des sépultures peuvent être installées par petits regroupements au sein d'un hameau. La zone d'inhumation la plus septentrionale pourrait avoir

précédé le cimetière associé à l'église actuelle. L'habitat perdure, et se développe en surface ?, sous la forme de structures en matériaux légers jusqu'au XIII^e siècle. À partir du XIII^e siècle, le diagnostic a montré une contraction de l'habitat qui subsiste sous la forme d'une construction isolée en dur. Les différentes phases et les modalités de cette évolution ne pourraient être abordées que dans le cadre d'un décapage et d'une fouille extensive mais le tableau qui se dessine est celui de l'installation d'un noyau villageois primitif à proximité de l'église et sa disparition progressive durant le bas Moyen Âge au profit d'un déplacement de l'habitat vers le sud. Le tout est associé à une mise en valeur du vallon marécageux, éventuellement à des fins artisanales. À ce stade de l'étude du site, la fonction d'une grande partie des grands fossés localisés entre le cheminement et le bief n'est pas établie, de même que leur datation. Il paraît inenvisageable de les dissocier de l'occupation mitoyenne, l'organisation de ce territoire paraissant être essentiellement un héritage médiéval.

Vacher Catherine



Virson, rue Auguste Guineau, synthèse des occupations mises au jour (topo : P. Texier, DAO : C. Vacher)

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

N°						N°	P.
207528	ILE-DE-RÉ	Inventaire des vestiges de la seconde guerre mondiale	AUBRY Théo	COL	PRT	89	160
207522	LA ROCHELLE et ANGOULINS	Inventaire du système défensif de la Poche de La Rochelle	BESSION Emeric	COL	PRD	90	163
207286	CANTON de MARENNES	Les ports oubliés du marais de Brouage, de l'antiquité à l'Époque moderne	ROBERT Pierre-Philippe	BEN	PRD	88	164
207620	De TAILLEBOURG à SAINTES	Prospection recherche diachronique subaquatique	CLERIN François	ASS	PRD	91	166
207618	TAUGON et SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY	Prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre Niortaise	BERNIER Nicolas	BEN	PRD	92	168
207097	CHARENTE-MARITIME	Prospection recherche diachronique	DURAND Georges	BEN	PRD		170

Époque contemporaine

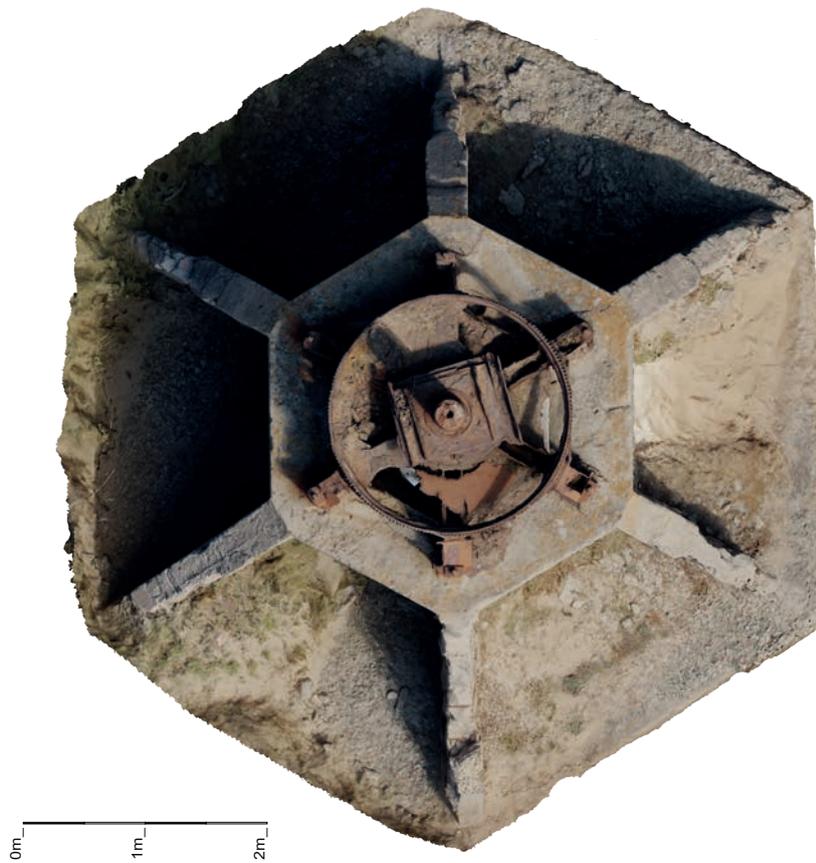
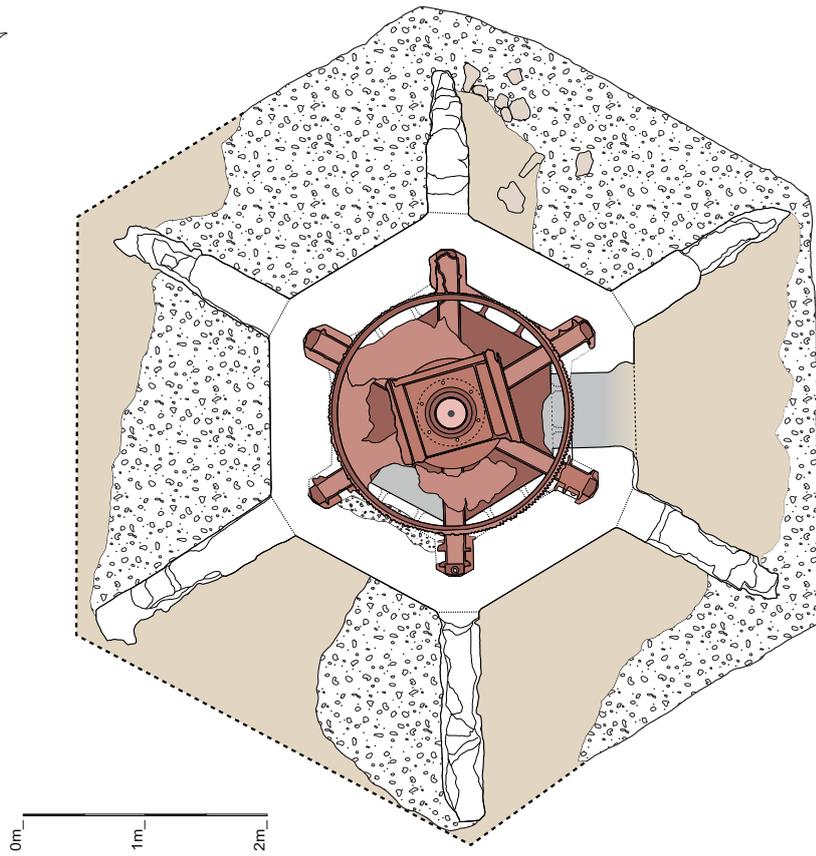
ÎLE-DE-RÉ Inventaire des vestiges de la Seconde Guerre mondiale

L'île de Ré, deuxième territoire insulaire du département de la Charente-Maritime occupe une place singulière pendant la Seconde Guerre mondiale. Occupée de juin 1940 à mai 1945 par les soldats allemands, l'île de Ré est progressivement intégrée à un vaste système de défense centré sur La Rochelle. La géographie particulière de l'île lui confère un véritable rôle de bastion avancé sur l'océan. Les Allemands s'installent dans les anciennes redoutes françaises avant de construire partout sur le littoral plus de 37 points d'appui. Des radars sont installés sur la pointe nord de l'île, capables de détecter à plusieurs dizaines de kilomètres les navires et les avions ennemis. La plus puissante batterie d'artillerie côtière du département est aménagée sur la façade nord/ouest de l'île, bloquant ainsi l'accès au Pertuis d'Antioche. D'autres batteries d'artillerie côtières sont construites sur l'ensemble du littoral rhétais, des batteries antiaériennes assurent la défense contre les avions et des points d'appui, répartis partout sur l'île, doivent bloquer un débarquement.

Les archéologues étudient depuis quelques années seulement les traces des périodes récentes de

l'histoire. Le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime a ainsi démarré un programme de recherche sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale en 2021. Avec le travail des historiens, l'importance des archives sur le sujet ou encore les nombreux témoignages de ceux qui ont directement vécu ces événements, il semble aisé de penser tout connaître de cette période. Mais les différentes fouilles et études archéologiques apportent d'autres informations. Les archéologues travaillent aujourd'hui à l'identification, au recensement et à l'étude scientifique de tous les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire de l'île de Ré. Ce territoire a été choisi afin de mettre au point des méthodologies d'enregistrement ainsi que mettre en place une base de données spécifique à cette période. A long terme, ce travail s'étendra à l'ensemble du département dans le but de fournir un outil le plus exhaustif possible aux différents acteurs de l'archéologie.

Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sont nombreux sur l'île de Ré mais largement méconnus. Ils sont confrontés à plusieurs facteurs de dégradation,



Ile-de-Ré, prospection thématique fig.1 : Plan et orthophotographie de l'embase pour radar de type Seeriese de la position Irène. Aubry T. et Botreau P. SAD17

impliquant une inéluctable disparition des informations. L'érosion du littoral fait disparaître des constructions entières, les dégradations volontaires comme les tags recouvrant des inscriptions uniques, le pillage de la part de collectionneur peu scrupuleux ou encore les destructions provoquées par l'aménagement du territoire conduisent à une disparition irréversible de ces données du paysage rhétais. Les études archéologiques sur les vestiges des conflits contemporains sont un moyen de préserver ces informations. Ce travail, de plus en plus précieux au fur et à mesure des années, permet de renseigner des aspects oubliés des conflits tout en préservant des données pour les générations futures.

L'archéologie des conflits s'inscrit donc dans une volonté d'étudier des vestiges souvent ignorés, menacés et fragiles afin de pérenniser l'accès à ces derniers. La prospection thématique menée en 2021 ne prétend pas à l'exhaustivité, mais permet d'aborder des thématiques méconnues ou des réalités souvent complexes. L'étude d'un support bétonné pour un radar permet de changer l'image souvent entretenue du Mur de l'Atlantique. L'analyse d'une batterie d'artillerie côtière illustre les stratagèmes employés pour tromper l'ennemi mais également la réelle complexité de l'organisation de ce type de position, alliant à la fois d'imposantes constructions en béton et de nombreuses structures légères, aujourd'hui

disparues. La prospection sur le terrain a également été l'occasion de découvrir des objets plus ou moins volumineux en lien avec cette période. L'étude de l'ensemble des objets découverts apporte sans contestation possible de nombreuses informations sur le quotidien des hommes vivants cet épisode marquant de notre histoire. Derrière ces objets anodins se cache une réalité de la guerre, difficilement observable dans les études historiques. Ces vestiges apparaissent ainsi comme des révélateurs des comportements militaires, culturels ou alimentaires. Les informations pures issues des recherches archéologiques peuvent ainsi être croisées avec la masse de documents et d'archives, en ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur les conditions de vie de chaque combattant engagé dans ce conflit.

Pour 2022, une nouvelle demande de prospection thématique a été déposée par le Service d'Archéologie Départementale. Elle a pour objectif de poursuivre le travail démarré en 2021 sur le territoire de l'île de Ré, en explorant de nouveaux endroits. La base de données dédiée aux vestiges de la Seconde Guerre mondiale sera accessible à d'autres archéologues afin de la compléter et ainsi documenter le plus rapidement possible un maximum de sites.

Aubry Théo



Ile-de-Ré, prospection thématique fig.2 : Modélisation en 3D de la casemate R 612/01 de la position Anna. Aubry T. et Abit D. SAD17

LA ROCHELLE et ANGOULINS Inventaire du système défensif de la Poche de La Rochelle

La prospection diachronique des bunkers des positions côtières allemandes du secteur de La Rochelle prenait place dans le cadre d'un travail de mémoire de recherche de Master 1, portant sur un premier inventaire de la ligne de défense allemande sur le littoral rochelais.

L'intérêt de cette prospection consistait à connaître le nombre, l'emplacement et l'état sanitaire des bunkers des positions de la pointe du Chay et des Chirats à Angoulins ainsi que celles de la pointe des Minimes, de Chef-de-Baie et de Quéille à La Rochelle.

Une préparation en amont avec la consultation de cartes anciennes, de photographies aériennes (IGN) et quelques ouvrages notamment d'Alain Chazette, ont permis de connaître le nombre et la localisation approximative de bunkers, ainsi que le modèle de construction. Toutefois une prospection était nécessaire pour rendre compte de leur état sanitaire, et de confirmer et mettre à jour leur nombre et leur localisation.

■ **La pointe du Chay**

La position de la pointe du Chay se trouve à l'extrémité de celle-ci, portant à l'époque le nom de code RO 245¹. Dans les différentes documentations le nombre de bunker et autres structures en béton se situe entre 9 et 12. Lors de la prospection un total de 14 structures a pu être dénombré. Se trouvant disséminées le long du sentier côtier et à bord de falaise, les structures sont accessibles de tous et subissent également les affres du temps et de l'érosion des côtes. Parmi les différentes structures, deux sont tombées en bas des falaises et sept sont aux abords. Dans un cadre de sécurité, neuf ont d'ailleurs été comblées au niveau de l'entrée dans le début des années 2010 afin d'éviter tout accident à l'intérieur. Ainsi l'état sanitaire de ces derniers reste inconnu. Deux structures en béton sont intégrées au sentier côtier, s'agissant seulement de murs en béton servant de protection contre les projectiles venant de la mer. Une dernière structure servant à l'origine de casemate pour un canon a été transformée à la suite de la guerre en maison de bord de mer. Elle se trouve aujourd'hui à l'abandon et le bunker est dans un état sanitaire plutôt moyen dû aux différentes dégradations.

■ **La pointe des Minimes**

La position de la pointe des Minimes se trouve dans l'actuel parc à son extrémité, et porte à l'époque le nom de code RO 242. Elle est alors installée dans l'ancienne batterie française. Les documentations dénombrent entre 8 et 12 structures en bétons, et lors de la prospection 8 ont pu être repérées. Grâce aux photographies aériennes, trois autres structures détruites ont été identifiées, portant ainsi le nombre à 11 ensembles. Toutefois la prospection n'a pu donner

plus d'informations puisque les différentes structures repérées ont été ensevelies après-guerre lors de la création du parc des Minimes. Seulement cinq sont encore partiellement visibles et trois d'entre-elles sont accessibles par des portes mais les démarches afin de pouvoir y rentrer n'ont pas pu être faites.

■ **La pointe de Chef-de-Baie**

Les positions de la pointe de Chef-de-Baie se situent dans l'ancienne batterie française et un peu plus loin à l'est vers « Maison blanche », ayant à l'époque pour noms de code RO 237 et RO 238. La documentation étudiée en amont donne 7 à 8 structures en béton pour RO 237 et 5 à 6 structures en béton pour RO 238. Lors de la prospection, les structures de RO 237 se trouvent dans le site commémoratif de Chef-de-Baie et celles de RO 238 sont le long du sentier côtier et sont alors accessibles de tous. Pour RO 237, 7 structures ont été repérées : à l'exception de deux structures bien cachées les autres avaient été murées pour des questions de sécurité. En revanche cela n'a pas empêché les dégradations de ces bunkers se trouvant aujourd'hui en grande partie sous les ronces. Du côté de RO 238, quatre structures ont été repérées, dont les accès de l'une d'entre elles sont comblés ne permettant pas de connaître l'état. Dans la deuxième, la porte toujours présente est fermée et grippée. Cependant, par le judas on remarque tout de même de l'eau à l'intérieur sur au moins 20 cm. La troisième, un encuvement pour canon anti-aérien, est détruite, tombée en contre-bas de la falaise. La dernière appartient en réalité à RO 231 en se fiant au marquage à l'intérieur. Ce bunker a été transformé en maison après-guerre et l'intérieur a brûlé le laissant dans un état sanitaire assez médiocre.

■ **La pointe de Quéille**

La position de la pointe de Quéille se situe entre les deux anciennes batteries françaises de l'Anse du Plomb Sud et Nord. La position avait pour nom de code RO 227. Les différentes documentations déterminent entre 15 et 16 structures en béton. Lors de la prospection 17 structures sont repérées. Seulement 12 d'entre-elles ont été remblayées sûrement pour des questions de sécurité, laissant ainsi dans le paysage des buttes de terre, ou les toits en bétons affleurant au sol. Pour les quatre restants accessibles, deux sont situées dans l'enceinte de la batterie de l'Anse du Plomb Sud. Les deux ont subi de nombreuses dégradations et semblent avoir brûlé à l'intérieur dans certaines pièces, les laissant dans un état sanitaire médiocre. Un autre bunker légèrement isolé dans un champ est quant à lui rempli d'eau sur 30 à 40 cm. Enfin le dernier est en réalité un bunker indépendant se trouvant aux abords de la position et appartenant à RO 59. Se situant le long de la départementale, il

sert bien souvent de lieu de décharge et de squat, le laissant dans un état sanitaire médiocre.

Dans l'ensemble la prospection a permis de faire un point sur l'état sanitaire de divers positons, mais de nombreux bunkers et structures ayant été ensevelis l'estimation et la vérification ne sont pas complètes. Néanmoins il en ressort un état général structurel plutôt bon malgré le risque d'effondrement d'un certain nombre dans le futur si les falaises continuent de reculer. D'un

autre côté l'état sanitaire intérieur est déplorable avec de nombreux squats et dégradations. Également aucun ou très peu d'éléments d'équipements sont encore présents à l'intérieur, souvent victimes de ferrailage à la fin de la guerre ou de pillages plus récents.

Besson Emeric

- ¹ Les positons allemandes du secteur recevaient un nom de code commençant par RO pour La Rochelle, suivi d'un nombre entre 200 et 330

Transchronologique

CANTON de MARENNES

Les ports oubliés du marais de Brouage, de l'antiquité à l'Époque moderne (PCR : Les marais charentais du Moyen Âge à l'époque moderne)

Inventaire des structures portuaires repérées dans le marais de Brouage et sur la rive droite de la Seudre.

L'inventaire des ports conduit au cours de deux triennales du PCR « Les marais charentais » complète une documentation pauvre ne citant que le nom de quelques ports dispersés dans le temps. L'enquête-inventaire recense une quarantaine d'installations portuaires plus ou moins documentées. Elles peuvent être qualifiées de probables, en bordure de rivage, car elles sont identifiables grâce à plusieurs indices tels que des aménagements de berge, des chemins d'accès ou à des chasses d'eau. Les ports sur les chenaux sont au mieux « possibles » et le plus souvent hypothétiques car in-repérables dans les chenaux envasés. Leur mention, très utile, participe à l'étude de l'évolution de la saline et elle apporte de précieux indices dans un milieu plastique où les appellations des chenaux et des ports peuvent se modifier au cours du temps.

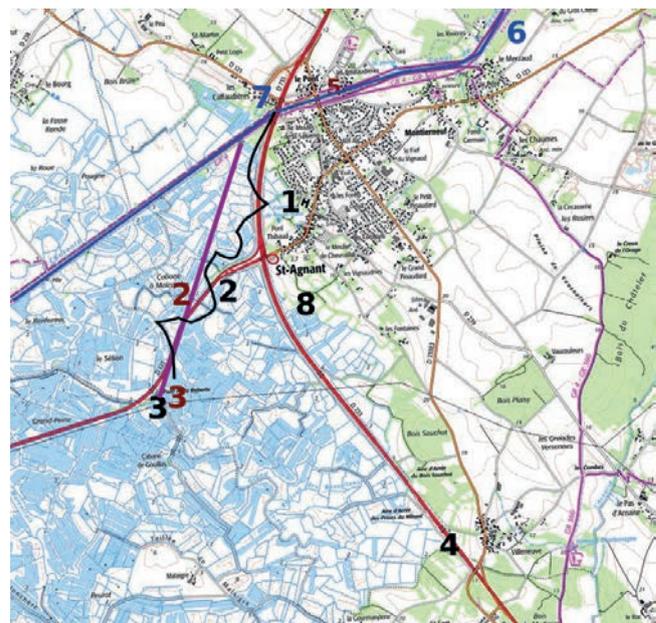
La prospection concerne principalement les « îles de Marennes » pour la double façade maritime des communes qui ouvrent au sud sur l'estuaire de la Seudre et au nord sur le golfe de Brouage. La zone de prospection s'étend sur les 13 communes du Golfe de Saintonge, elle couvre un immense territoire de 170 km², difficile d'accès. La prospection s'est intéressée au Golfe de Brouage et plus particulièrement à La terre de Marennes car elle est mieux documentée grâce aux cartulaires de grandes abbayes. Selon les époques, le port de la paroisse, comme ceux de Saint-Sornin ou de Saint-Just renvoie à des structures différentes sur la Seudre ou la Brouage. Elles peuvent être connues sous diverses appellations tout comme le chenal qui les porte.

La prospection a permis de compléter la carte archéologique en revisitant des sites signalés ou en signalant de nouveaux. Elle renouvelle la représentation

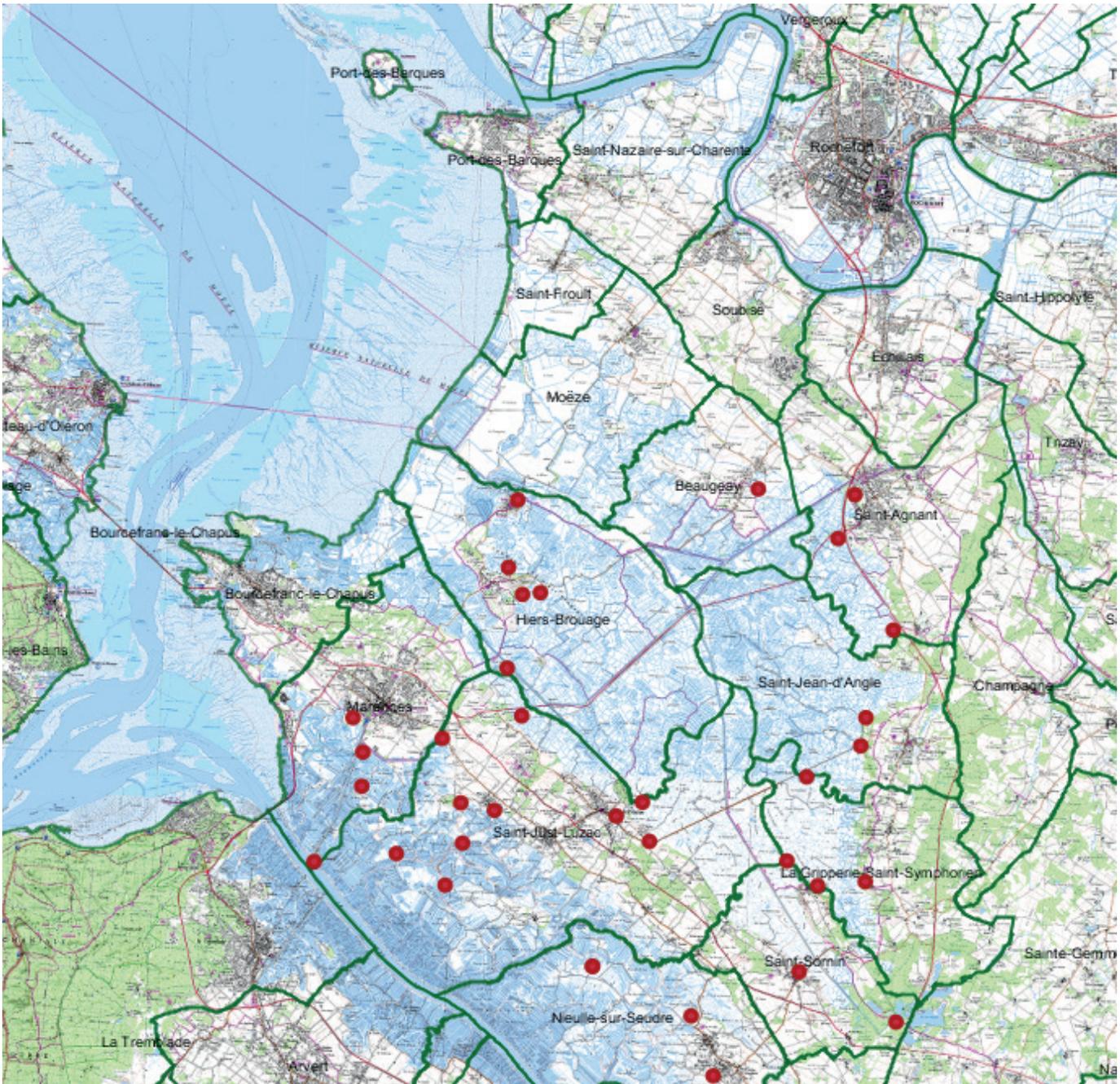
du marais en mettant en évidence un milieu riche des traces de ses aménagements successifs. La carte de Claude Masse du début du XVIIIe siècle livre un état du marais de l'époque et aussi les restes d'endigements plus anciens.

L'apport de la prospection au projet collectif est une documentation sur les ports comme repère de la sédimentation du marais. Elle découvre une mise en place de la saline sur des îlots vaseux et elle livre une image d'une saline fossilisée fortement concurrencée par un paysage de marais cultivé et en herbage.

Robert Pierre-Philippe



Canton de Marennes, Les ports oubliés du marais de Brouage, Les ports de Saint-Agnant et leurs chenaux. En noir : l'ancien chenal de Saint-Agnant et les ports médiévaux. En mauve : Le nouveau chenal de Saint-Agnant de la fin du XVIIIe siècle. En bleu : le Chenal de La Seudre à La Charente du XIXe siècle. (DAO : P. P. Robert)



Canton de Marennes, Les ports oubliés du marais de Brouage, Les ports étudiés des communes du golfe de Brouage (DAO : P. P. Robert)

De TAILLEBOURG à SAINTES Prospection recherche diachronique dans le fleuve Charente

Cette opération de prospection diachronique s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche sur les aménagements portuaires, l'occupation et l'activité humaine sur le fleuve Charente entre Taillebourg et Saintes.

Cette opération subaquatique se situe sur la commune de Bussac-sur-Charente à 5 km en aval de Saintes. Ces recherches permettent de compléter celles commencées en 2019 par André Deconinck.

En 2020 il a été procédé à la vérification et l'inventaire des anomalies relevées par échos-sondeur et la rédaction de fiches de renseignement pour chaque anomalie.

Une première phase a consisté à effectuer une bathymétrie du fond de la Charente au moyen d'une couverture au sonar à balayage latéral à bord de notre bateau de recherche.

Dans un second temps, la vérification des anomalies relevées au sonar s'est effectuée par une équipe de plongeurs. Le but est de repositionner précisément le mobilier trouvé (reprise des coordonnées GPS depuis la surface), de mesurer, filmer in situ et éventuellement prélever le mobilier.

Plusieurs fragments de céramique ont été remontés comme ceux d'un pied de réchaud et d'un haut de cruche à 3 anses et bec tubulaire (Fig.1), un fragment de panse avec décor en bandeau à la houlette ou bien encore un pot globulaire avec départ d'une anse et glaçure verte interne probablement d'époque contemporaine, provenant de la Chapelle-des-Pots.

En 2021 et 2022, l'opération s'est prolongée à 2 km en aval de celle menée en 2020 sur un tronçon long de 1 200 m au niveau du lieu-dit Les Mailleaux, juste en aval des épaves du Priouté.

Le traitement de la couverture sonar effectuée au préalable a déterminé 19 anomalies (Fig.2).

Des fragments de céramique correspondant à des coupelles, à un saladier vernissé et à un fond de pichet ont été prélevés, principalement en rive gauche du fleuve.

Une dalle de pierre incurvée (margelle de puits probable), une pierre d'ancrage ainsi que de nombreux blocs de pierre, taillés ou ressemblant à une colonne dégrossie (0,8 m x 0,6 m de diamètre) témoignent d'une activité locale en rapport direct avec l'exploitation de carrières de pierre toutes proches (Saint-Vaize, Crazannes).

Clérin Francis



Taillebourg à Saintes, prospection inventaire subaquatique, fig 1 : haut de cruche à 3 anses et bec tubulaire (cliché : F. Clérin)



Taillebourg à Saintes, prospection inventaire subaquatique, fig.2 anomalies relevés au sonar en 2021 (DAO : F. Clérin)

TAUGON et SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise

La Sèvre Niortaise était l'un des rares cours d'eau qui n'avait pas bénéficié jusqu'à ce jour d'une étude archéologique en Nouvelle Aquitaine. Pourtant ce fleuve possède un accès direct à la mer ce qui le met à égal avec les autres fleuves de la région comme l'Adour, la Garonne et la Charente, qui tous ont révélé des potentiels archéologiques importants.

D'ailleurs quelques indices confirment le potentiel archéologique de cette rivière. Au Xe siècle, Charles le Chauve signe un édit pour la construction d'une tour de garde sur la Sèvre Niortaise près de Magné. Ce type de construction est souvent lié à des aménagements fluviaux (pont fortifié, port...). Au XIIIe siècle, l'intensification du trafic fluvial conduit le royaume de France à concéder aux bourgeois de Niort la création d'un « port franc ». Durant la fin du Moyen Âge et les temps Modernes, l'ensablement progressive de la Sèvre en aval de Niort conduit à la construction de canaux pour irriguer au mieux et permettre une reprise effective du trafic. Et c'est seulement au début du XIXe siècle avec la construction d'un canal entre Niort et la Rochelle que la Sèvre Niortaise verra diminuer ses échanges fluviaux. Sur une longue période, une activité fluviale historique est prouvée, il convenait donc d'en retrouver les traces archéologiques.

C'est pourquoi en 2021 une campagne sonar a été entreprise afin de générer des premiers renseignements sur ce cours d'eau, et pour valider ou invalider la potentialité de certains sites, dans l'objectif de prospections inventaires en 2022.

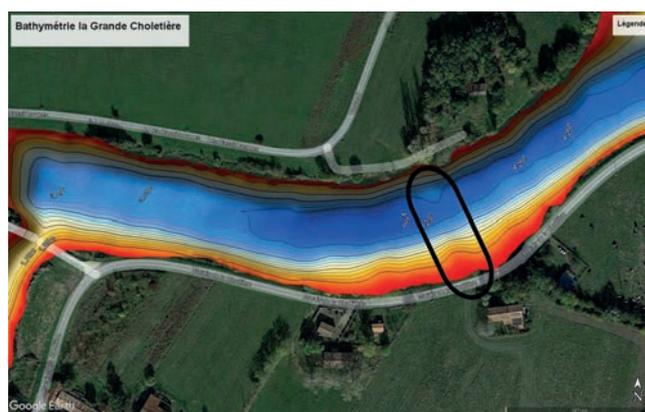
Il a été décidé de débiter l'étude de cette rivière de l'aval vers l'amont. Les deux sites étudiés cette année sont donc situés sur la partie aval du fleuve, entre Niort et Marans, à une trentaine de kilomètres de l'estuaire.

Ces deux sites : Maillé et la Grande Choletière ont été étudiés car ils présentaient des indices archéologiques et textuelles indiquant la potentialité de vestiges et épaves dans la rivière.

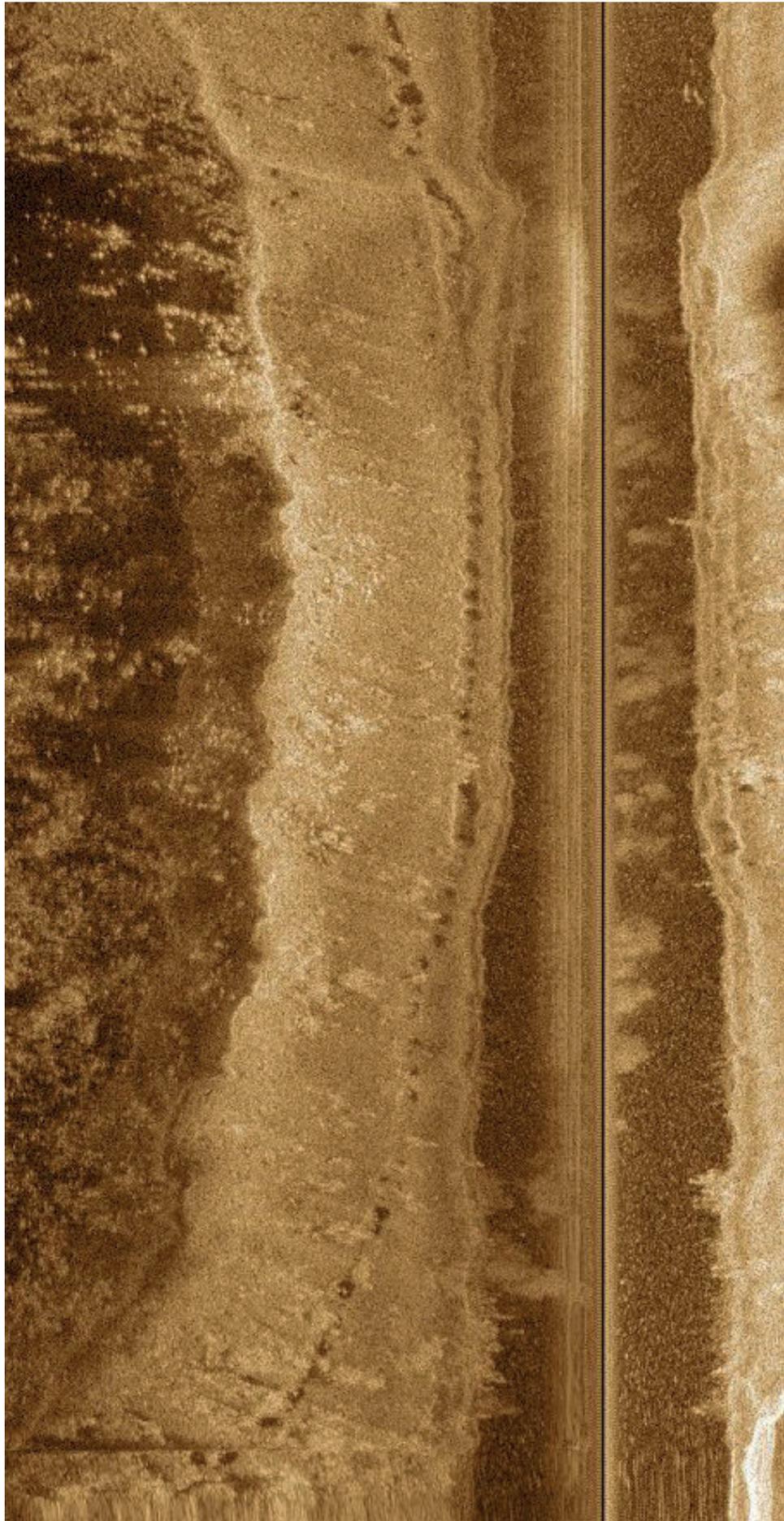
À la Grande Choletière, les données Patriarche ont signalé une voie romaine s'arrêtant à la rivière, les habitants nomment cet endroit « le chemin de Charlemagne », et des madriers et blocs auraient été extraits du cours d'eau à cet endroit dans les années 1960. Ces différents indices laissent entrevoir la possibilité d'un gué maçonné. Le sonar a justement mis en évidence deux avancées de rive en vis-à-vis à cet endroit.

À Maillé, les sources écrites évoquent un port dès le haut Moyen Âge. Le sonar a mis en évidence à cet endroit un empiérement de rive et quelques épaves.

Bernier Nicolas



Taugon et Saint-Jean-de-Liversay, prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise, deux hauts fonds en vis-à-vis à la Grande Choletière (DAO : N. Bernier sur fond carto Google Earth)



Taugon et Saint-Jean-de-Liversay, prospection recherche diachronique subaquatique dans la Sèvre niortaise, un long empièchement à Maillé (Données sonar N. Bernier)

CHARENTE-MARITIME

Prospection recherche diachronique

L'année 2021 a vu la poursuite de la recherche de sites archéologiques à partir des sites Internet d'information géographique en Charente-Maritime, travail qui est la suite logique des années précédentes.

Les supports tels que Google Earth, Géoportail, Bing.maps, Mappy... ont été encore largement utilisés.

La confrontation des images du même site archéologique provenant de ces sources permet d'affiner l'identification et l'interprétation des vestiges archéologiques ainsi repérés.

Google Earth, pour sa prise de vue de 2006 reste le principal pourvoyeur par la netteté de ses traces au sol. En revanche, Satellite.pro a donné des révélations étonnantes et attendues depuis longtemps. Cette confrontation a permis de mieux comprendre certains sites connus depuis longtemps : A Marsilly, au nord du bourg, sur la Butte des Moindreux : une confirmation des tumuli dont la présence était soupçonnée depuis toujours. A Nieul Sur Mer, aux Groies : Les vues ont permis de compléter le plan d'un ancien établissement gallo-romain fouillé partiellement en 1973. A Esnandes sur la Pointe St Clément : un établissement gallo-romain déjà observé par Laurence Tranoy, Maurice Lavergne et Georges Durand. Les vues complètent le plan par l'observation d'une longue trace quadrangulaire de grande dimension avec une trace plus carrée venant s'accoler dans la partie nord-est. Elles sont à une cinquantaine de mètres, au sud des zones fouillées à la fin des années 1990.

La recherche sur ces sites internet a permis la découverte de potentiels sites archéologiques de toutes périodes :

Pour le néolithique : Une double enceinte à pincettes de crabe à Archingeay sur le Champ Douet, à Corme-Ecluse sur La Garenne et Le Choigne une double, voire triple enceinte et une enceinte triple à Vibrac sur Le Moulin de la Prée:

Pour la Protohistoire: Les Chaillots à La Jard diffère de ce que l'on trouve habituellement, avec un vaste site (9 000 m² environ), d'une quinzaine d'enclos de toutes formes et dimensions. Ce site est près d'un camp Néolithique. Mainxe, L'homme mort et Meursac, Chez Pinet amènent chacun leur lot d'enclos circulaires. Gemozac, La Champagne de Belleride montre un vaste enclos trapézoïdal aux larges fossés, pouvant être interprété comme une ferme gauloise. Le tracé étant proche de celui du Fief Gâtineau de Nieul sur mer, Neulles sur Les Barboteaux: Présence de traces quadrangulaires aux fossés très larges laissant, là aussi soupçonner une installation de type ferme gauloise. La Gripperie-Saint-Symphorien sur la Combe des Chèvres possède un tracé composé de deux traces carrées accolées laissant entrevoir une petite ferme sans doute.

Durand Georges

